

COMMUNE DE TOURRETTES

Département du Var - 83



PLAN LOCAL D'URBANISME

1

RAPPORT DE PRÉSENTATION – *ANNEXES* –

Délibération du Conseil Municipal :	04 juillet 2011
Arrêté le :	27 juin 2017
Enquête publique :	19 mars 2018 au 20 avril 2018
Enquête complémentaire :	6 mai 2019 au 21 mai 2019
Approuvé le :	14 octobre 2019

Modifications	Mises à jour

**DIAGNOSTIC AGRICOLE A L'ÉCHELLE DE LA COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES ET ZOOMS PARTICULIERS SUR LES PLAINES
AGRICOLLES DU PAYS DE FAYENCE ET DE BAGNOLS EN FORET**

Communauté de Communes du Pays de Fayence

Présentation de Phase 1 du diagnostic agricole

20 Avril 2015

1. Contexte

- Un territoire où l'agriculture est très diversifiée...
- ...mais qui connaît une déprise agricole marquée
- Des plaines enfrichées perdant leur vocation agricole
- Une concurrence foncière avec les activités commerciales et l'étalement urbain

2. Un SCoT en cours d'élaboration

- Besoin d'un volet agricole
- Besoin de déterminer des zones agricoles à enjeux (de préservation, de reconquête...)
- Besoin de connaître les projets de la profession et les perspectives de développement futur de l'agriculture

3. Une volonté intercommunale forte

- De préservation du foncier agricole
- De mieux connaître les agriculteurs en place et leurs projets
- De reconquête des friches et des plaines par les activités agricoles
- De posséder une vision des enjeux et des perspectives agricoles à long terme



Intégrer cette étude au volet agricole du SCoT de la Communauté de Communes du Pays de Fayence en cours de réalisation



1. Dresser l'inventaire exact du foncier agricole sur les 9 communes

- Inventaire des terres agricoles en 2015 : typologie des cultures par photo interprétation et mise à jour sur la base de visites de terrain
- Localisation des friches
- Cohérence des zones cultivées avec les zonages règlementaires

2. Zoom sur les plaines agricoles de Fayence et Bagnols en Forêt

- Recensement des sièges d'exploitation
- Entretiens avec les agriculteurs recensés (28 sur la plaine de Fayence et 21 sur la plaine de Bagnols-en-forêt) afin de disposer de données précises sur les exploitations, leurs projets, leurs besoins, leurs perspectives de transmission, leurs visions du territoire
- Recensement des besoins en irrigation

3. Focus sur la reconquête des friches

Sur les plaines agricoles et les zones boisées intéressantes d'un point de vue agronomiques:

- Intervention de techniciens spécialisés dans les filières agricoles (viticulture, maraichage, arboriculture, grandes cultures et pastoralisme)
- Visites de terrain
- Etude des potentialités de remise en valeur agricole
- Recherche plus approfondie de l'historique agricole de certains terrains boisés

RAPPEL CALENDRIER DE L'ETUDE

Janvier
2015

- Lancement de l'étude
- Réunion technique avec la Communauté de Communes et E2S

Février à
juin 2015

- Réalisation des entretiens auprès des exploitants
- Production de l'étude

Avril
2015

- **Réunion de rendu intermédiaire auprès de la Communauté de Communes**

Juin 2015

- Rendu final de l'étude en comité de pilotage du SCoT

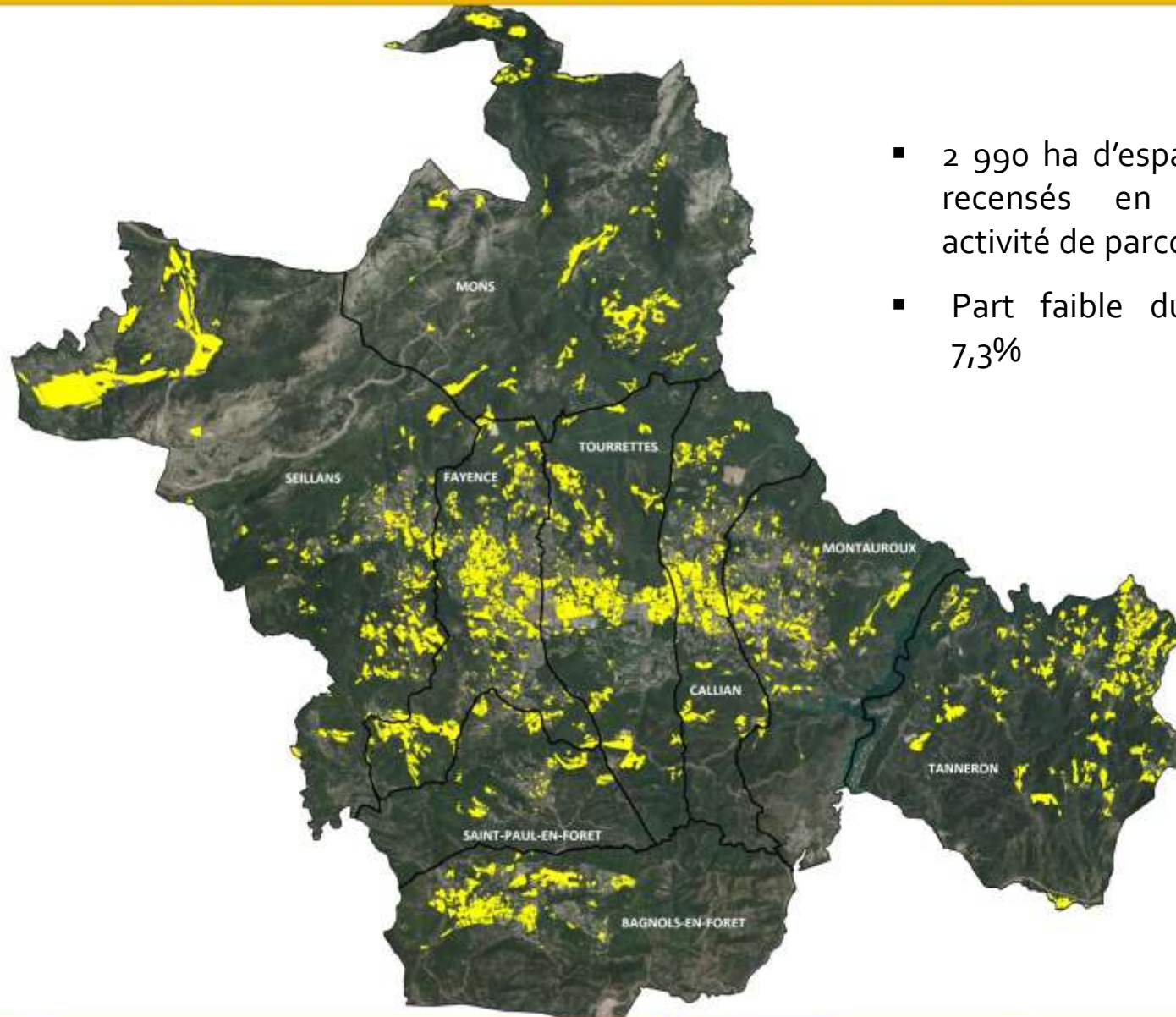
Juillet
2015

- Réunion de présentation des résultats de l'étude aux élus et professionnels du monde agricole

Diagnostic de l'occupation agricole du SCoT Pays de Fayence



ESPACES AGRICOLES SUR LE PÉRIMÈTRE DU SCOT EN 2015



- 2 990 ha d'espaces agricoles recensés en 2015 (hors activité de parcours)
- Part faible du territoire : 7,3%



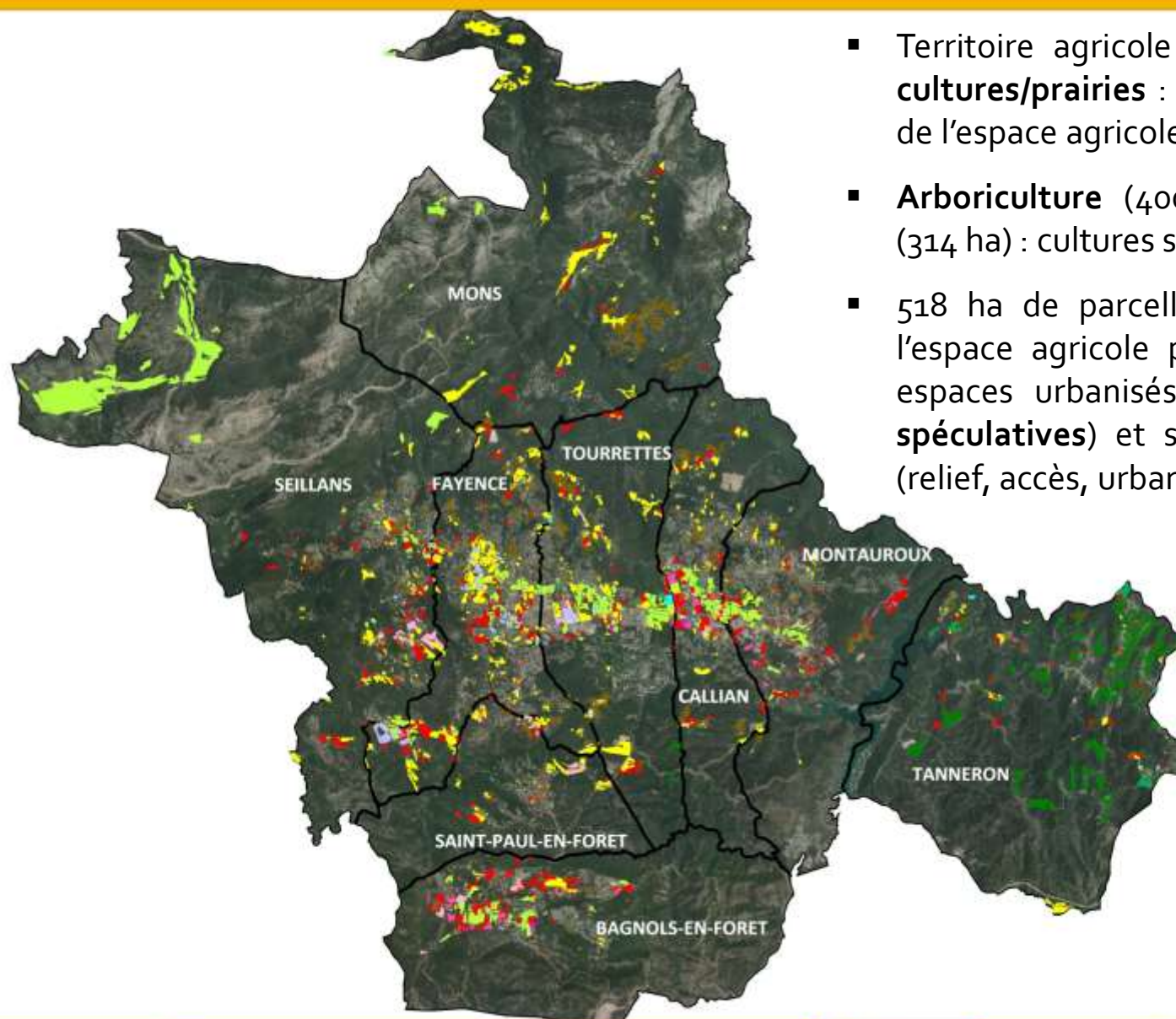
1:110 000

□ Limite communale



Sources
Fond : BD ORTHO 2011* - © IGN PFAIR 2000
Edition : Avril 2015

MODE D'OCCUPATION DES SOLS EN 2015



- Territoire agricole dominé par les **grandes cultures/prairies** : 1 490 ha soit environ 50% de l'espace agricole
- **Arboriculture** (400 ha) et **feuillage coupé** (314 ha) : cultures secondaires du territoire
- 518 ha de parcelles en friche soit 17% de l'espace agricole principalement autour des espaces urbanisés (**phénomène de friches spéculatives**) et sur les secteurs contraints (relief, accès, urbanisation...).

Typologie des cultures

Arboriculture
Elevage
elevage canin
Elevage Equin
Feuillage coupé
Friche
Grandes cultures
Horticulture/pépinière
Maraîchage
Prairie
Serres
Viticulture AOC
Viticulture non AOC



1:110 000

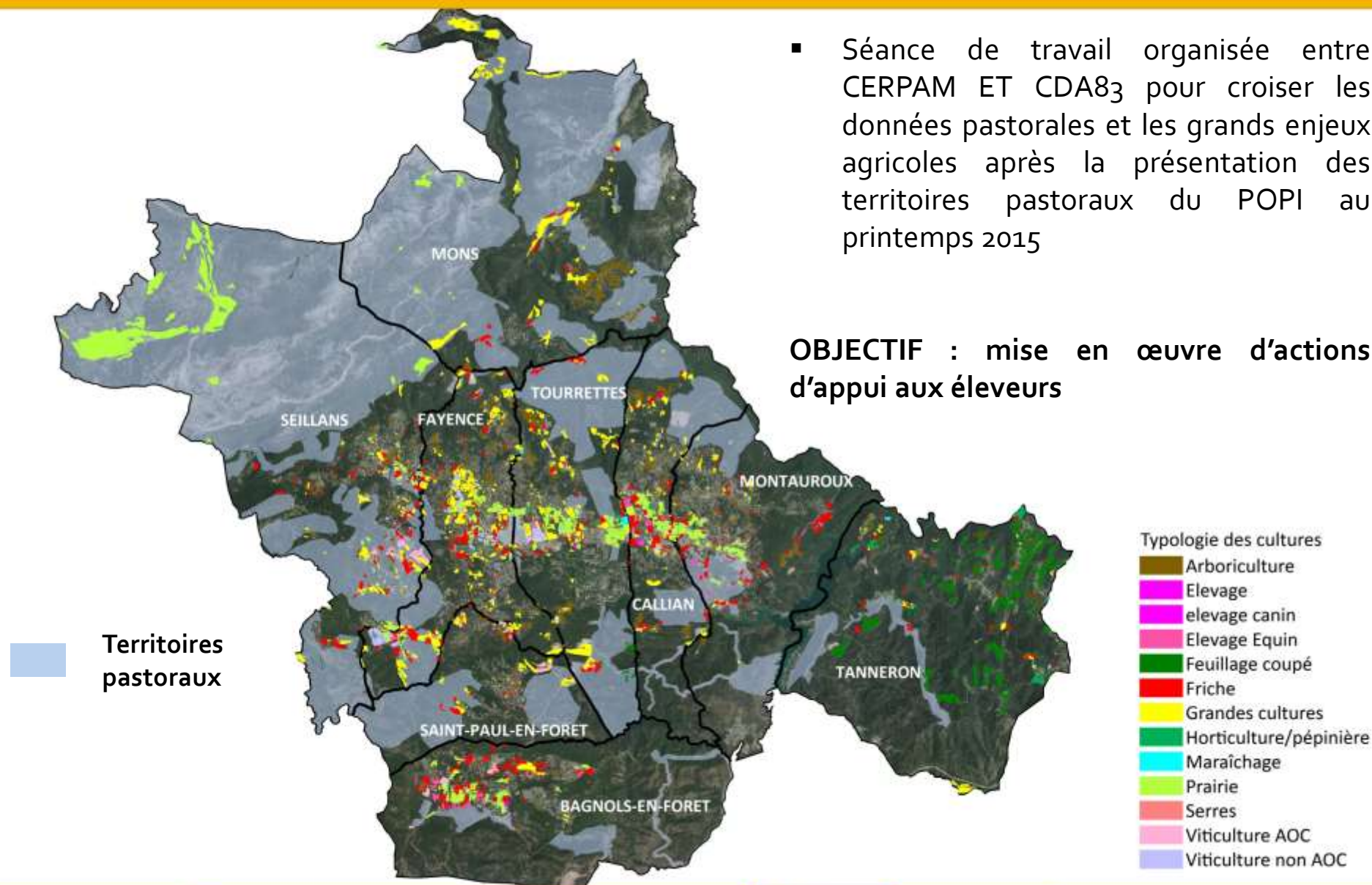
□ Limite communale



Sources
Fond : BD ORTHO 2011* - © IGN PFAR 2000
Edition : Avril 2015

- Séance de travail organisée entre CERPAM ET CDA83 pour croiser les données pastorales et les grands enjeux agricoles après la présentation des territoires pastoraux du POPI au printemps 2015

OBJECTIF : mise en œuvre d'actions d'appui aux éleveurs



1:110 000

Limite communale



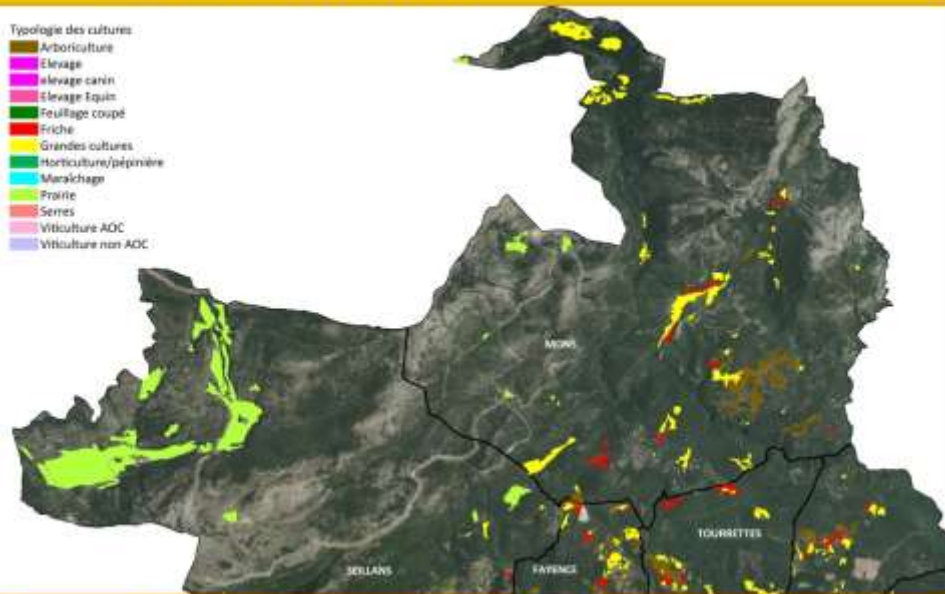
Sources:
Fond : BD ORTHO 2011* - © IGN PFAIR 2000
Edition : Avril 2015

Mode d'occupation des Sols en 2015

MODE D'OCCUPATION DES SOLS EN 2015

Typologie des cultures

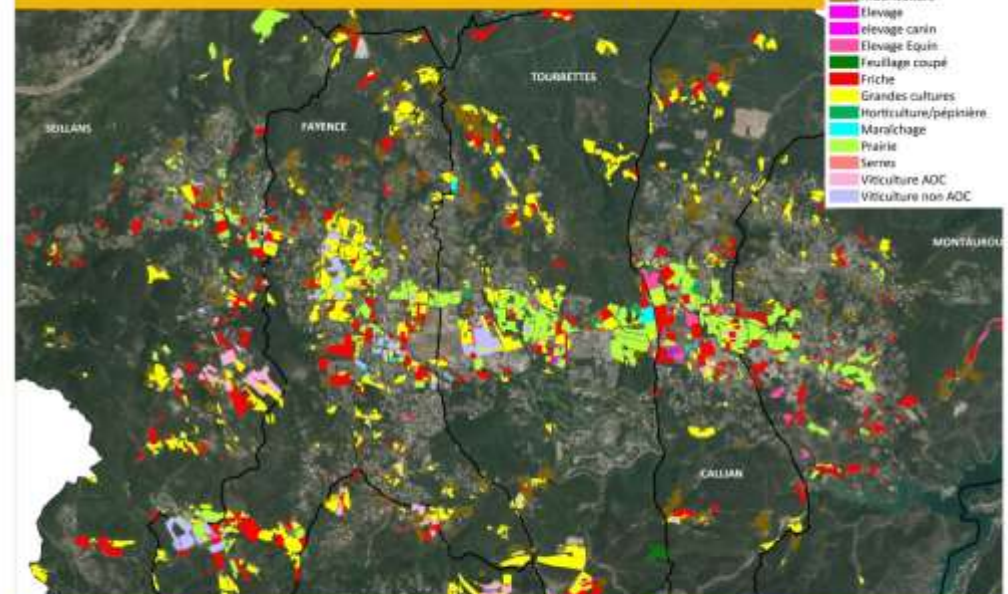
- Arboriculture
- Élevage
- Élevage canin
- Élevage équin
- Feuillage coupé
- Friche
- Grandes cultures
- Horticulture/pépinière
- Maraîchage
- Prairie
- Serres
- Viticulture AOC
- Viticulture non AOC



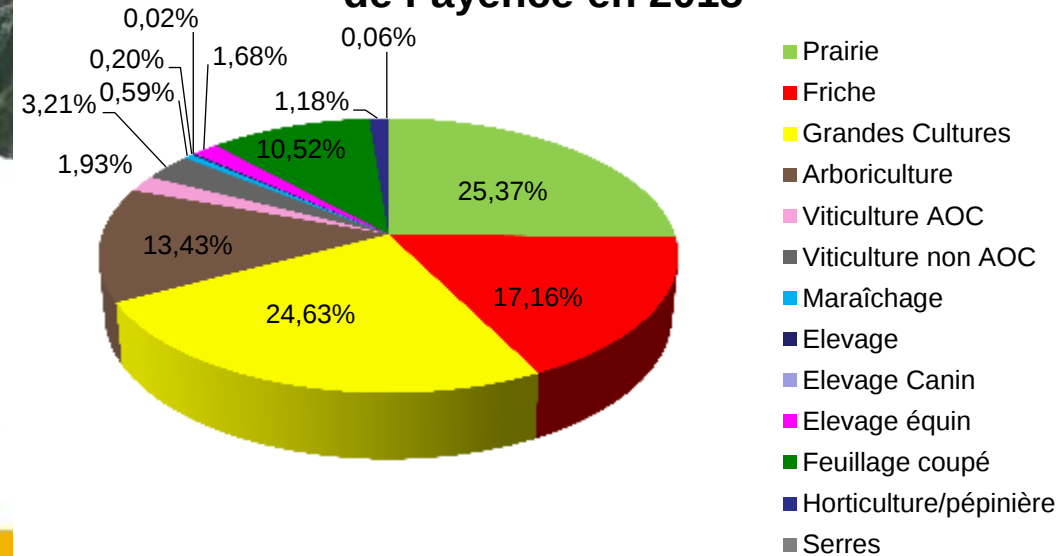
MODE D'OCCUPATION DES SOLS EN 2015

Typologie des cultures

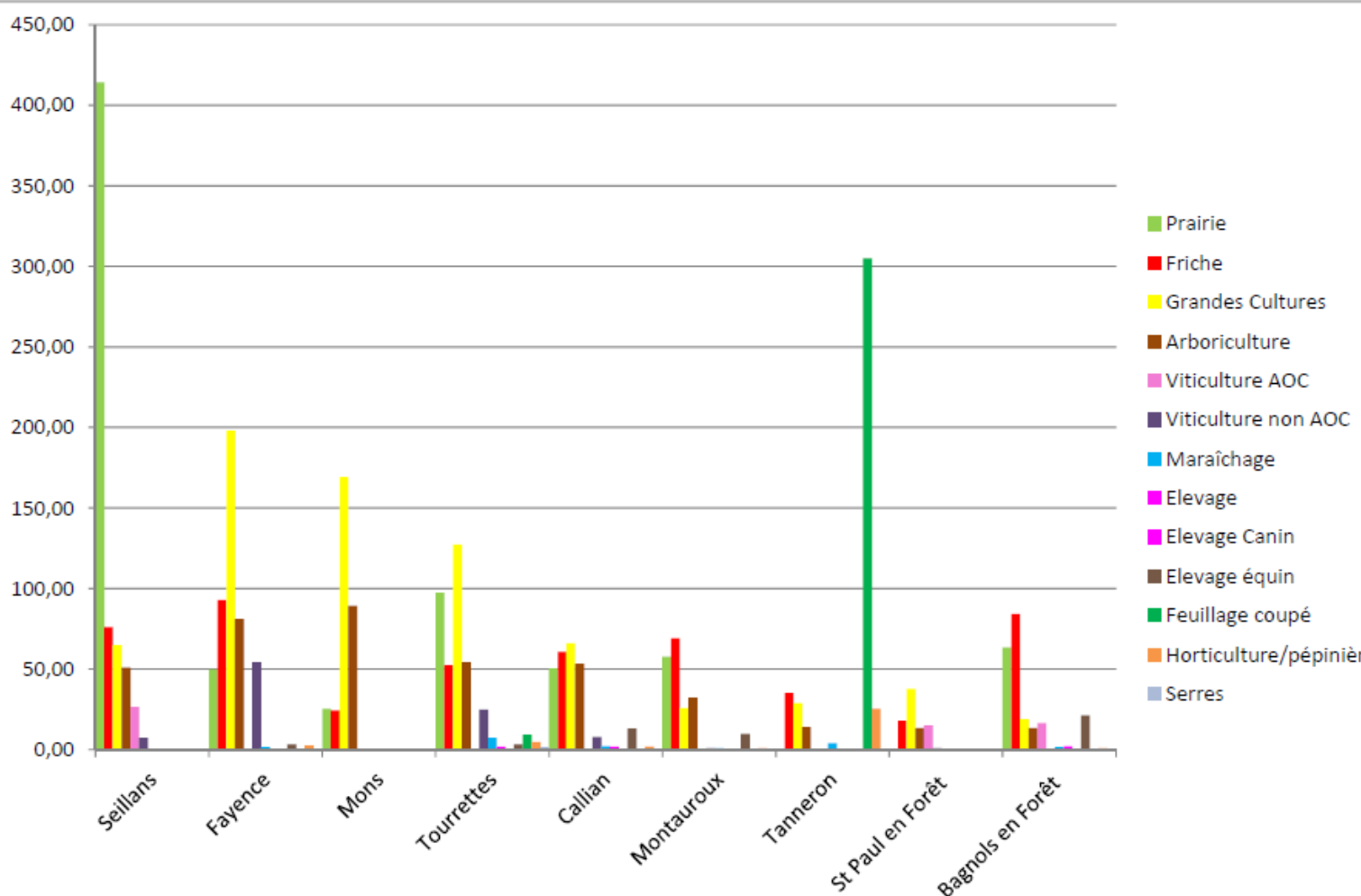
- Arboriculture
- Élevage
- Élevage canin
- Élevage équin
- Feuillage coupé
- Friche
- Grandes cultures
- Horticulture/pépinière
- Maraîchage
- Prairie
- Serres
- Viticulture AOC
- Viticulture non AOC



Mode d'Occupation du Sol sur le Pays de Fayence en 2015



Mode d'occupation des Sols en 2015 par commune : des territoires spécifiques

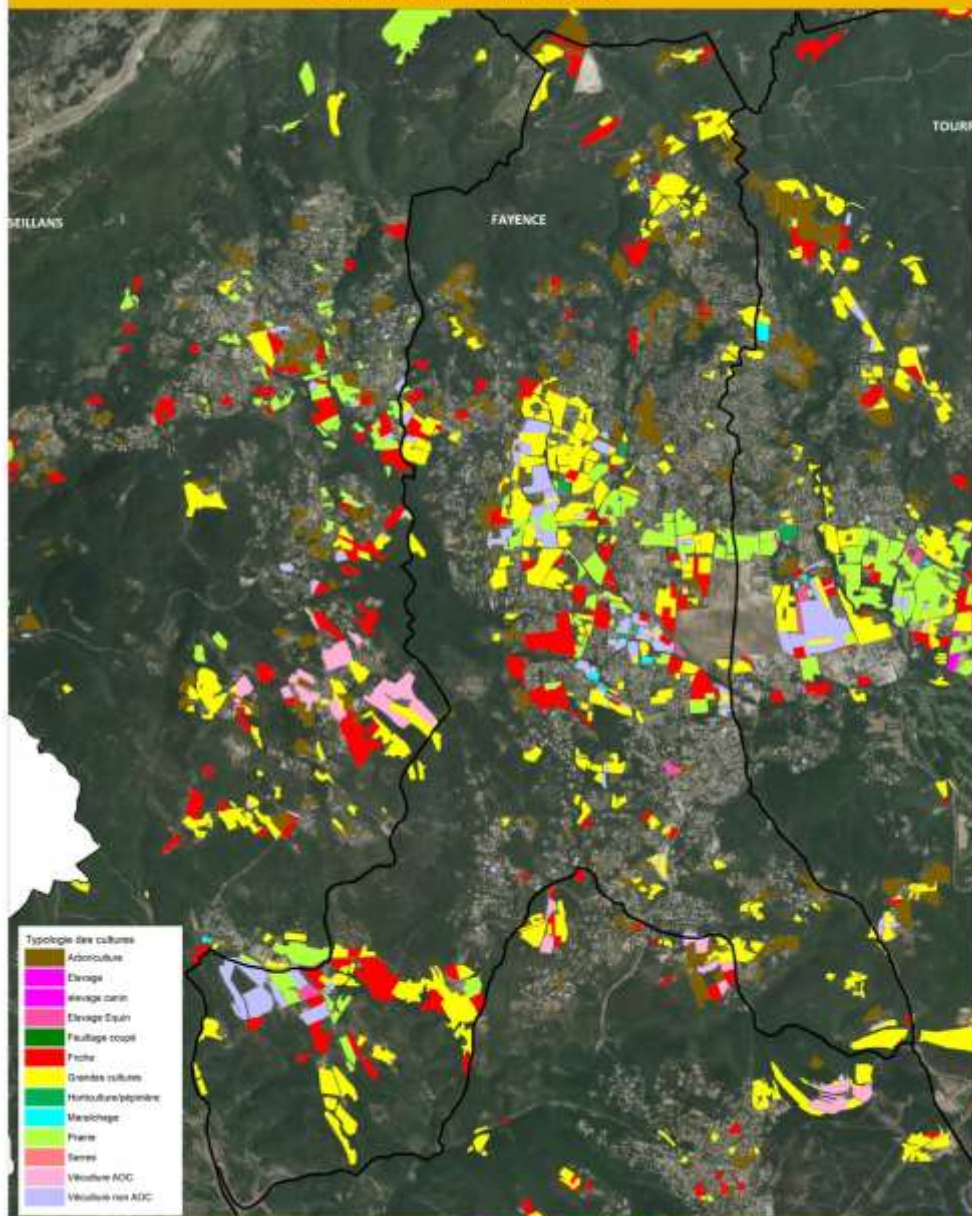


- 74% de l'occupation agricole de Tanneron en feuillage coupé
- Une part importante de prairie sur Seillans en raison de la présence de Canjuers (65% de prairie à Seillans)
- Potentiel de viticulture AOC sur Seillans, Saint Paul et Bagnols
- Des territoires qui développent le maraîchage : Tourrettes et Tanneron
- Callian et Tanneron : part importante d'élevage équin
- Une part de friches variant de 8 à 38% selon les communes.

Zoom sur l'occupation agricole de la Plaine de Fayence



MODE D'OCCUPATION DES SOLS EN 2015 - COMMUNE DE FAYENCE



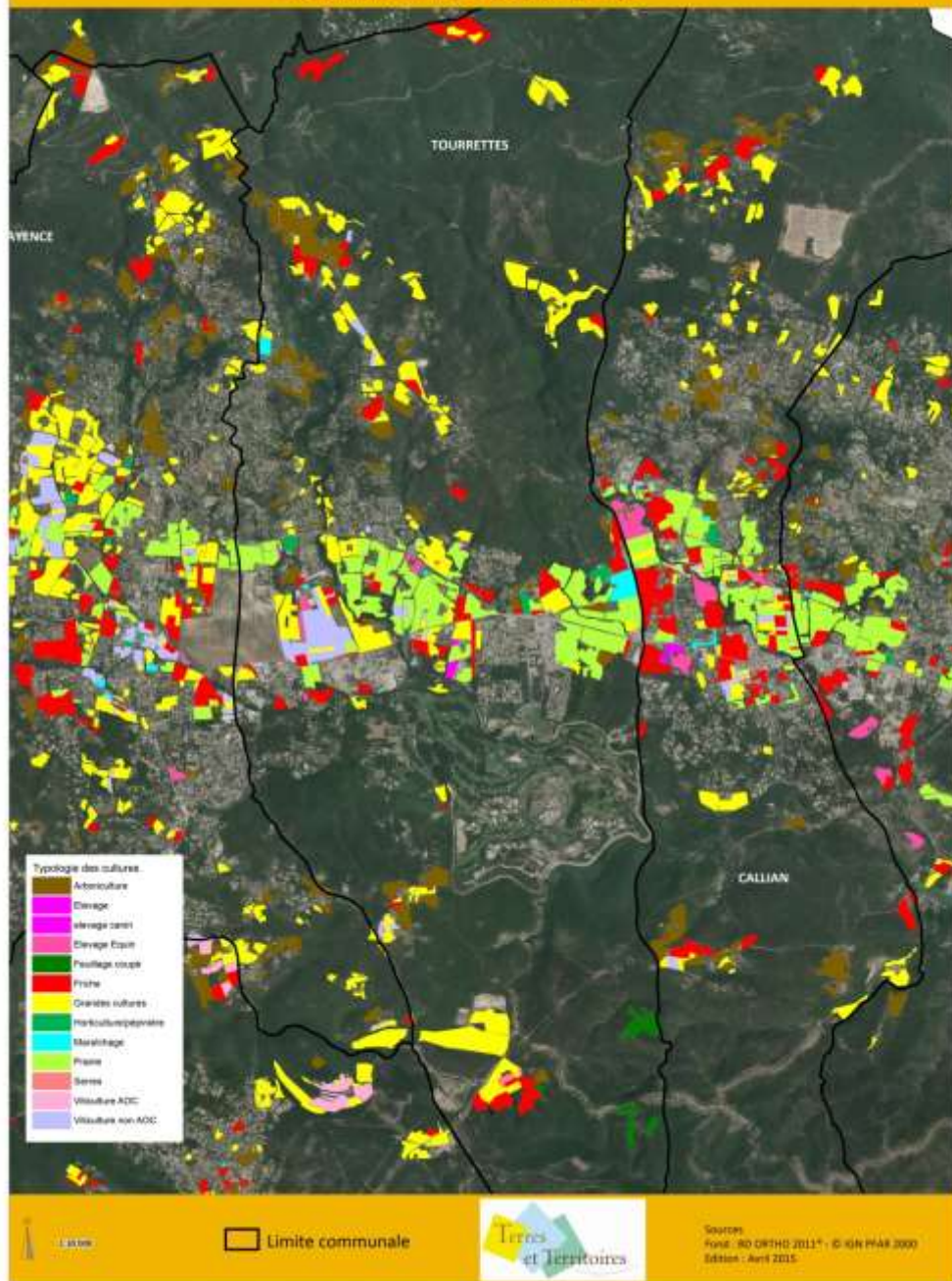
FAYENCE

2 entités agricoles :

- Plaine agricole avec peu de friches au Nord, poumon vert ceinturé par l'urbanisation
- Début de la plaine agricole du Pays de Fayence : fragmentation de l'espace par l'aérodrome, problématique d'accès, enrichissement et dérives constatées
- Tissu agricole décousu au sud de la Camandre : mélange d'une agriculture dynamique et d'espaces enrichés



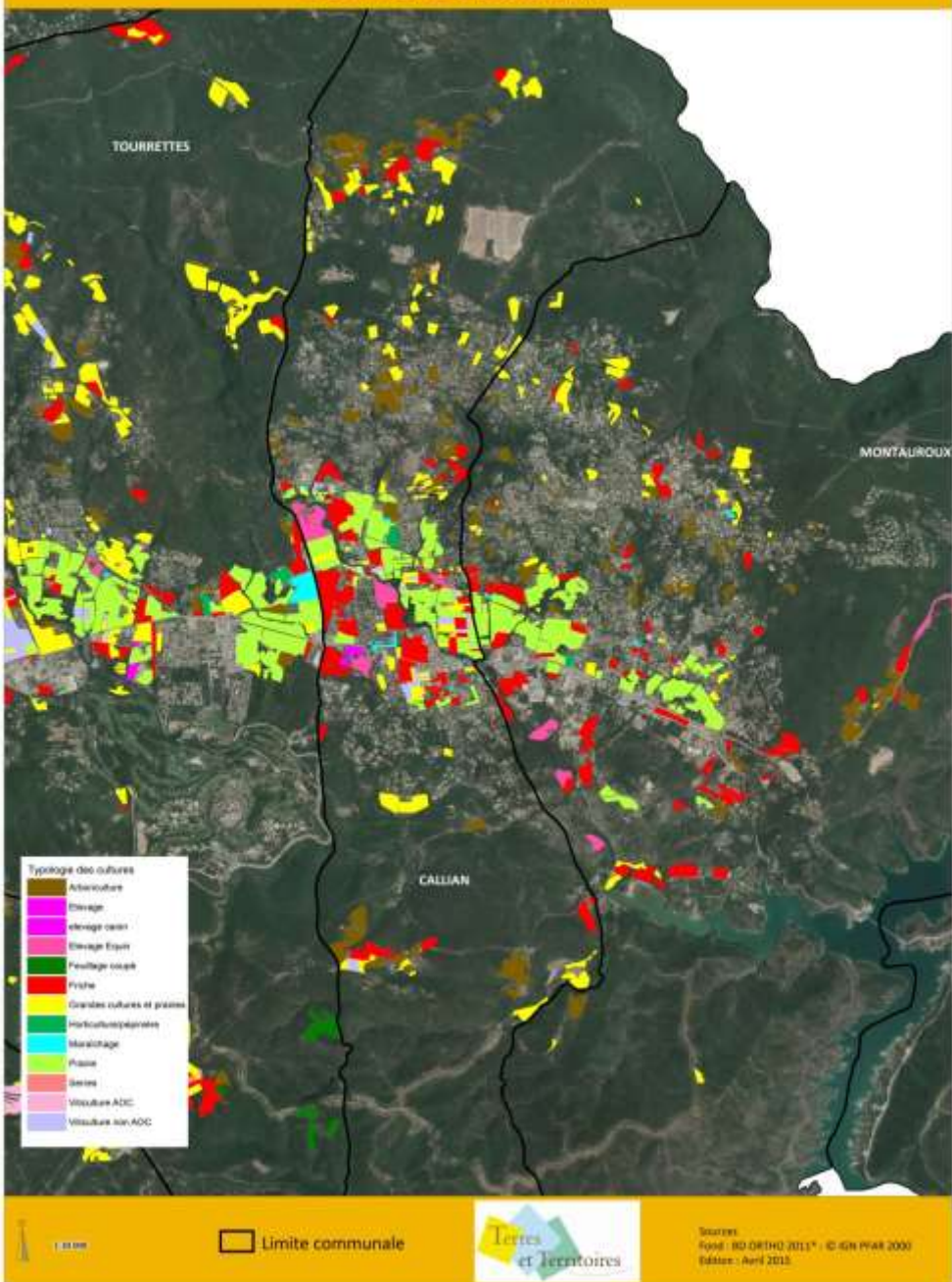
MODE D'OCCUPATION DES SOLS EN 2015 - COMMUNE DE TOURRETTES



TOURRETTES

- 2 unités agricoles :
 - Plaine agricole en continuité de Fayence majoritairement en prairie, accessibilité difficile entourée par le RD562 et la RD19
 - Plaine agricole dynamique vers Callian en polyculture, axes très fréquentés de part et d'autre de la plaine
- Tissu agricole au sud de la RD562 clairement menacé par l'urbanisation





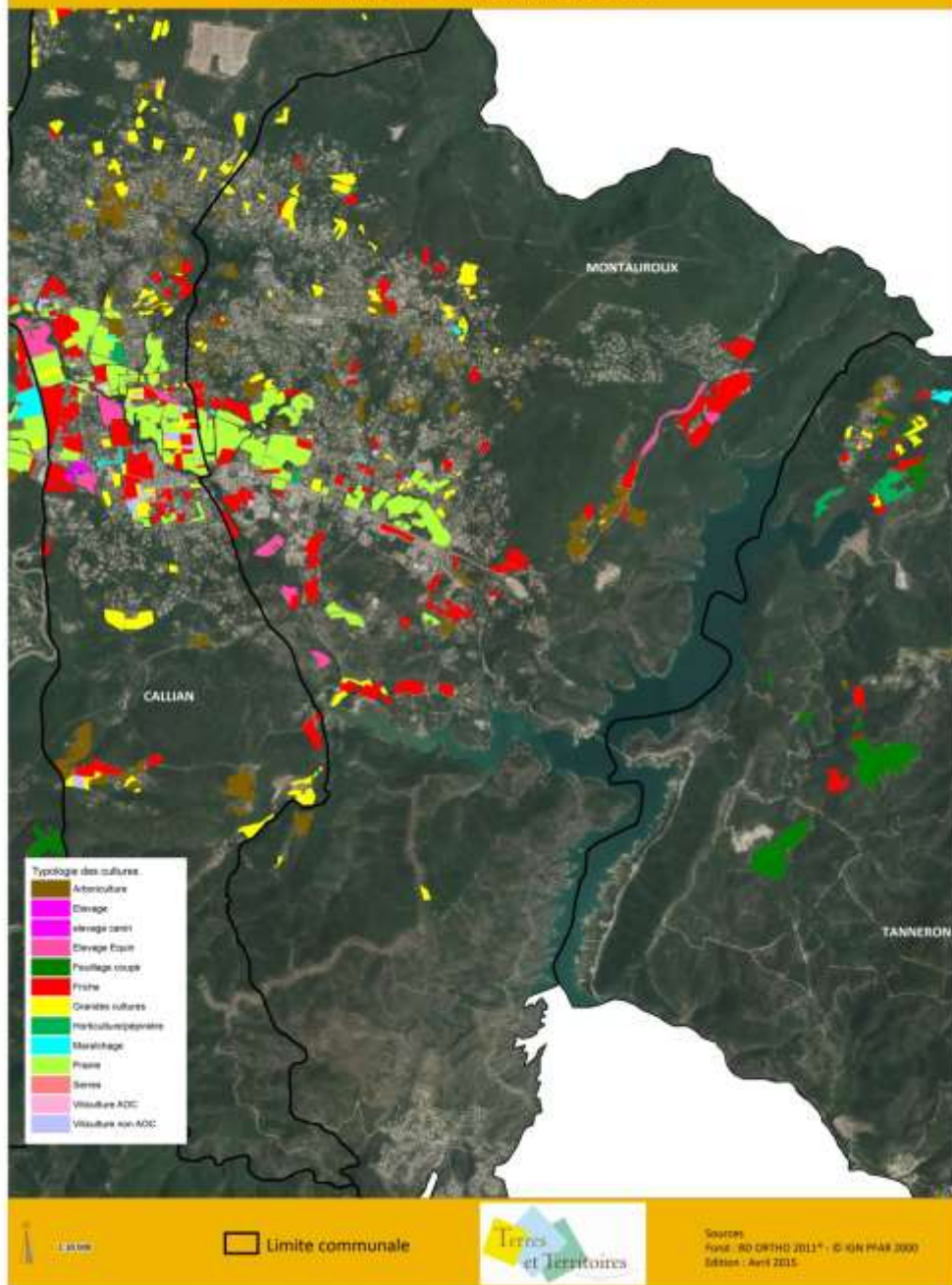
CALLIAN

2 espaces agricoles :

- Plaine agricole contigüe à Montauroux allant du pied du village jusqu'à la plaine de Tourrettes : belle plaine mais secteurs de taille importante enfrichés, présence de jardins en pied de village
- Secteur agricole au Sud de la Camiole fortement menacé par l'urbanisation et contraint



MODE D'OCCUPATION DES SOLS EN 2015 - COMMUNE DE MONTAUROUX



MONTAUROUX

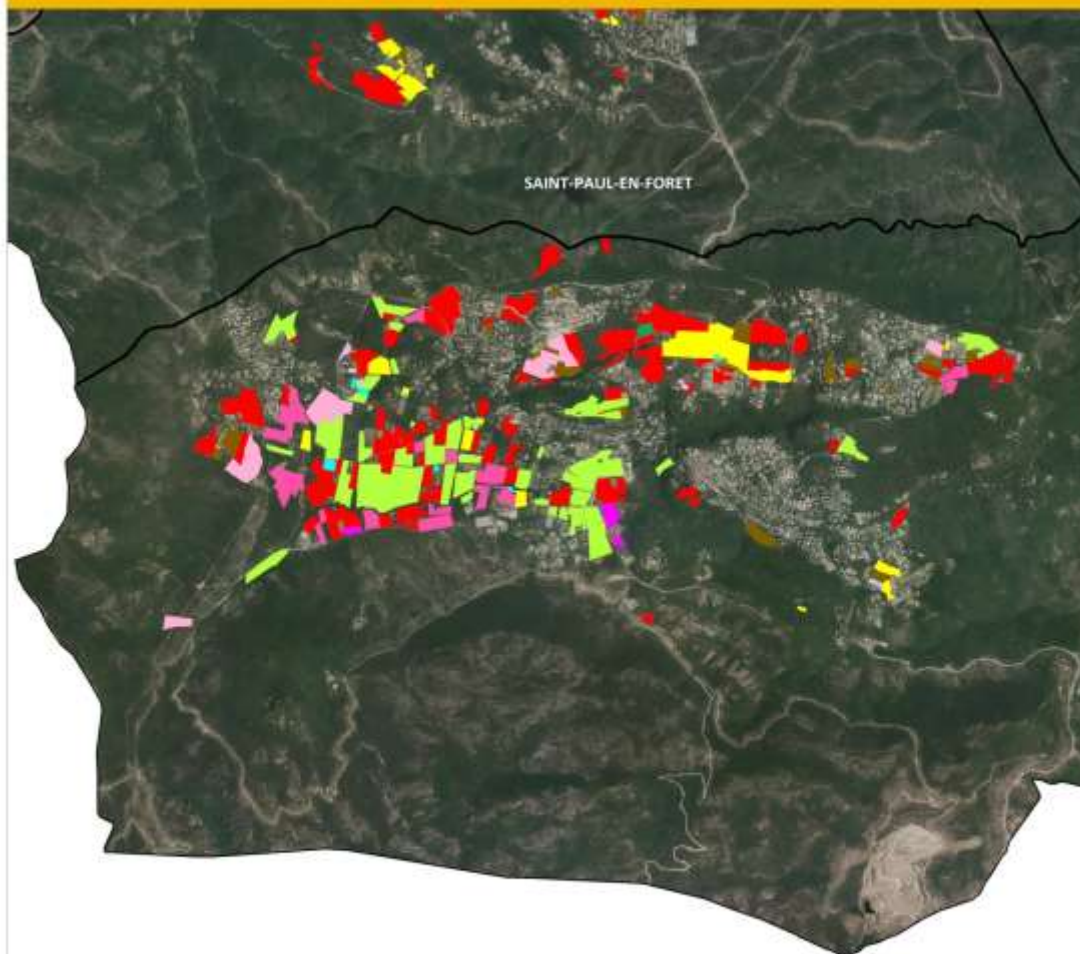
- Agriculture fortement impactée par l'urbanisation
- **2 plaines agricoles :**
 - Est de la commune : petite entité contrainte par les voies d'accès
 - Plaine agricole contigüe à Callian, contrainte également par les voies d'accès



Zoom sur l'occupation agricole de la Plaine de Bagnols



MODE D'OCCUPATION DES SOLS EN 2015 - COMMUNE DE BAGNOLS EN FORET



BAGNOLS EN FORÊT

▪ 3 espaces agricoles :

- **Le Plan** : vaste plaine agricole en entrée Ouest - secteur gélif principalement occupé par des prairies, grandes cultures et élevage
- **Plateau du Queron** : petite plaine au Nord de la commune, secteur enfriché mais à potentiel
- **Plan Pinet** : secteur enfriché mais intéressant car îlots parcellaires constitués



1 : 25 000

□ Limite communale



Sources
Fond : BD-ORTHO 2011* - © IGN PEAR 2000
Édition : Avril 2015

Analyse de la place de l'espace agricole dans les documents d'urbanisme communaux



Vocation des parcelles agricoles 2015 dans les documents d'urbanisme actuellement en vigueur

Parcelles agricoles menacées car inscrites en :

- Zone Urbaine (U)
- Zone Urbaine partiellement desservie (NB)
- Zone d'Urbanisation future (NA/WU)

Parcelles agricoles protégées car inscrites en :

- Zone Naturelle et/ou forestière (ND/N)
- Zone Agricole (NA/RA)



Unité communale

Source : IGN (BD Carthage 2011) - © IGN France 2009
Mars - Avril 2015

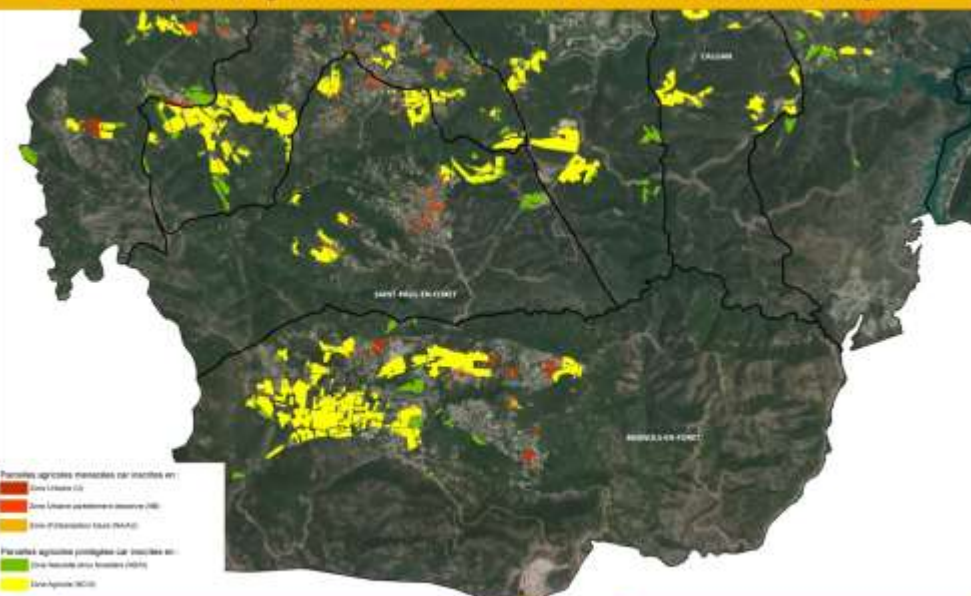
Vocation des parcelles agricoles 2015 dans les documents d'urbanisme actuellement en vigueur

Parcelles agricoles menacées car inscrites en :

- Zone Urbaine (U)
- Zone Urbaine partiellement desservie (NB)
- Zone d'Urbanisation future (NA/WU)

Parcelles agricoles protégées car inscrites en :

- Zone Naturelle et/ou forestière (ND/N)
- Zone Agricole (NA/RA)



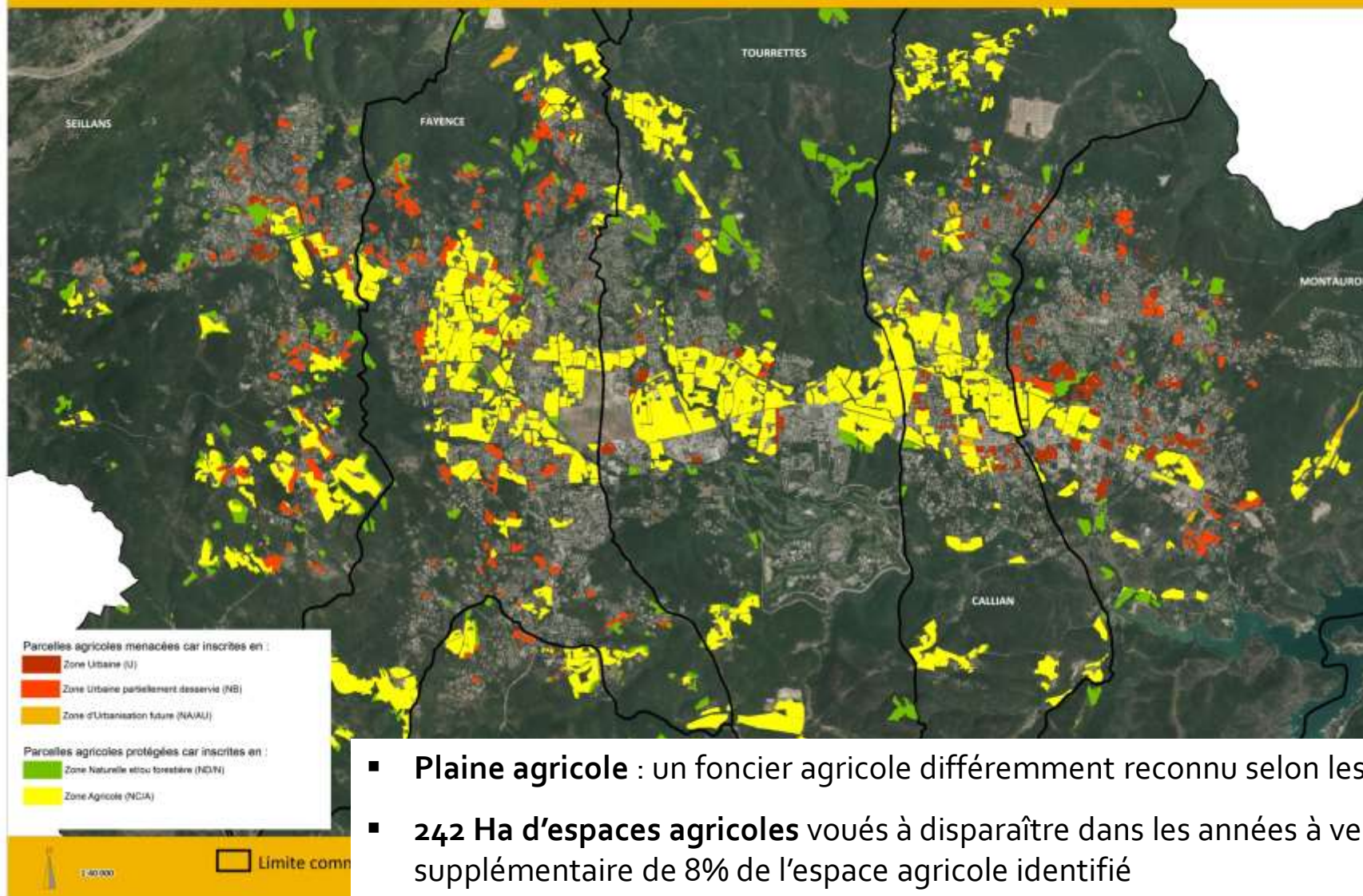
- **Secteur nord** : zonage cohérent avec l'existant (Mons : moins de 1% des espaces agricoles identifiés en zone urbaines) + des espaces agricoles en zone N (Canjuers)
- **Tanneron** : 10% d'espaces agricoles voués à disparaître car classés en zone U, NA et surtout NB
- **Saint Paul** : 15% d'espaces agricoles en sursis dont 2/3 en zone NB
- **Bagnols** : 9% d'espaces agricoles en sursis

ENJEU : fixer des limites claires à l'urbanisation et reconnaître l'activité agricole par la mise en adéquation des documents d'urbanisme avec la réalité de terrain

Unité communale

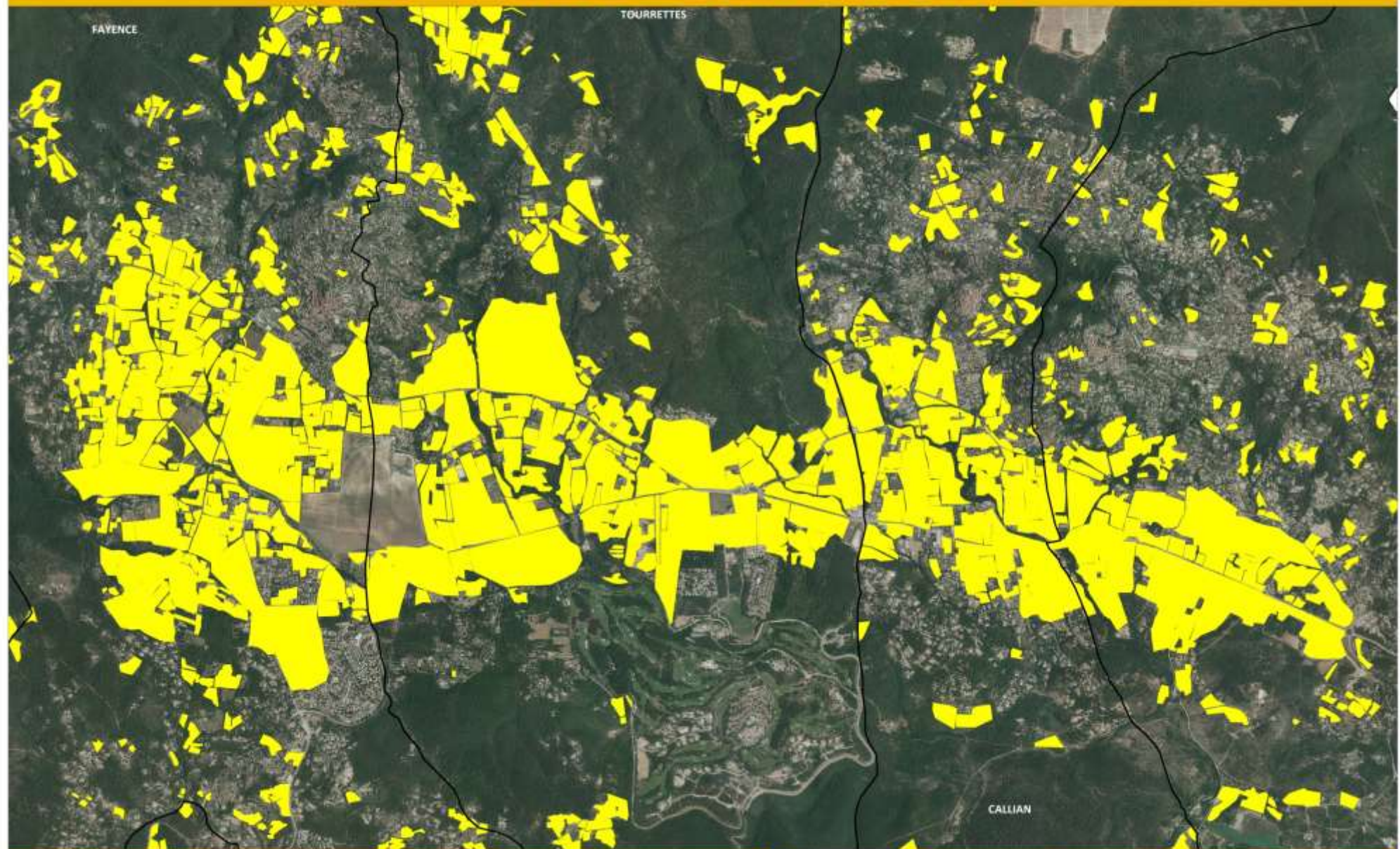
Source : IGN (BD Carthage 2011) - © IGN France 2009
Mars - Avril 2015

Vocation des parcelles agricoles 2015 dans les documents d'urbanisme actuellement en vigueur



- **Plaine agricole** : un foncier agricole différemment reconnu selon les communes
- **242 Ha d'espaces agricoles** voués à disparaître dans les années à venir soit une perte supplémentaire de 8% de l'espace agricole identifié
- Montauroux (73 ha) et Fayence (71 ha) : communes les plus touchées par cette disparition (-37% et -15%)
- Seillans (60 ha) et Callian (23 ha) = 10% chacune d'espaces agricoles en sursis

ESPACES AGRICOLES IDENTIFIÉS SUR LA PLAINE EN 1972



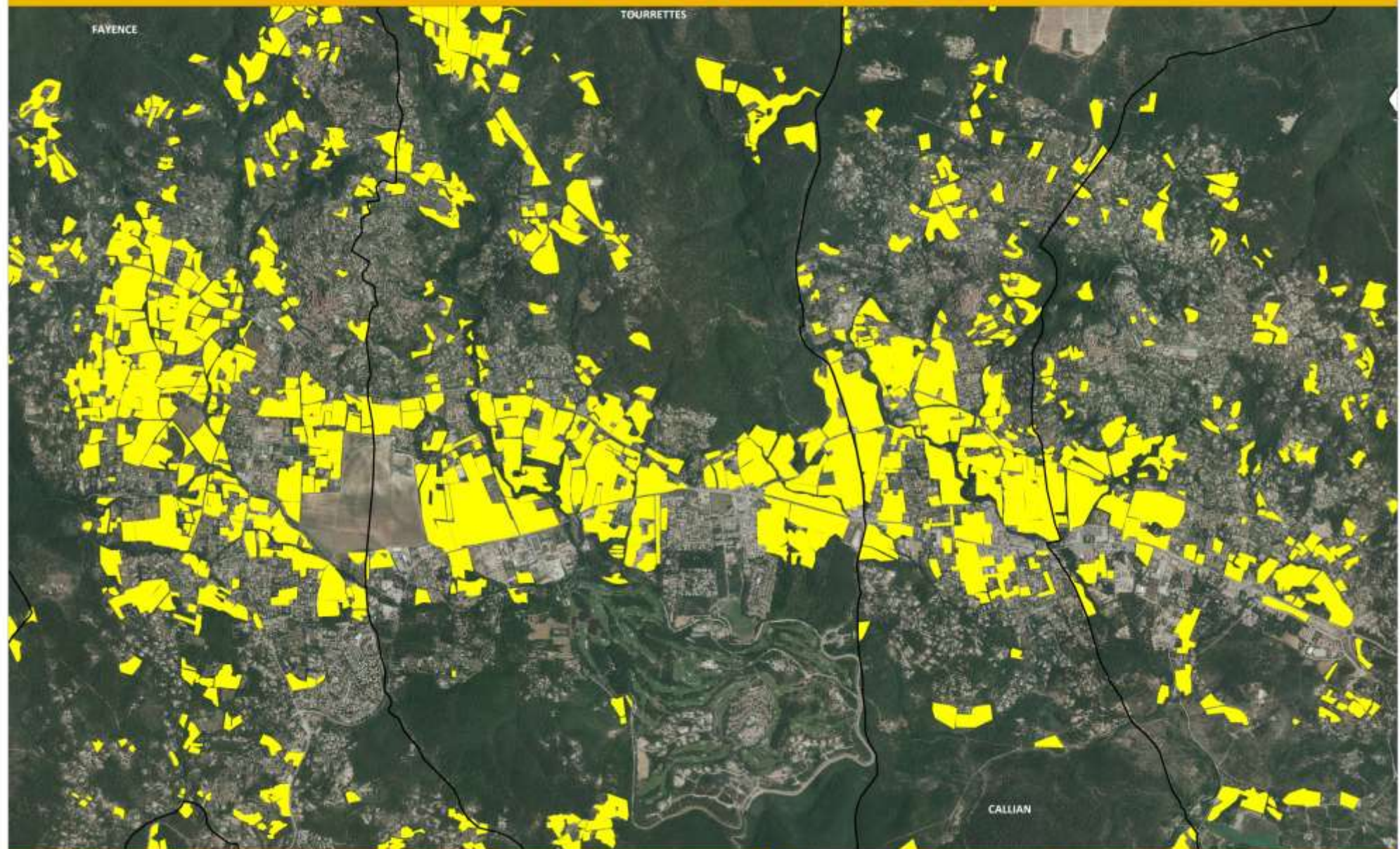
1:25 000

□ Limite communale



Sources
Fond : BD ORTHO 2011* - © IGN PFAR 2000
Edition : Avril 2015

ESPACES AGRICOLES IDENTIFIÉS SUR LA PLAINE EN 2015



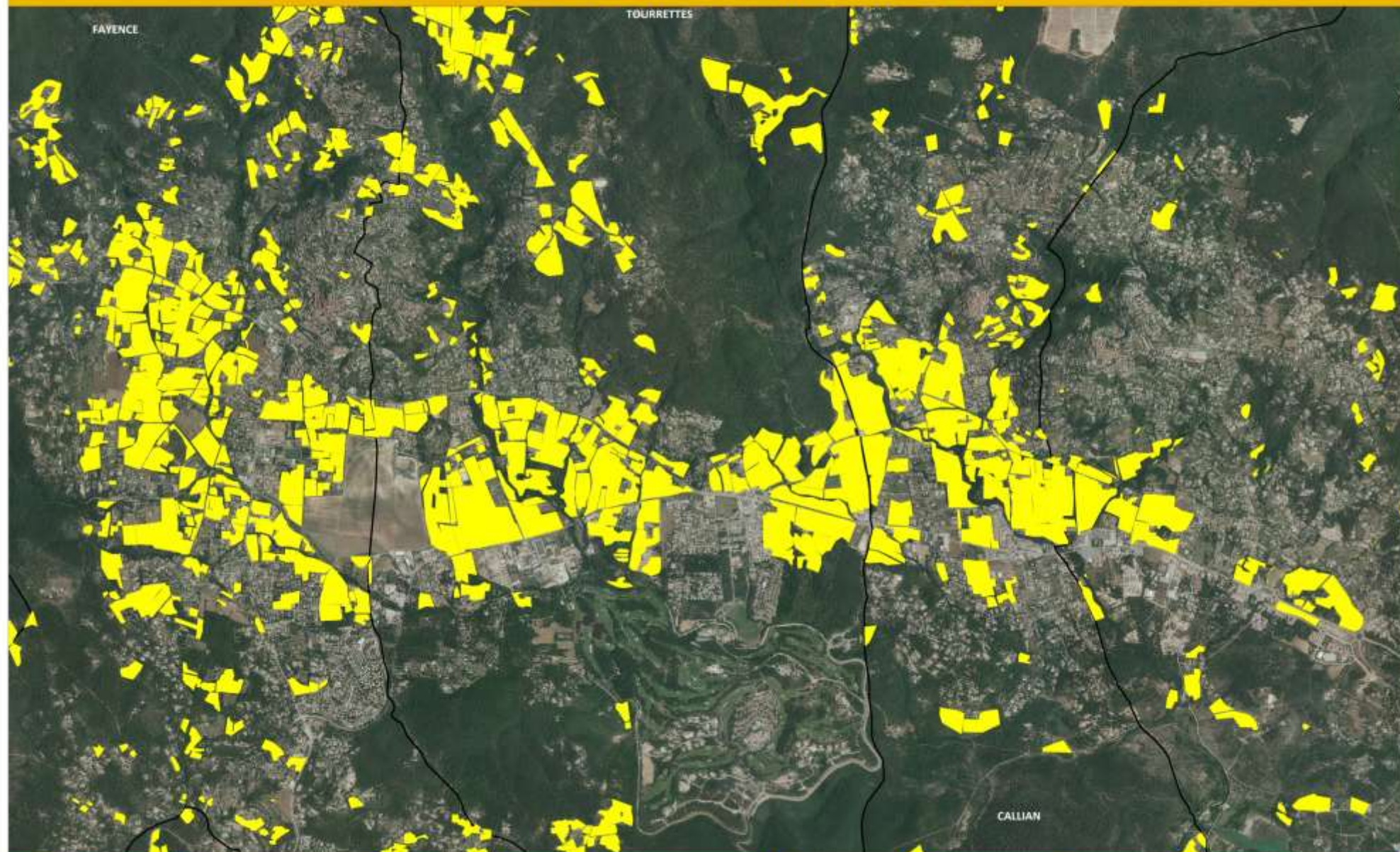
1:25 000

□ Limite communale



Sources
Fond : BD ORTHO 2011* - © IGN PFAR 2000
Edition : Avril 2015

PROJECTION DU DEVENIR DES ESPACES AGRICOLES



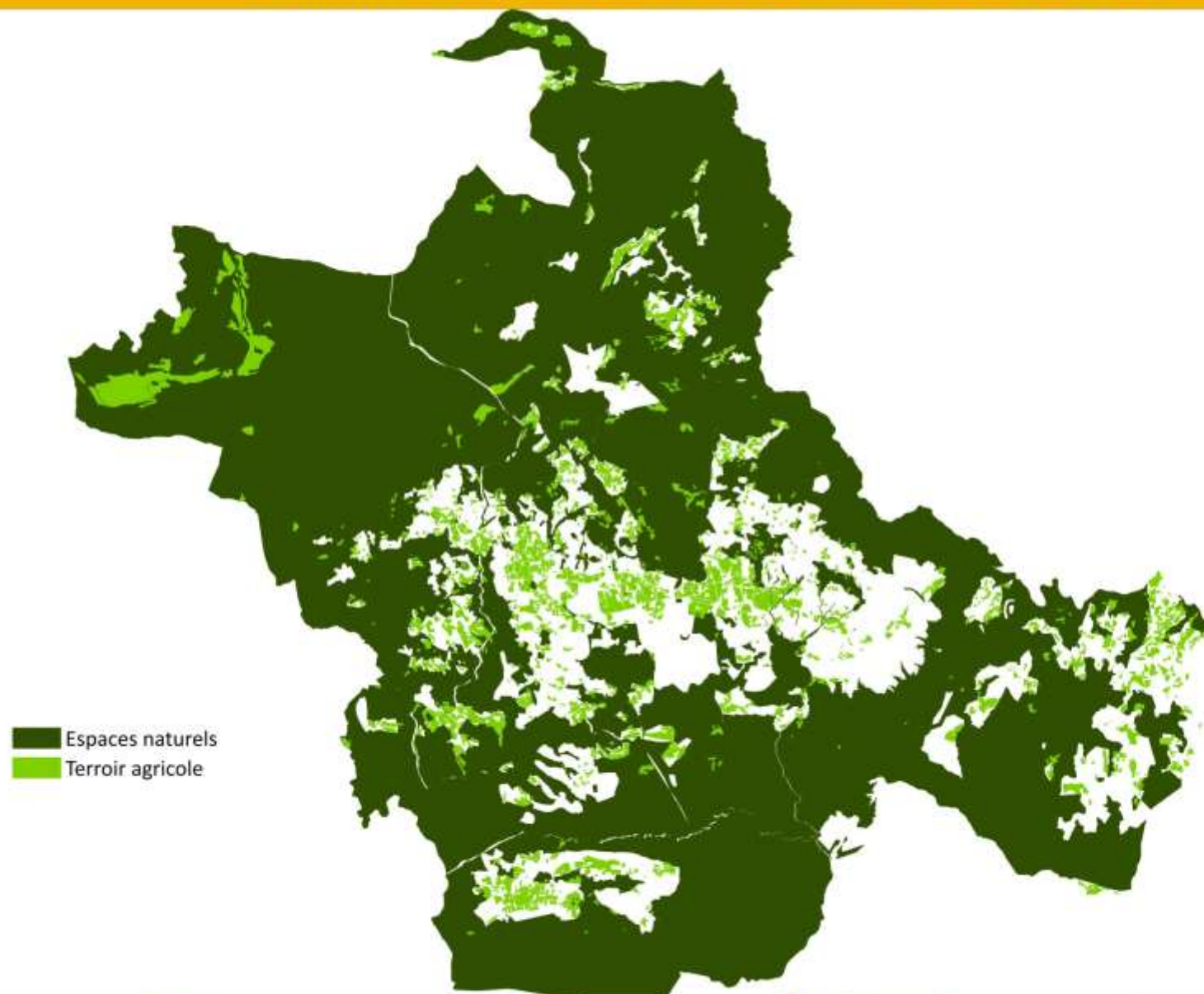
1:25 000

 Limite communale



Sources
Fond : BD ORTHO 2011* - © IGN PFAR 2000
Edition : Avril 2015

ARMATURE DES ESPACES NATURELS ET AGRICOLES DU SCOT



1:110 000

Limite communale

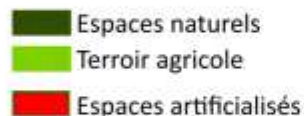


Sources
Fond : BD ORTHO 2011* - © IGN PEAR 2000
Edition : Avril 2015

ARMATURE DES ESPACES NATURELS ET AGRICOLES DU SCOT

Enjeux :

- Enjeu du maintien du potentiel foncier cultivable de plus en plus morcelé
- Enjeu paysager – préservation des perspectives sur les villages perchés
- Enjeu patrimonial fort : cabanon, bâtisse...
- Enjeu foncier : regroupement du parcellaire pour les nouvelles installations afin de limiter les déplacements très contraints dans la plaine



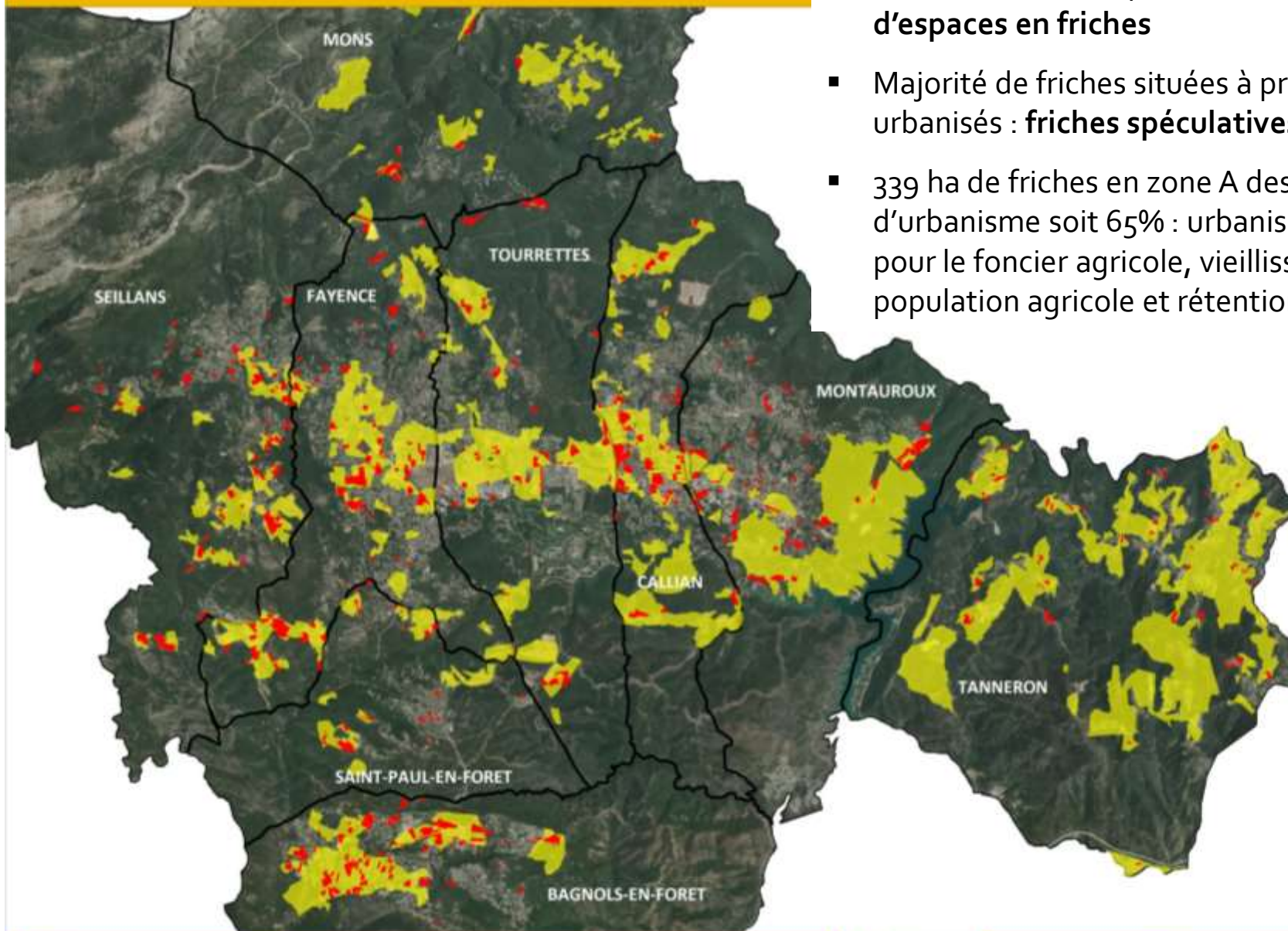
1:110 000

□ Limite communale



Sources
Fond : BD ORTHO 2011* - © IGN PEAR 2000
Edition : Avril 2015

LOCALISATION DES SECTEURS EN FRICHE



- Une des conséquences du développement de l'urbanisation des 40 dernières années : **518 ha d'espaces en friches**
- Majorité de friches situées à proximité des espaces urbanisés : **friches spéculatives**
- 339 ha de friches en zone A des documents d'urbanisme soit 65% : urbanisation destructurante pour le foncier agricole, vieillissement de la population agricole et rétention foncière.

ENJEU :
sécurisation du foncier agricole et mise en œuvre d'un véritable projet agricole intercommunal pour pérenniser et redynamiser l'agriculture du territoire



1:75 000

Limite communale

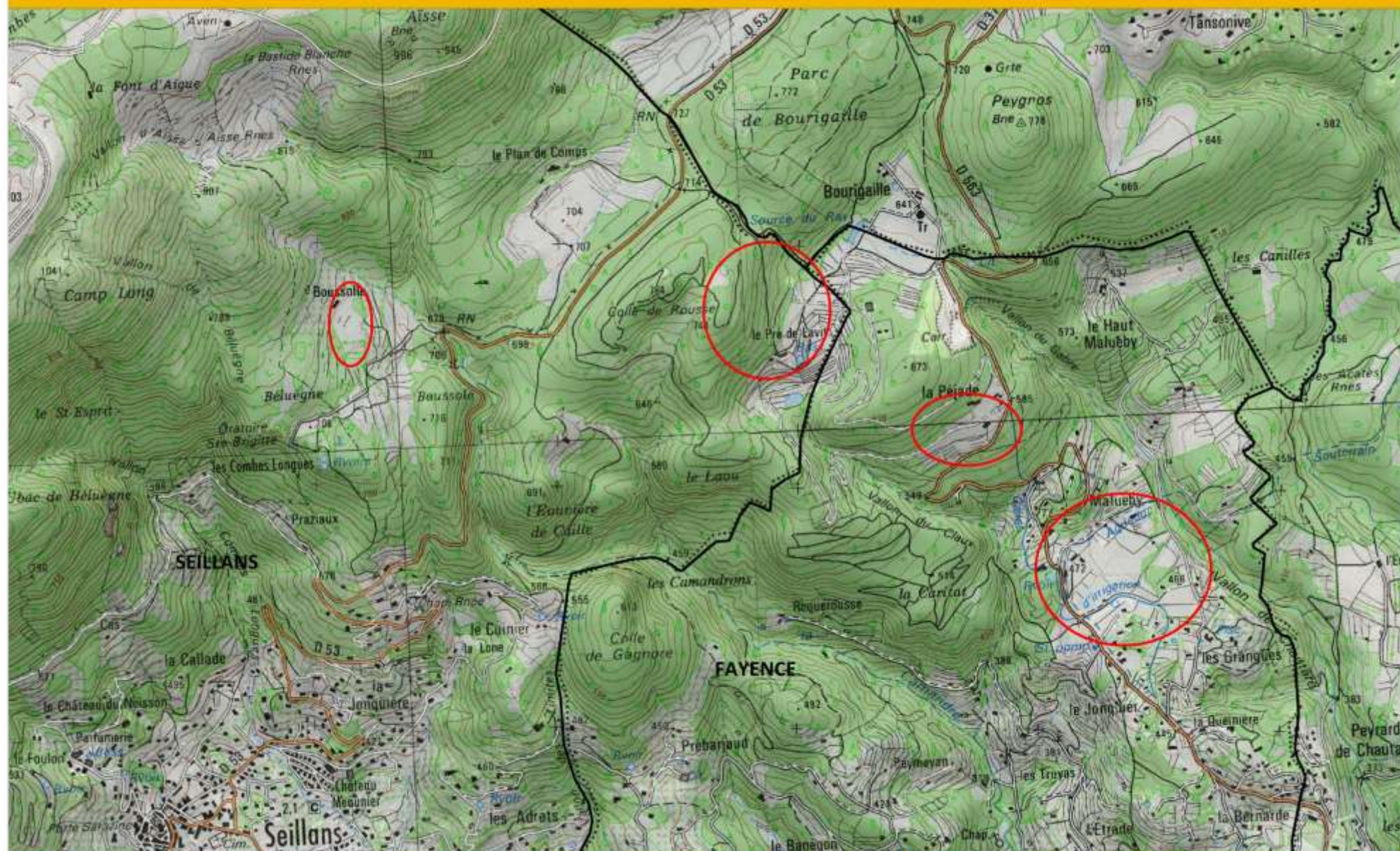


Sources
Fond : BD ORTHO 2011* - © IGN PFAR 2000
Edition : Avril 2015

**Proposition de zones boisées dont les potentialités agronomiques
pourraient être étudiées**



Espaces boisés identifiés pour étudier les potentialités agronomiques



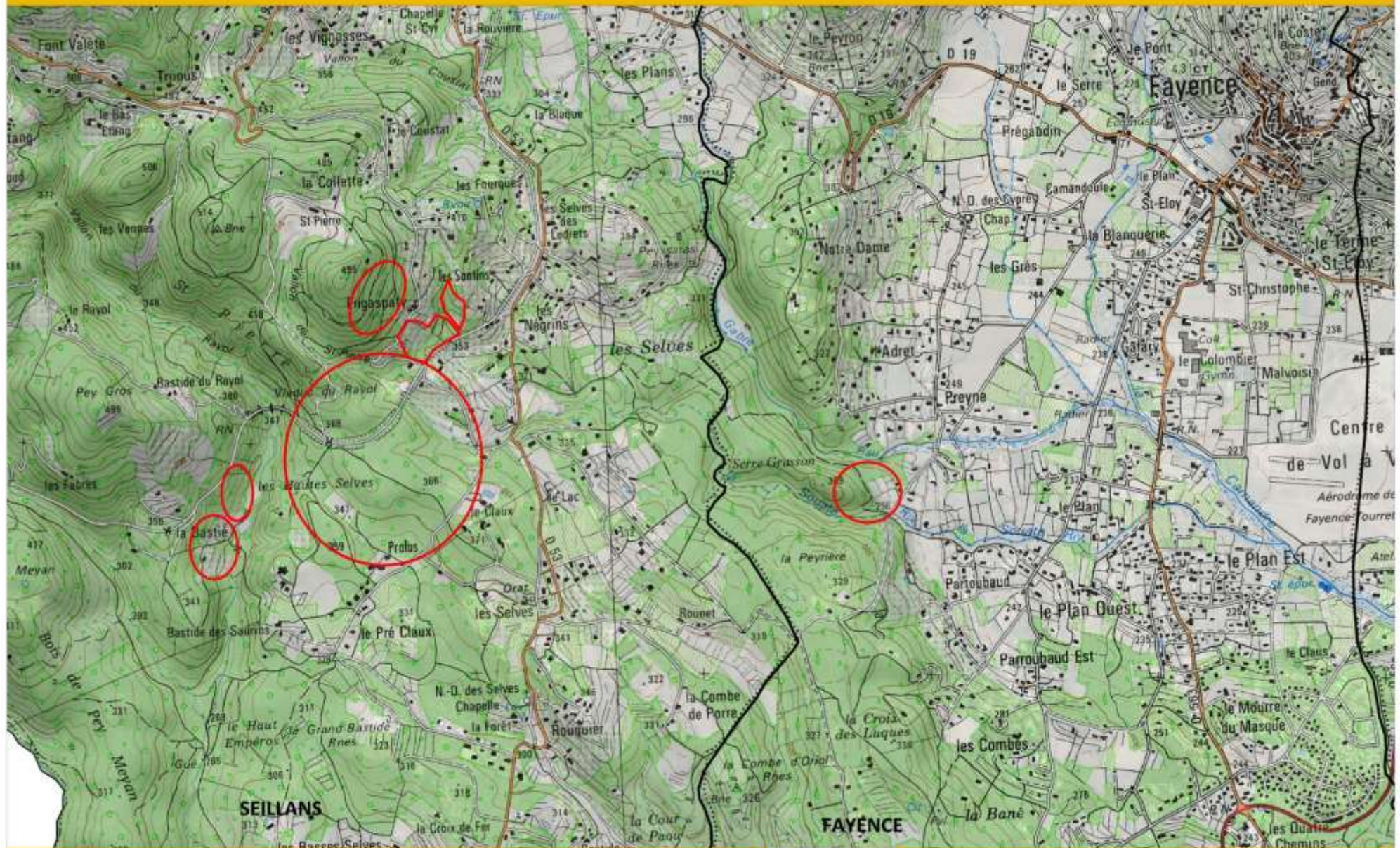
1:14 000

□ Limite communale



Sources
Fond : BD ORTHO 2011* - © IGN PFAR 2000
Edition : Avril 2015

Espaces boisés identifiés pour étudier les potentialités agronomiques

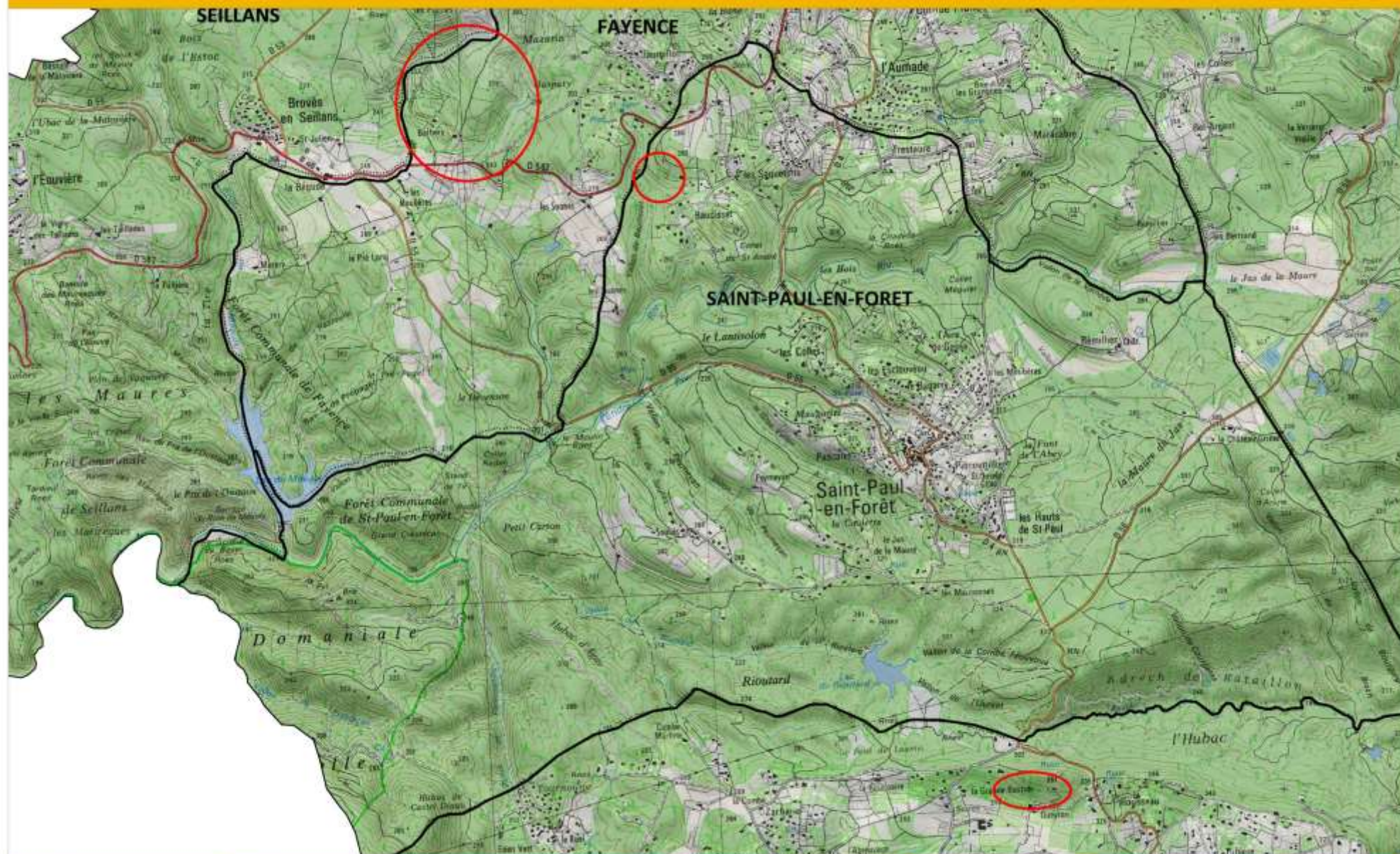


 Limite communale



Sources
Fond : BD ORTHO 2011* - © IGN PFAIR 2000
Edition : Avril 2015

Espaces boisés identifiés pour étudier les potentialités agronomiques



1:15 000

□ Limite communale



Sources
Fond : BD ORTHO 2011* - © IGN PFAR 2000
Edition : Avril 2015

- **Mai 2015** - TRAVAIL DE TERRAIN AVEC LES TECHNICIENS FILIÈRE DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE SUR LES SECTEURS EN FRICHE ET ESPACES BOISÉS IDENTIFIÉS – **IDENTIFICATION DU POTENTIEL AGRONOMIQUE DES TERRES**
- **Mai 2015** - FINALISATION DES ENTRETIENS AVEC LA PROFESSION AGRICOLE DE LA PLAINE DE FAYENCE ET BAGNOLS – 15 ENTRETIENS DÉJÀ RÉALISÉS
- **Juin/Juillet 2015** : RENDU FINAL DE L'ÉTUDE AU COMITÉ DE PILOTAGE SCoT
- **Juillet 2015** : RÉUNION DE PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE AUX ÉLUS ET PROFESSIONNELS DU MONDE AGRICOLE

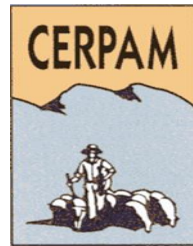


MERCI DE VOTRE ATTENTION

Communauté de Communes du Pays de Fayence

Présentation de la phase 1 du diagnostic agricole

20 avril 2015



Centre d'Etudes
et de Réalisations
Pastorales
Alpes-Méditerranée



LE PLAN D'OCCUPATION PASTORALE INTERCOMMUNAL (POPI) DU PAYS DE FAYENCE

RAPPORT FINAL

Octobre 2015

A.CASADELLA, P.THAVAUD

Avec la collaboration de C.Louis et J.C. Gal

Contenu de la présentation



- ✓ Contexte
- ✓ Problématiques et objectifs
- ✓ Contenu
- ✓ Calendrier



LES TERRITOIRES PASTORAUX Par commune

LE REGLEMENT COMMUNAL PASTORAL DES ZONES A ENJEUX:

- ZE DFCI
- ZE NATURA 2000
- ZE TORTUES
- ZE PROTECTION DES EAUX
- ZE RANDONNEE
- ZE EBC
- ZE MILITAIRE
- ZE PREDATION
- ZE CHASSE
- ZE GESTION DES FORETS



LE PLAN D' ACTIONS PASTORALES DU POPI DRACENIE

SIGNATURES DES ELUS
SIGNATURES DES ELEVEURS



ANNEXE : Fiches Territoires pastoraux(TP)

INTRODUCTION

LE PLAN D'OCCUPATION PASTORALE, une démarche de coopération entre éleveurs et élus pour dynamiser le pastoralisme à l'échelle territoriale.

Dans les années 90, on a assisté dans le var mais aussi dans la plupart des départements méditerranéens à un redéploiement de l'activité pastorale en lien avec la mise en place des grands aménagements de défense des forêts contre les Incendies (DFCI).

C'est à cette époque que se crée le **Réseau Coupure de combustible (RCC)** à l'initiative de l' INRA et des services pastoraux de L.R et PACA (SIME et CERPAM) qui réunira pendant plus de 20 ans les partenaires techniques et scientifiques de la DFCI. Le réseau a réalisé de nombreuses publications sur le sujet et en particulier un guide pratique sur la contribution du pastoralisme à l'entretien des coupures de combustible (Edition Techniques Pastorales OIER-SUAMME CERPAM Mai 2010).

Des troupeaux d'éleveurs de proximité (éleveurs ovins ou caprins locaux) ou d'autres départements (transhumance hivernale) ont été installés par les gestionnaires DFCI ou ont redéployé leurs troupeaux sur les coupures de combustible pour contribuer à l'entretien de ces ouvrages. Des travaux de grande ampleur sont réalisés avec les fonds européens et nationaux (Etat, Région, Département) pour aménager la forêt et permettre la viabilité pastorale des sites (débroussaillage, semis, clôtures, points d'eau)

Certains élus, de leur côté, se sont alarmés devant cette soudaine « poussée » du pastoralisme, le manque de connaissance sur cette activité et des conflits qui se sont développés entre des éleveurs et d'autres usagers des territoires (chasseurs principalement mais aussi randonneurs et propriétaires forestiers).

Le CERPAM dans le Var a été sollicité pour trouver des solutions de médiation. Il proposa alors une méthode originale inspirée des Plans d'Occupation des sols (POS) pour sortir de ces conflits **et instaurer un vrai dialogue constructif entre les acteurs** .

Cet démarche à la foi participative et coopérative a pour objet de favoriser une nouvelle relation entre éleveurs pastoraux et les communes (ou leur intercommunalité) mais aussi de permettre d'envisager des actions concrètes visant à conforter voire redéployer le pastoralisme notamment dans le cadre des nouveaux enjeux environnementaux (DFCI, Natura2000, chasse, prédation, protection des eaux,..)

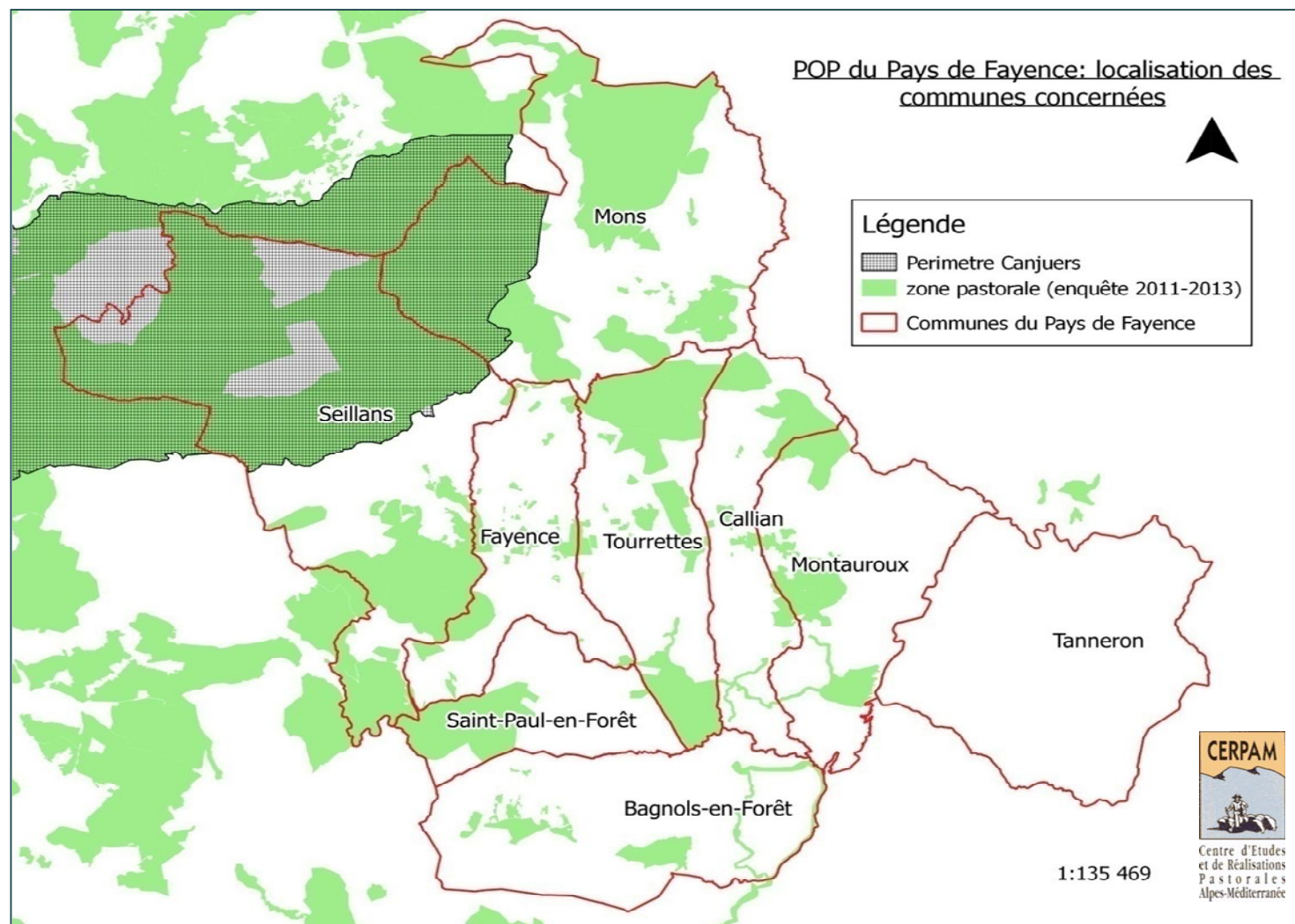
Le POP du Pays de Fayence : contexte

Pays de Fayence: 9 communes

- Une diminution des surfaces agricoles
- Un mitage de l'espace par l'urbanisation
- une partie du territoire dans le camps de Canjuers

40 % des surfaces naturelles pâturées par près de 50 éleveurs locaux ou transhumants hivernaux

le pastoralisme : un rôle **économique** mais aussi **socio-culturel traditionnel** et **environnemental**



Le POP Pays de Fayence : problématiques et objectifs

Problématiques

- Un **manque de visibilité** sur l'activité économique pastorale.
- Une **méconnaissance** de **l'occupation de l'espace** par le pastoralisme.
- Des troupeaux confrontés à la **prédation**.
- Une problématique économique de valorisation des produits en **circuits courts**.

Objectifs

- **Donner plus de visibilité** au pastoralisme tout en confortant son poids économique.
 - *Identifier les éleveurs (locaux et transhumants)*
 - *Connaître les territoires pastoraux des éleveurs, leurs pratiques et leurs projets*
 - *Étudier les possibilités de redéploiement et d'installations nouvelles*
- Connaître **l'importance de l'activité pastorale** du territoire et son impact.
 - *Sécuriser et optimiser les pratiques pastorales engagées dans l'entretien et la protection des espaces naturels*
 - *Repérer les conflits d'usage*
 - *Mieux intégrer l'activité pastorale dans l'aménagement du territoire et ainsi contribuer à sa mise en valeur*
- **Mieux appréhender les contraintes des éleveurs** en lien avec les problématiques de prédation et de valorisation des produits de l'élevage.

Le POP du Pays de Fayence : contenu

Un état des lieux détaillé et actualisé



Une cartographie des territoires
pastoraux revendiqués par les
éleveurs



Un Règlement Intercommunal
Pastoral, contrat moral entre la
collectivité et les éleveurs

• **Les Territoires pastoraux (TP)** : éleveur, type d'élevage, surfaces, effectifs, mode de gardiennage, lieu de transhumance, calendrier de pâturage, contraintes internes, projets

• **Les territoires pastoraux vacants (TPV)**

• **Les Zones ou secteurs à contraintes particulières, ZCP** : protection des sources, DFCI, MAE (**avec les dispositions applicables**), militaire, biodiversité,...

• Un plan d'actions pastorales

→ **Signature des élus et des éleveurs**

→ **Création d'une cellule de concertation annuelle pour le suivi de la mise en œuvre du POPI**

Le POP du Pays de Fayence : calendrier

Durée	Avancement	Calendrier prévisionnel
PHASE 1 : ETAT DES LIEUX		
4 mois	COFIL de lancement	09/12/2014
	Enquêtes éleveurs et cartographie territoires pastoraux	Décembre-mars
	Cartographie territoires pastoraux et fiches individuelles éleveurs	Février – mars
	COTECH 1	18/02/2015
	COFIL 2	12/05/2015
PHASE 2 : REGLEMENT-ENJEUX-ACTIONS		
5 mois	Enquêtes usagers et croisement des enjeux (cartographie)	mai - Juillet
	ATELIERS ENJEUX	10 et 11 juin 2015
	COTECH 2	16 septembre 2015
PHASE 3: RESTITUTION FINALE ET SIGNATURE		
2 mois	COFIL 3 (Commission agricole de la Cdc)	22 octobre 2015
	Signature par les élus et les éleveurs de La charte et lancement des actions	Début 2016

Etat des lieux : résultats des enquêtes auprès des éleveurs

La première étape consiste à réaliser un état des lieux des territoires pastoraux de chaque éleveur du territoire d'étude (commune ou intercommunalité), des périodes d'utilisation, des modes de gestion et des principales contraintes. Cette approche cartographique permet d'identifier les zones litigieuses éventuelles :

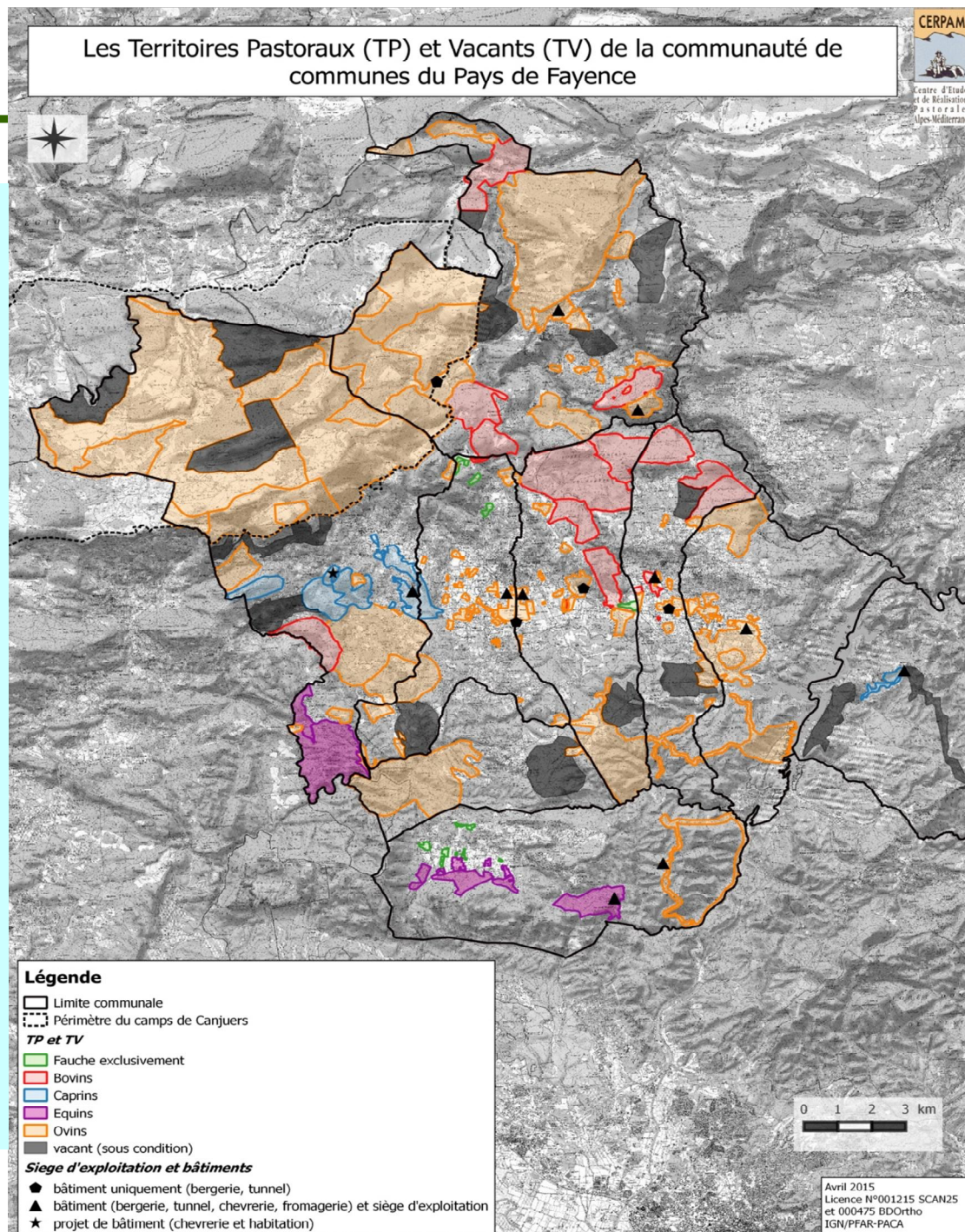
sur les limites territoriales entre éleveurs,
avec les propriétaires forestiers,
avec d'autres usagers de l'espace (chasseurs, randonneurs,...),

L'état des lieux permet d'inventorier également les besoins des éleveurs en surfaces pastorales ou en aménagements (clôtures, amélioration pastorale) afin d'améliorer la sécurité de leur système.

➤ Une fiche d'enquête collecte auprès des éleveurs (individuels ou collectifs) l'ensemble des caractéristiques actuelles de l'exploitation et du territoire pastoral mais aussi identifie les enjeux, les contraintes et les perspectives d'évolution sur l'utilisation de ce territoire.

➤ Une cartographie (sous SIG) présente les territoires pastoraux (TP) de chaque éleveur mais également les territoires pastoraux vacants (TPV) pouvant être l' objet d' un redéploiement pastoral d' un éleveur local ou d' une installation nouvelle .

Cette cartographie est réalisée à l'échelle communale afin de permettre un rendu adapté à chacune des municipalités concernées ; une synthèse intercommunale est également présentée.



Etat des lieux : résultats des enquêtes auprès des éleveurs

Chiffres clés

- 48 éleveurs, 31 structures officielles,
- 23 Territoires Pastoraux (21 gérants)
→ 21 enquêtes éleveurs (en 2014 et 2015)

PLAN D'OCCUPATION PASTORALE INTERCOMMUNAL DU PAYS DE FAYENCE

FICHES TERRITOIRES PASTORAUX

TP N° 1

Éleveurs : ATH Alpes Var

(4 structures agricoles, 5 associés, personne-contact : Alain Barles)

Siège d'exploitation en Pays de Fayence : OUI ☐ NON ☐

Adresse du siège : La Chaumette, 04140 Selonnet

Type d'élevage : transhumant hivernale bovin viande

Effectif troupeau : ovins caprins 25 bovins

Type de production : vente directe ou à des grossistes

Main d'œuvre (UTH) : 0,5 (Alain Barles)

Mode de gardiennage : Garde ☐ Parcs ☐ Lâcher dirigé ☐

Sites par commune :

Communes	Nbre de Sites	surface (en ha)	Période de pâturage			
			P	E	A	H
SEILLANS	1	144,32	X			X
TOTAL TP 1	1	144,32				

Transhumance (l'été) : OUI ☐ NON ☐

Lieu :

Camion ☐ A pied ☐

Transhumance hivernale : OUI ☐ NON ☐

Camion ☐ A pied ☐

Bâtiments sur le territoire : OUI ☐ NON ☐

Précision :

Trajectoire :

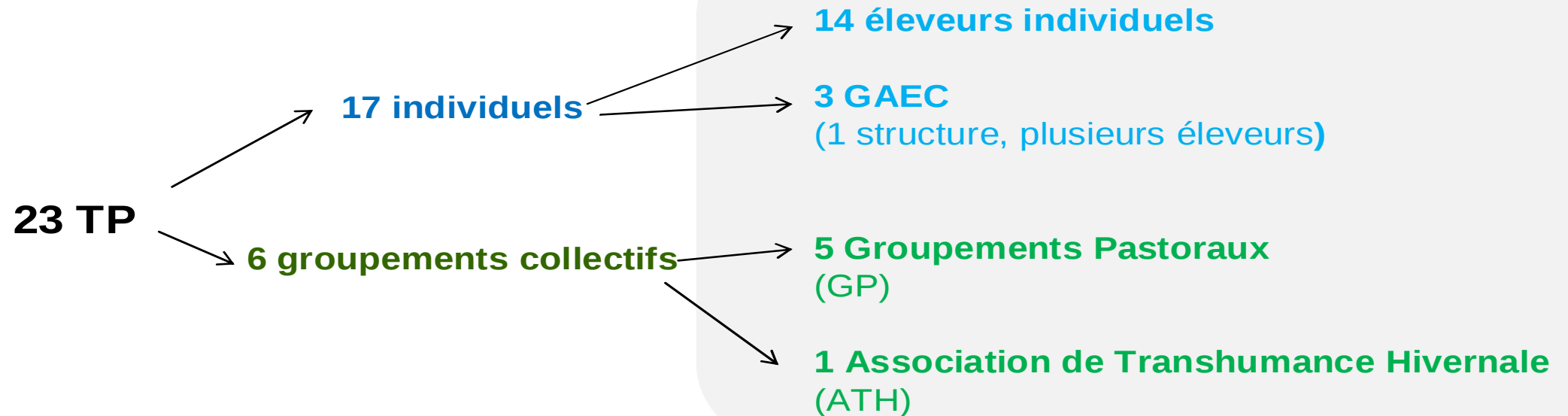
Evolution de l'exploitation : maintien de l'activité.

Contraintes : Complexité administrative et activité de loisir (portes des parcs laissées ouvertes par les VTTistes et cavaliers)

Projets : Pérenniser la transhumance inverse (une MAE DFCI est indispensable pour équilibrer le budget)

Etat des lieux : résultats des enquêtes auprès des éleveurs

Chiffres clés



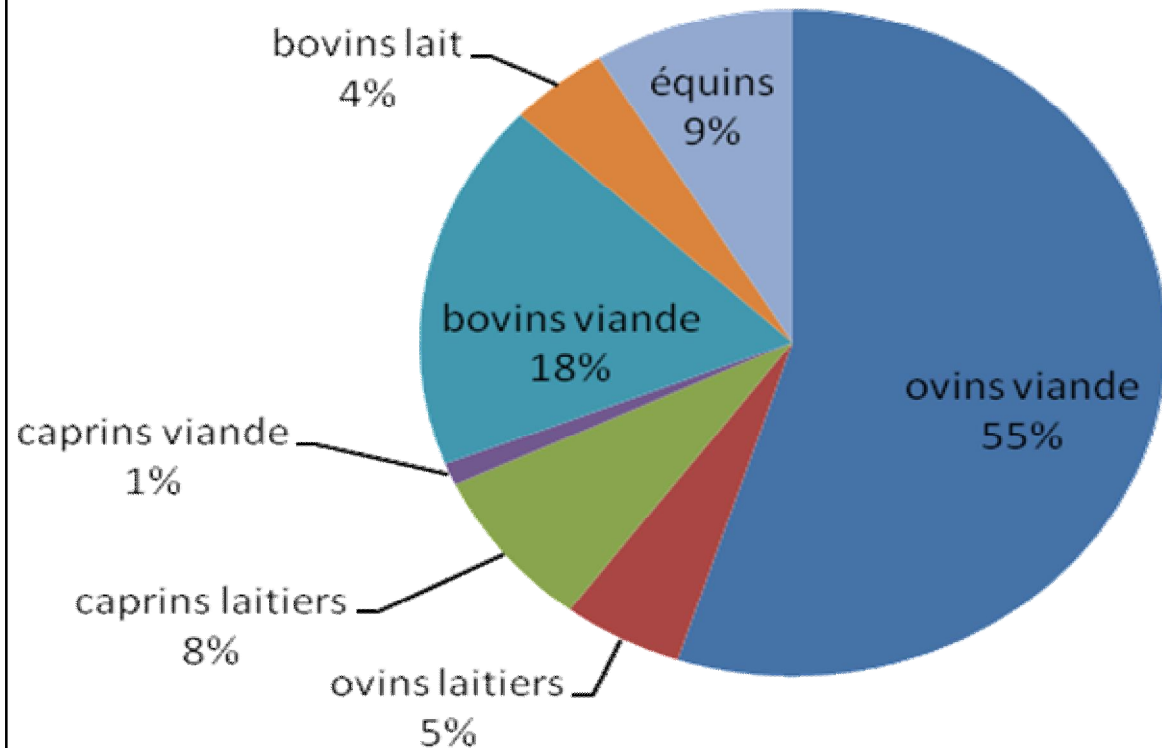
Etat des lieux : premiers résultats des enquêtes auprès des éleveurs

Chiffres clés

- **10 sièges** d'exploitation (sur le Pays de Fayence)
- 1 projet de déplacement d'un siège -
- **23 TP** soit 14300 ha pâturés (40% des *espaces naturels** du Pays de Fayence)
- **11 155 ovins** (dont 165 laitiers), **325 caprins**, **310 bovins** et **47 équins**

* *Espace naturel* = toute surface non classée comme « urbanisée » dans le PLU: bois, surface agricole,...

Répartition des territoires pastoraux utilisés par espèce



Quelques indicateurs significatifs des enquêtes

- **Les grands systèmes d'élevage :**

Système d'élevage	Nb de TP	Nb de structures	Nb d'éleveurs
Ovins-viande	14	20	27
Caprins-ovins-bovins lait-fromager	4	5	7
Bovins-viande	3	3	9
Equins	2	2	4

- **Effectif troupeau par TP :**

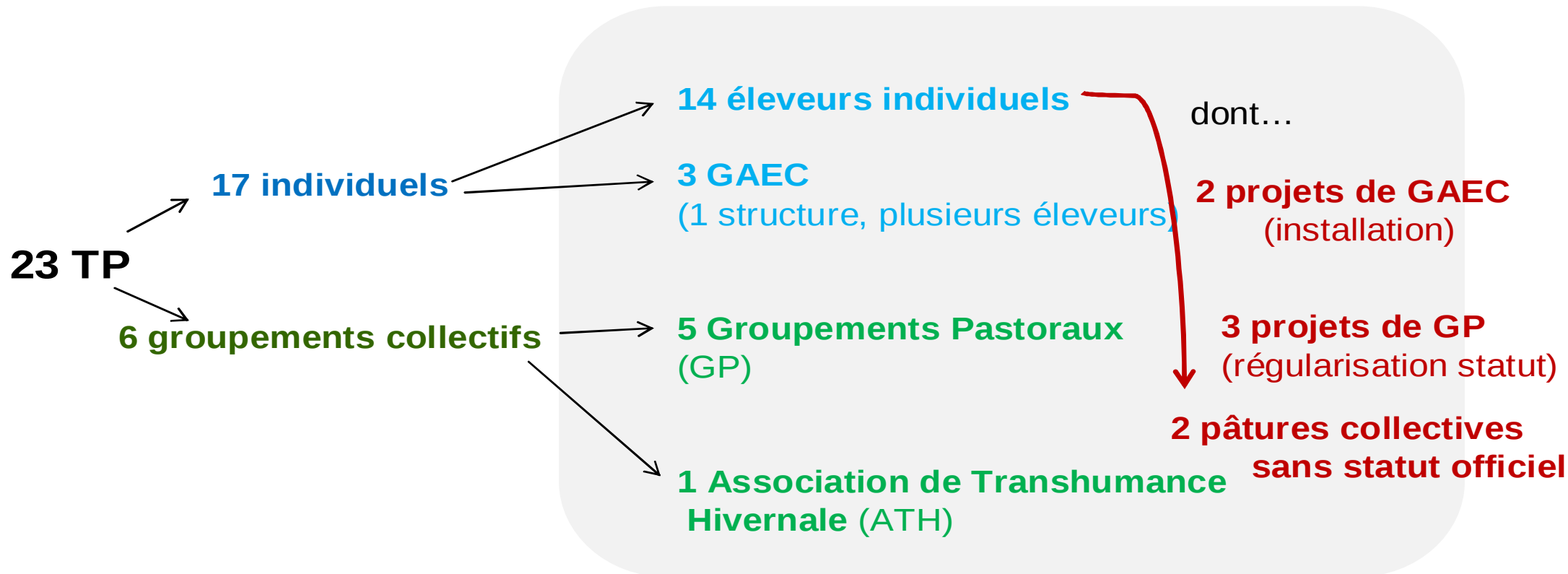
350 à 2000 brebis 45 à 100 chèvres 25 à 135 bovins 10 à 22 chevaux

- **Les chiens de protection: 111**

- **L'emploi:** 12 emplois d'éleveurs (membres de la structure), salariés (fromagerie, découpe de viande) et bergers (en estive l'été, sur Canjuers aidant contre la prédation)

Quelques indicateurs significatifs des enquêtes

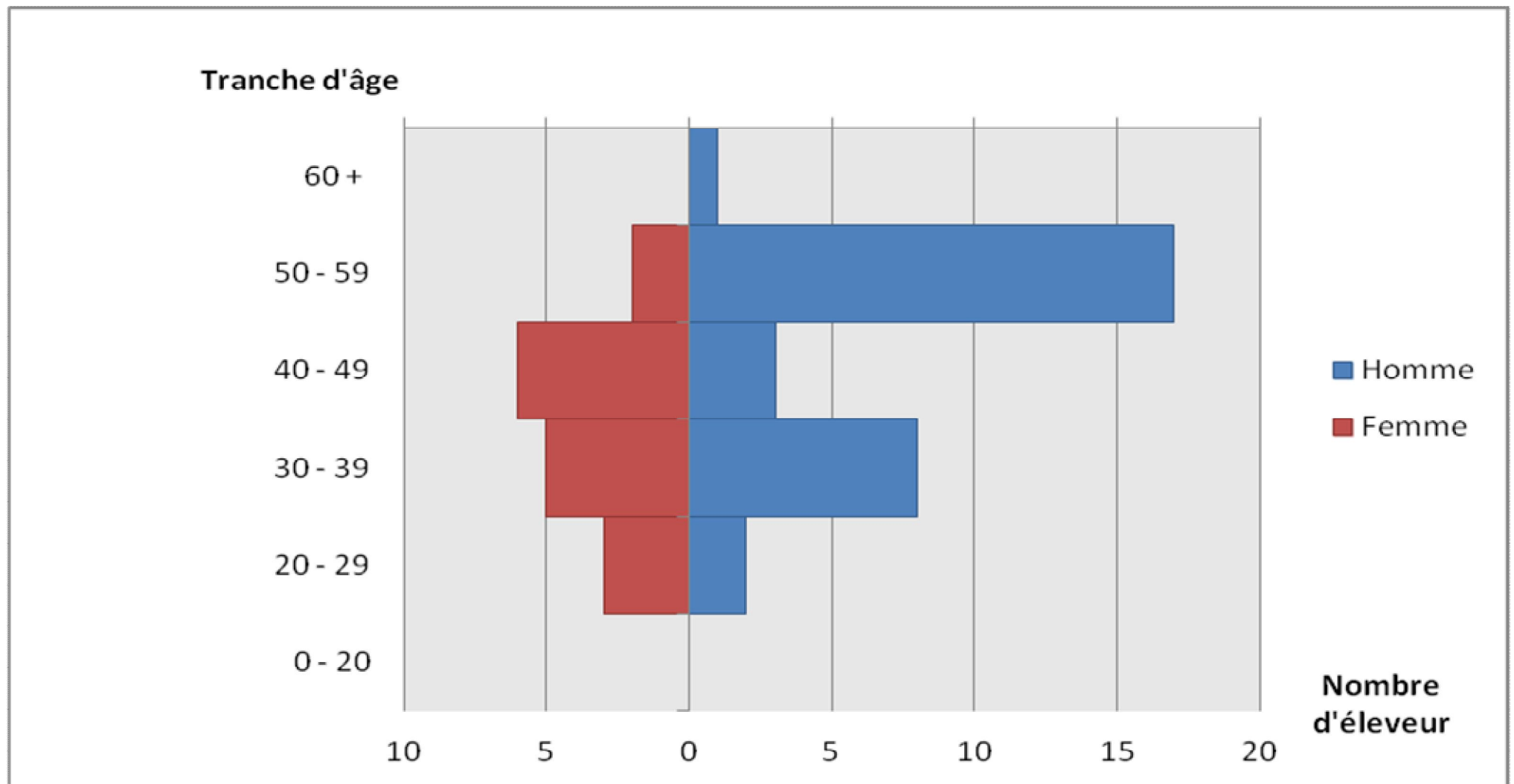
- Projets d'installation et gestion d'espace collective



- Les Groupements Collectifs :

- ✓ 6 Groupements Collectifs (GP/ATH) gèrent 20% du territoire pastoral
- ✓ Gestion collective de plus de 80% du territoire pastoral

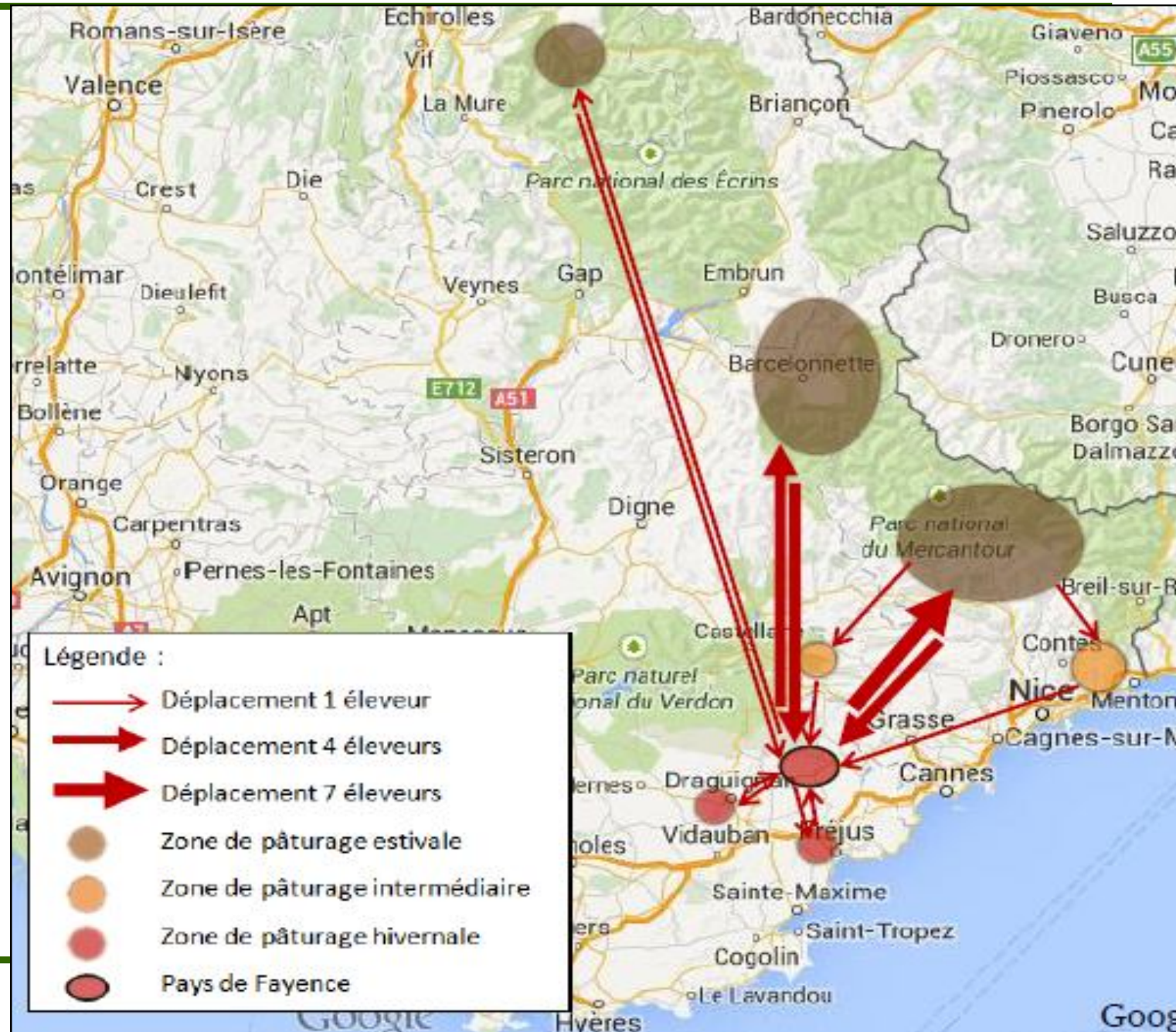
Quelques indicateurs significatifs des enquêtes



Quelques indicateurs significatifs des enquêtes

- **Mobilité des élevages:**
 - ✓ **7 Transhumants hivernaux**
 - ✓ **9 estives l'été**

Image extraite de :

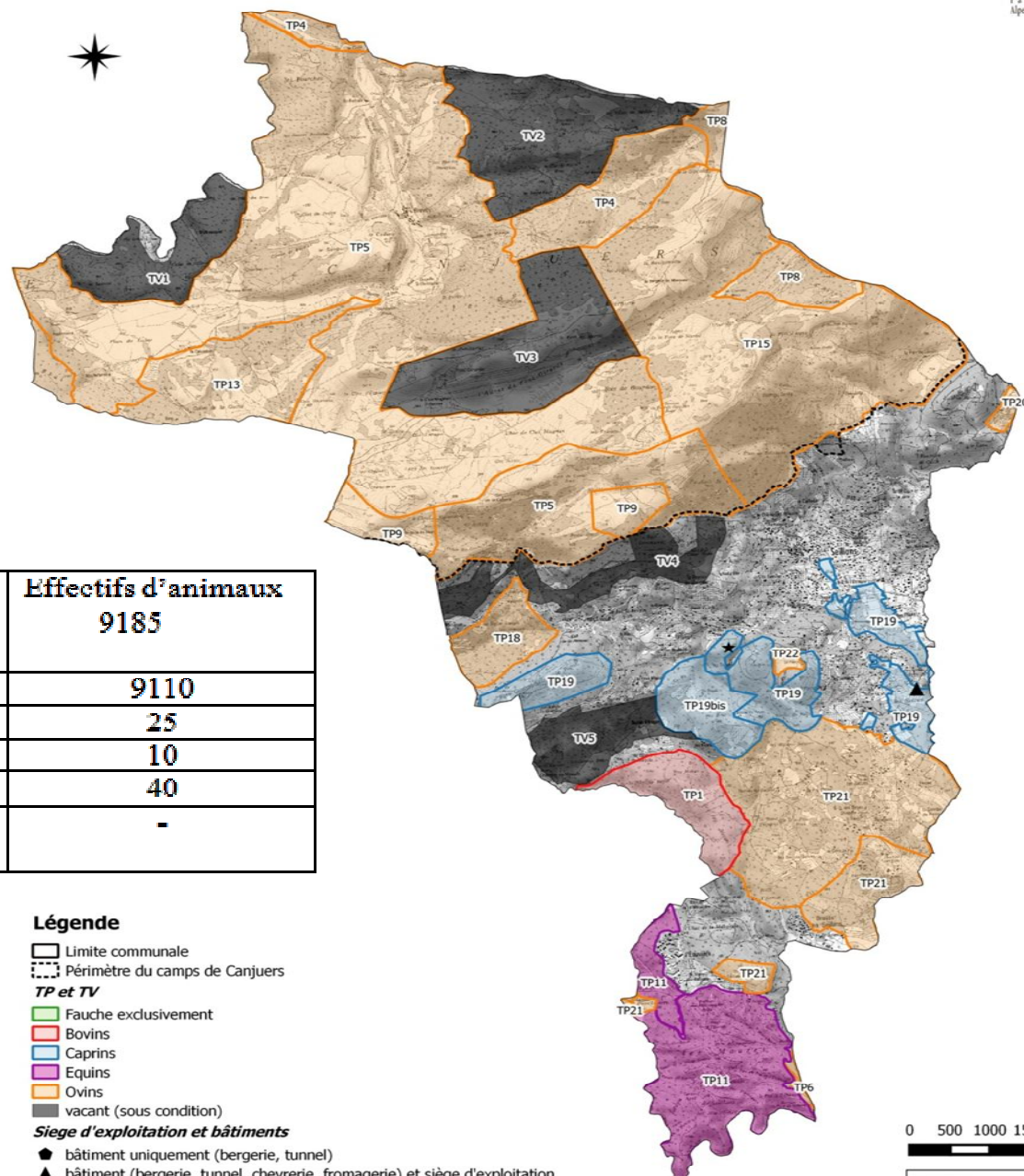


Les TP par commune: Seillans

Les Territoires Pastoraux (TP) et Vacants (TV) de la commune de Seillans

Superficie communale	8 866
Superficie naturelle	7903
Pourcentage des surfaces naturelles pâturées	74 %
Pourcentage des surfaces naturelles vacantes	15%

15 territoires pastoraux utilisés	Surface (ha) 5877.43	Nombre d'éleveurs 17	Effectifs d'animaux 9185
Dont TP ovins	5055.21	14	9110
Dont TP bovins	144.32	1	25
Dont TP équins	389.76	1	10
Dont TP caprins	288.14	1	40
5 territoires pastoraux vacants	1199.12	-	-



0 500 1000 1500 m

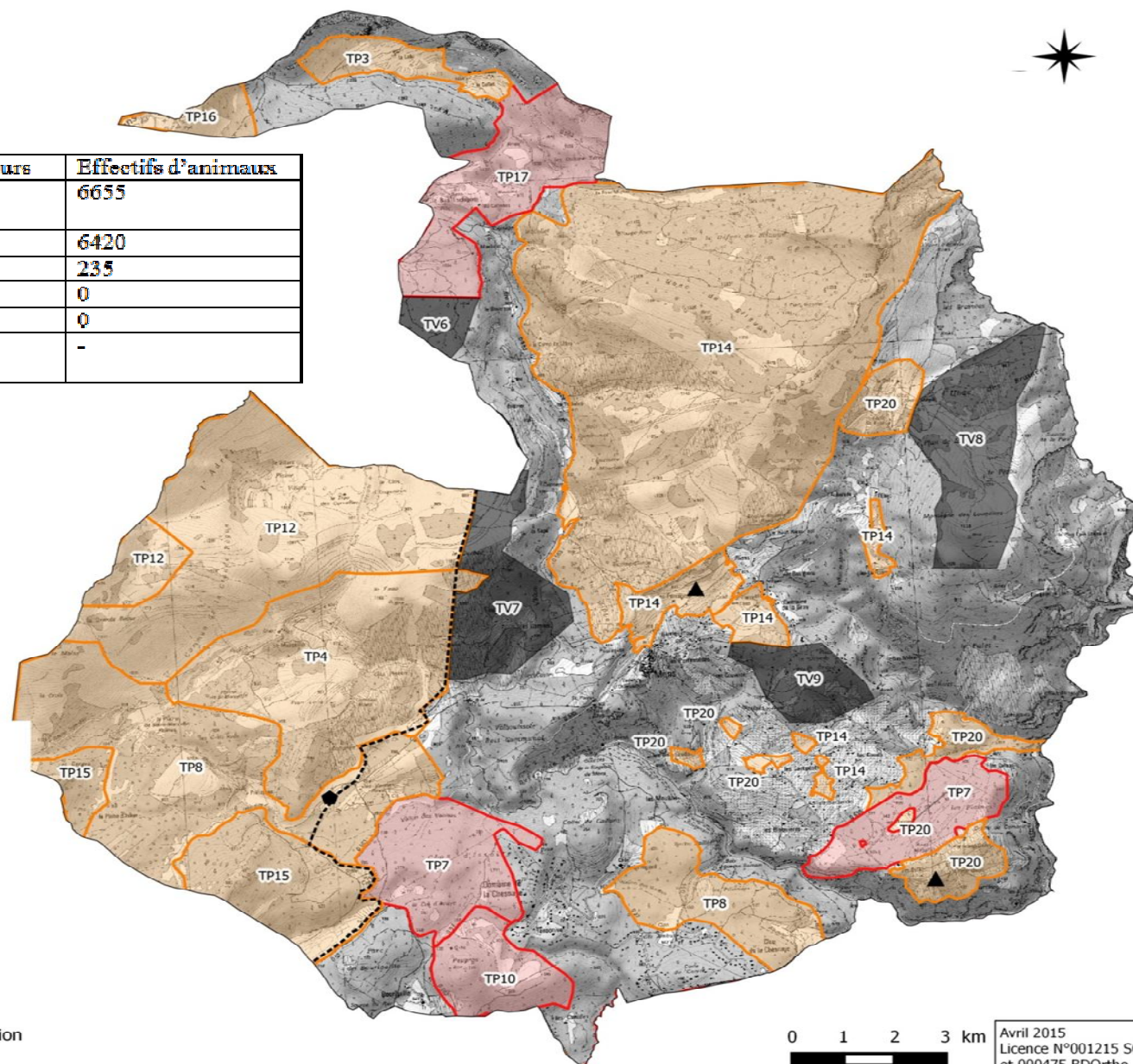
Avril 2015
Licence N°001215 SCAN25
et 000475 BDOrtho
IGN/PFAR-PACA

Les TP par commune: Mons

Superficie communale	7663
Superficie naturelle	7363
Pourcentage des surfaces naturelles pâturées	58%
Pourcentage des surfaces naturelles vacantes	6%

Alopes-Méditerranée

	Surface (ha)	Nombre d'éleveurs	Effectifs d'animaux
11 territoires pastoraux utilisés	4284.95	18	6655
Dont TP ovins	3654.66	15	6420
Dont TP bovins	630.29	3	235
Dont TP équins	0	0	0
Dont TP caprins	0	0	0
4 territoires pastoraux vacants	476.89	-	-



0 1 2 3 km

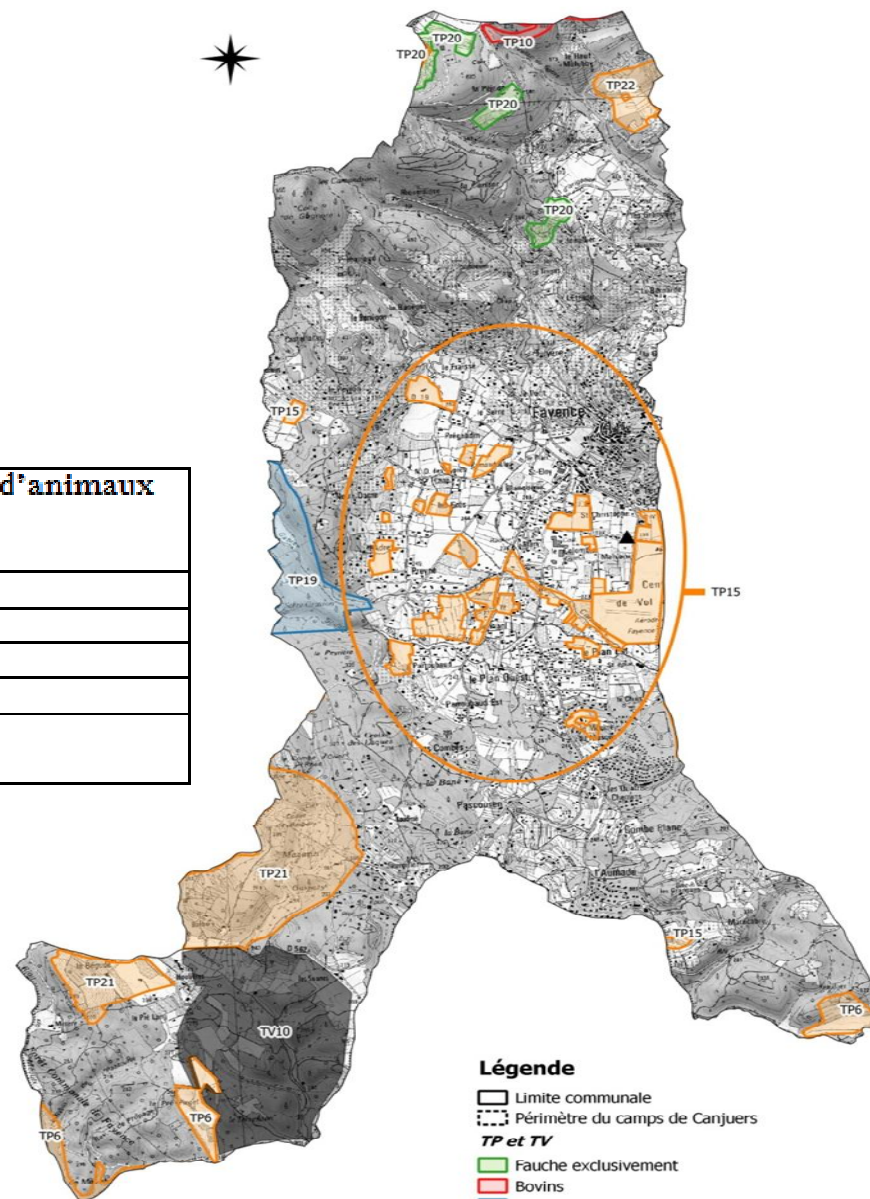
Avril 2015
Licence N°001215 SCAN25
et 000475 BDOrtho
IGN/PFAR-PACA

Les TP par commune: Fayence

Les Territoires Pastoraux (TP) et Vacants (TV) de la commune de Fayence

Superficie communale	2 768
Superficie naturelle	1729
Pourcentage des surfaces naturelles pâturées	22%
Pourcentage des surfaces naturelles vacantes	9%

7 territoires pastoraux utilisés	Surface (ha) 372.77	Nombre d'éleveurs 9	Effectifs d'animaux 3095
Dont TP ovins	325.64	6	2920
Dont TP bovins	4.41	2	135
Dont TP équins	0	0	0
Dont TP caprins	42.72	1	40
1 territoire pastoral vacant	169.04	-	-



Avril 2015
Licence N°001215 SCAN25
et 000475 BDOrtho
IGN/PFAR-PACA

Les TP par commune: Tourrettes

Les Territoires Pastoraux (TP) et Vacants (TV) de la commune de Tourrettes

Superficie communale	3 399
Superficie naturelle	2833
Pourcentage des surfaces naturelles pâturées	50%
Pourcentage des surfaces naturelles vacantes	4%

	Surface (ha)	Nombre d'éleveurs	Effectifs d'animaux
6 territoires pastoraux utilisés	1417.13	8	2145
Dont TP ovins	545.41	5	1910
Dont TP bovins	871.62	3	235
Dont TP équins	0	0	0
Dont TP caprins	0	0	0
1 territoire pastoral vacant	114.98	-	-

Légende

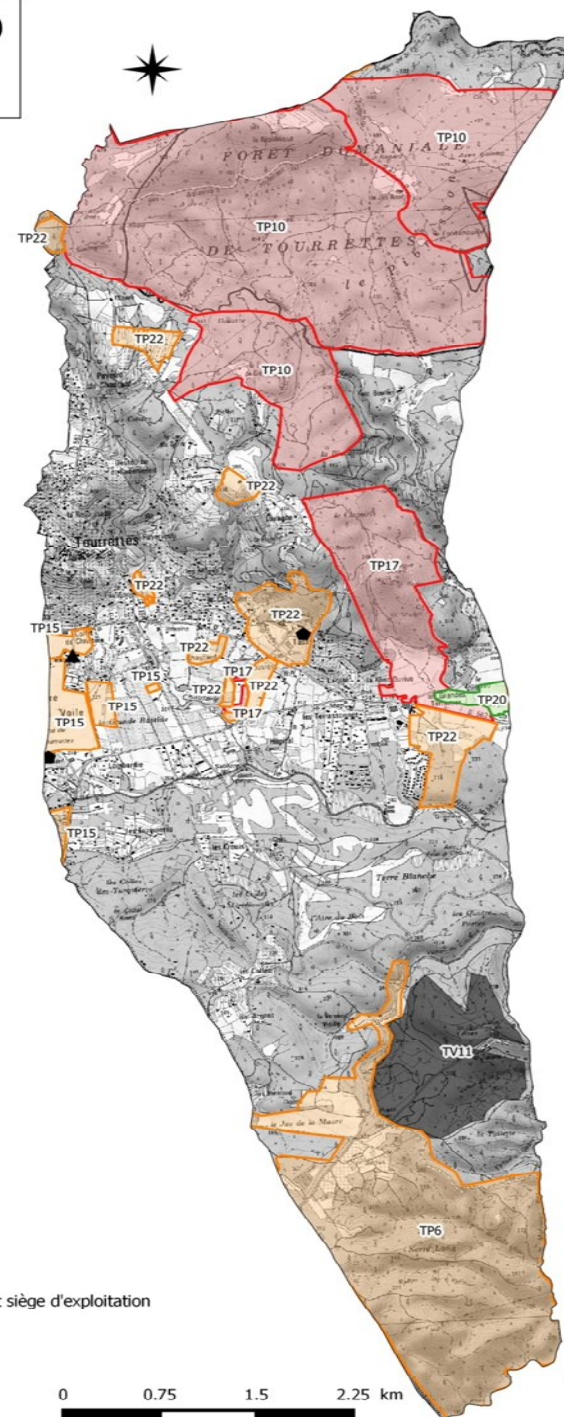
- Limite communale
- Périmètre du camp de Canjuers

TP et TV

- Fauche exclusivement
- Bovins
- Caprins
- Equins
- Ovins
- vacant (sous condition)

Siege d'exploitation et bâtiments

- bâtiment uniquement (bergerie, tunnel)
- bâtiment (bergerie, tunnel, chevrerie, fromagerie) et siège d'exploitation
- projet de bâtiment (chevrerie et habitation)



Les Territoires Pastoraux (TP) et Vacants (TV) de la commune de Callian

Superficie communale	2 542
Superficie naturelle	2268
Pourcentage des surfaces naturelles pâturées	22%
Pourcentage des surfaces naturelles vacantes	8%

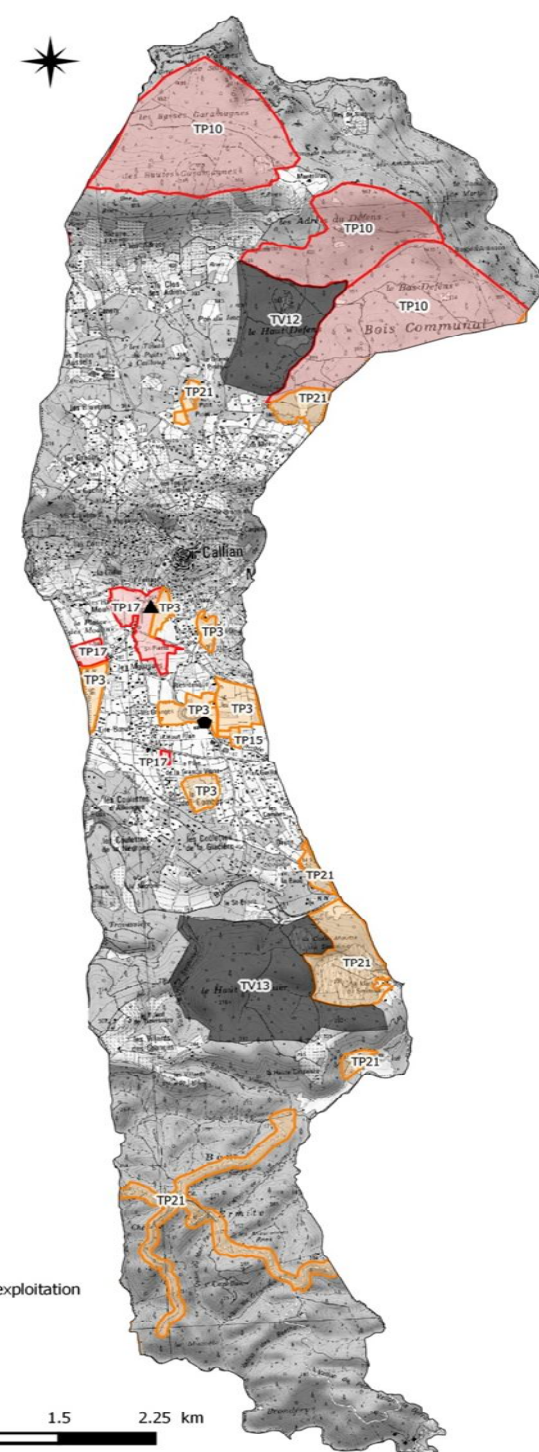
	Surface (ha)	Nombre d'éleveurs	Effectifs d'animaux
5 territoires pastoraux utilisés	504.66	7	2895
Dont TP ovins	147.77	4	2660
Dont TP bovins	356.89	3	235
Dont TP équins	0	0	0
Dont TP caprins	0	0	0
2 territoires pastoraux vacants	191.15	-	-

Légende

-  Limite communale
 Périmètre du camp de Canjuers
TP et TV
 Fauche exclusivement
 Bovins
 Caprins
 Equins
 Ovins
 vacant (sous condition)
- Siege d'exploitation et bâtiments***
- ♣ bâtiment uniquement (bergerie, tunnel)
 - ▲ bâtiment (bergerie, tunnel, chevrerie, fromagerie) et siège d'exploitation
 - ★ projet de bâtiment (chevrerie et habitation)

Avril 2015
Licence N°001215 SCAN25
et 000475 BDOrtho
IGN/PFAR-PACA

0 0.75 1.5 2.25 km

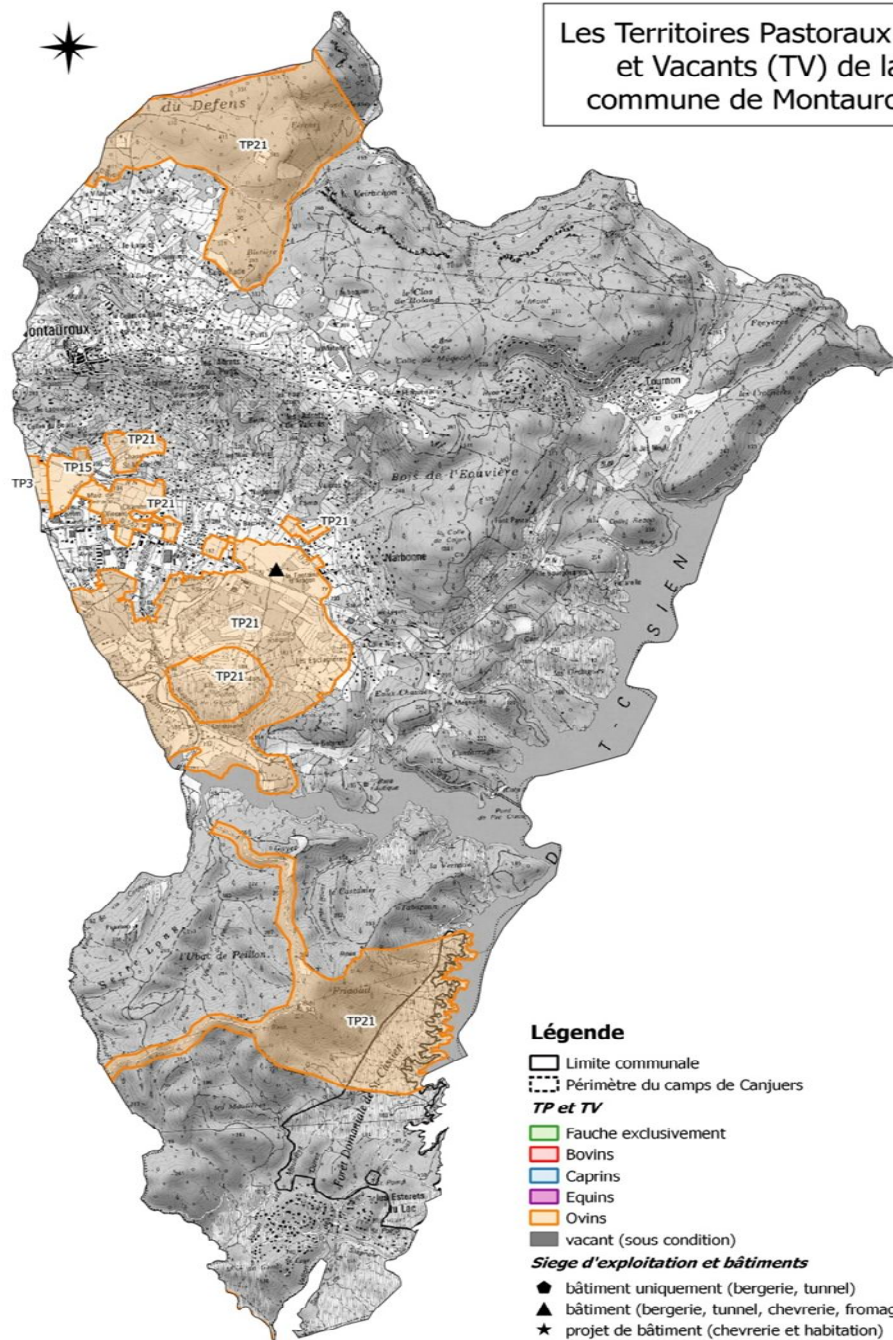




Les Territoires Pastoraux (TP) et Vacants (TV) de la commune de Montauroux



Les TP par commune: Montauroux



Superficie communale	3 354
Superficie naturelle	3025
Pourcentage des surfaces naturelles pâturées	22%
Pourcentage des surfaces naturelles vacantes	0%

	Surface (ha)	Nombre d'éleveurs	Effectifs d'animaux
3 territoires pastoraux utilisés	654.64	5	2660
Dont TP ovins	654.64	5	2660
Dont TP bovins	0	0	0
Dont TP équins	0	0	0
Dont TP caprins	0	0	0
0 territoire pastoral vacant	0	-	-

Légende

- Limite communale
- Périmètre du camp de Canjuers

TP et TV

- Fauche exclusivement
- Bovins
- Caprins
- Equins
- Ovins
- vacant (sous condition)

Siege d'exploitation et bâtiments

- bâtiment uniquement (bergerie, tunnel)
- bâtiment (bergerie, tunnel, chevrerie, fromagerie) et siège d'exploitation
- projet de bâtiment (chevrerie et habitation)

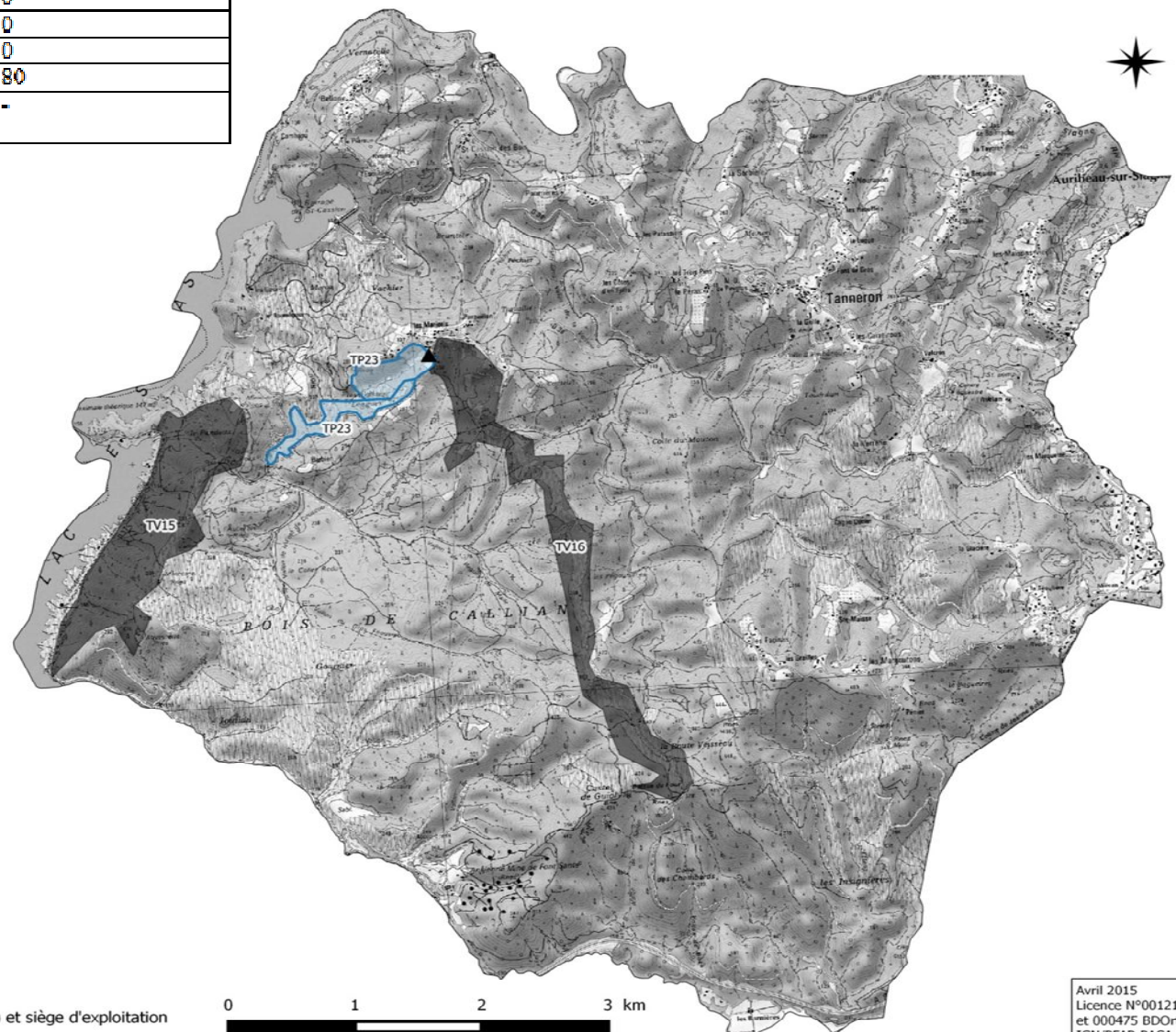
0 0.75 1.5 2.25 km

Avril 2015
Licence N°001215 SCAN25
et 000475 BDOrtho
IGN/PFAR-PACA

Les TP par commune: Tanneron

Superficie communale	5 278
Superficie naturelle	4853
Pourcentage des surfaces naturelles pâturées	<1%
Pourcentage des surfaces naturelles vacantes	5%

	Surface (ha)	Nombre d'éleveurs	Effectifs d'animaux
1 territoire pastoral utilisé	33.55	0	0
Dont TP ovins	0	0	0
Dont TP bovins	0	0	0
Dont TP équins	0	0	0
Dont TP caprins	33.55	2	80
2 territoires pastoraux vacants	255.23	-	-



Légende

- Limite communale
- Périètre du camps de Canjuers

TP et TV

- Fauche exclusivement
- Bovins
- Caprins
- Equins
- Ovins
- vacant (sous condition)

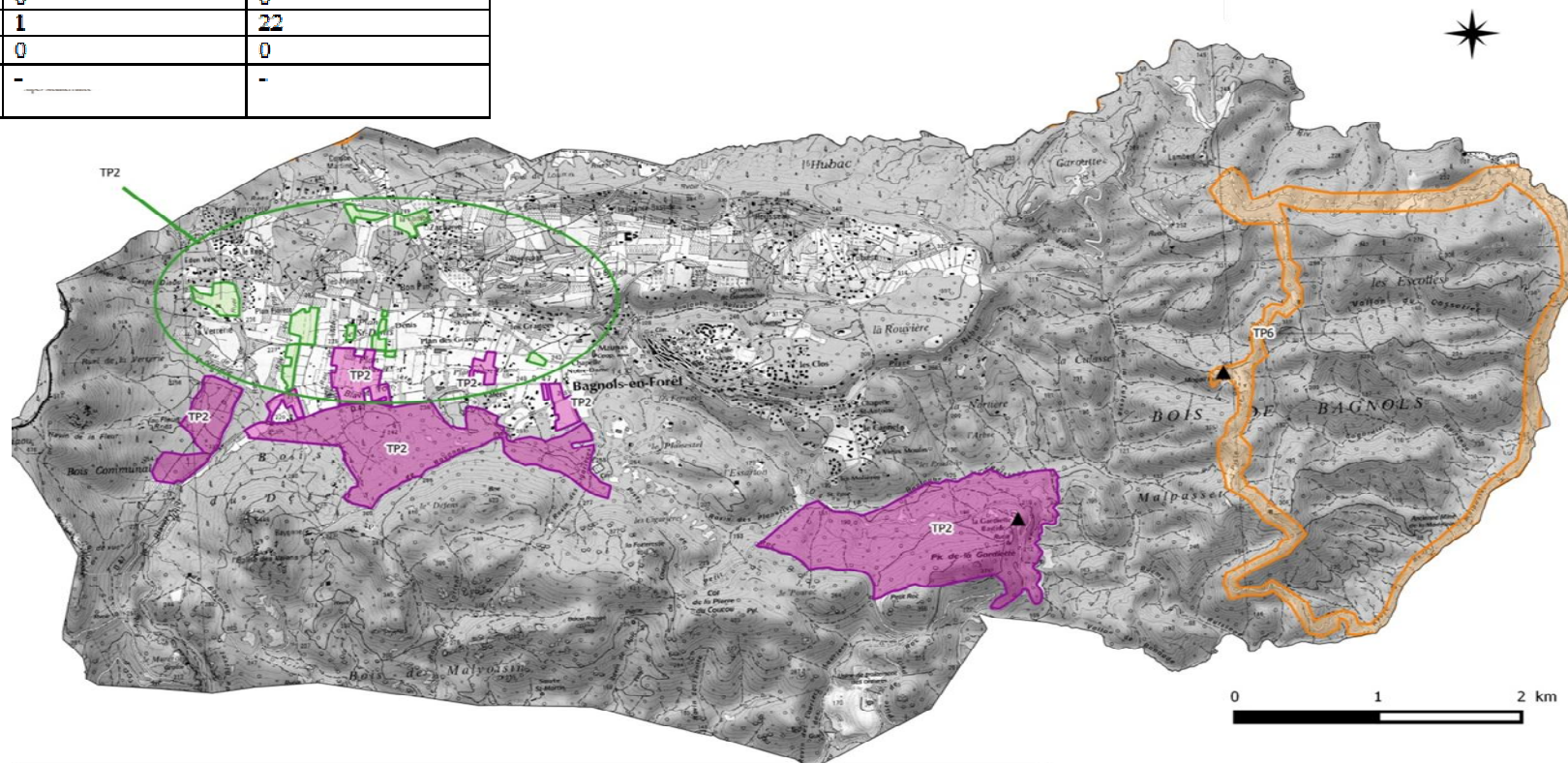
Siege d'exploitation et bâtiments

- ◆ bâtiment uniquement (bergerie, tunnel)
- ▲ bâtiment (bergerie, tunnel, chevrerie, fromagerie) et siège d'exploitation
- ★ projet de bâtiment (chevrerie et habitation)

Les TP par commune: Bagnols-En-Forêt

Superficie communale	4 290
Superficie naturelle	3920
Pourcentage des surfaces naturelles pâturées	10%
Pourcentage des surfaces naturelles vacantes	0%

	Surface (ha)	Nombre d'éleveurs	Effectifs d'animaux
2 territoires pastoraux utilisés	404.79	2	622
Dont TP ovins	132.78	1	600
Dont TP bovins	0	0	0
Dont TP équins	272.01	1	22
Dont TP caprins	0	0	0
0 territoire pastoral vacant	0	-	-

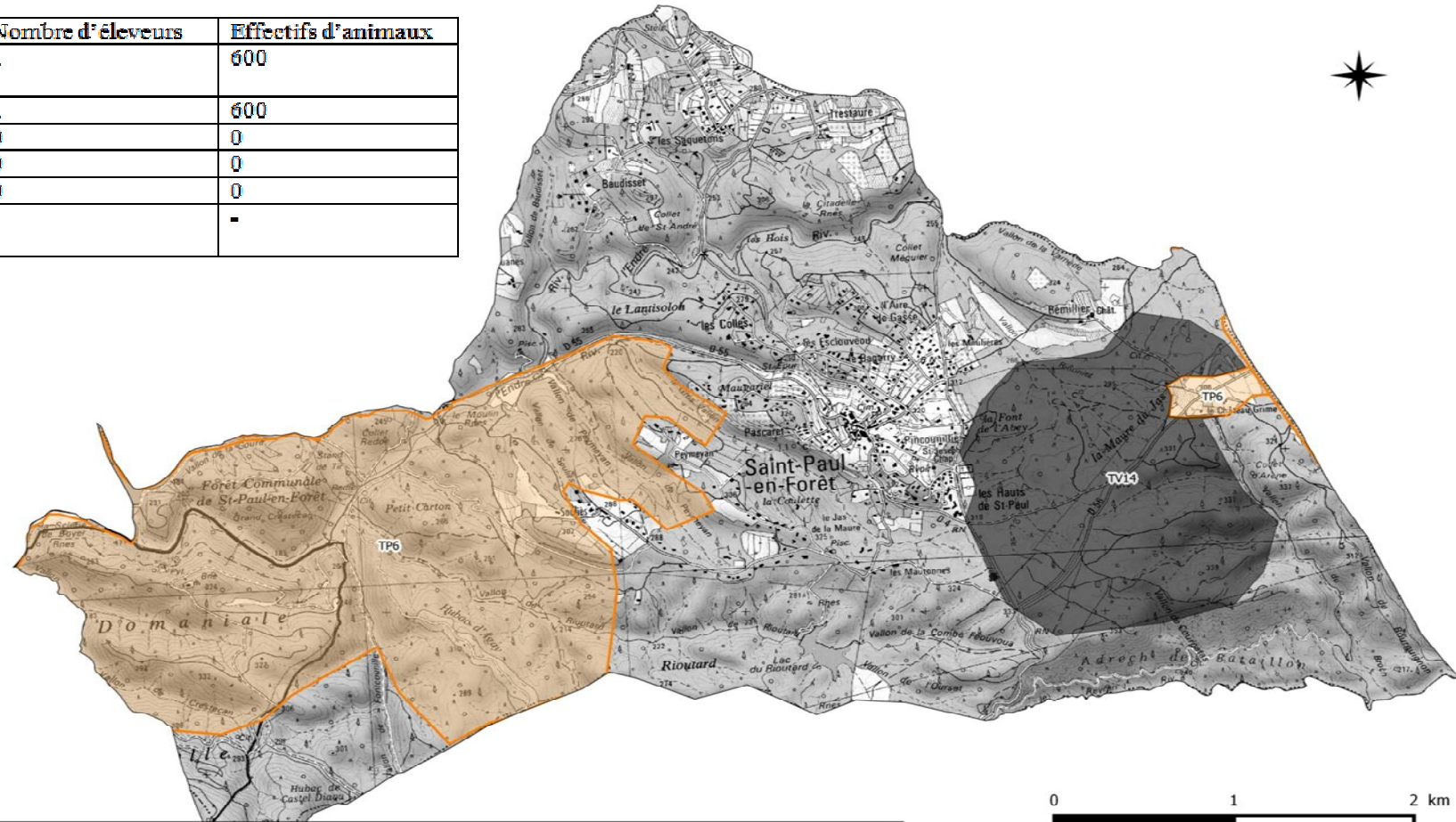


Légende		
	Limite communale	
	Périmètre du camp de Canjuers	
TP et TV		
	Fauche exclusivement	
	Bovins	
	Caprins	
	Equins	
	Ovins	
	vacant (sous condition)	
Siege d'exploitation et bâtiments		
	bâtiment uniquement (bergerie, tunnel)	
	bâtiment (bergerie, tunnel, chevrerie, fromagerie) et siège d'exploitation	
	projet de bâtiment (chevrerie et habitation)	

Les TP par commune: Saint-Paul-En-Forêt

Superficie communale	2 026
Superficie naturelle	1917
Pourcentage des surfaces naturelles pâturées	30%
Pourcentage des surfaces naturelles vacantes	0%

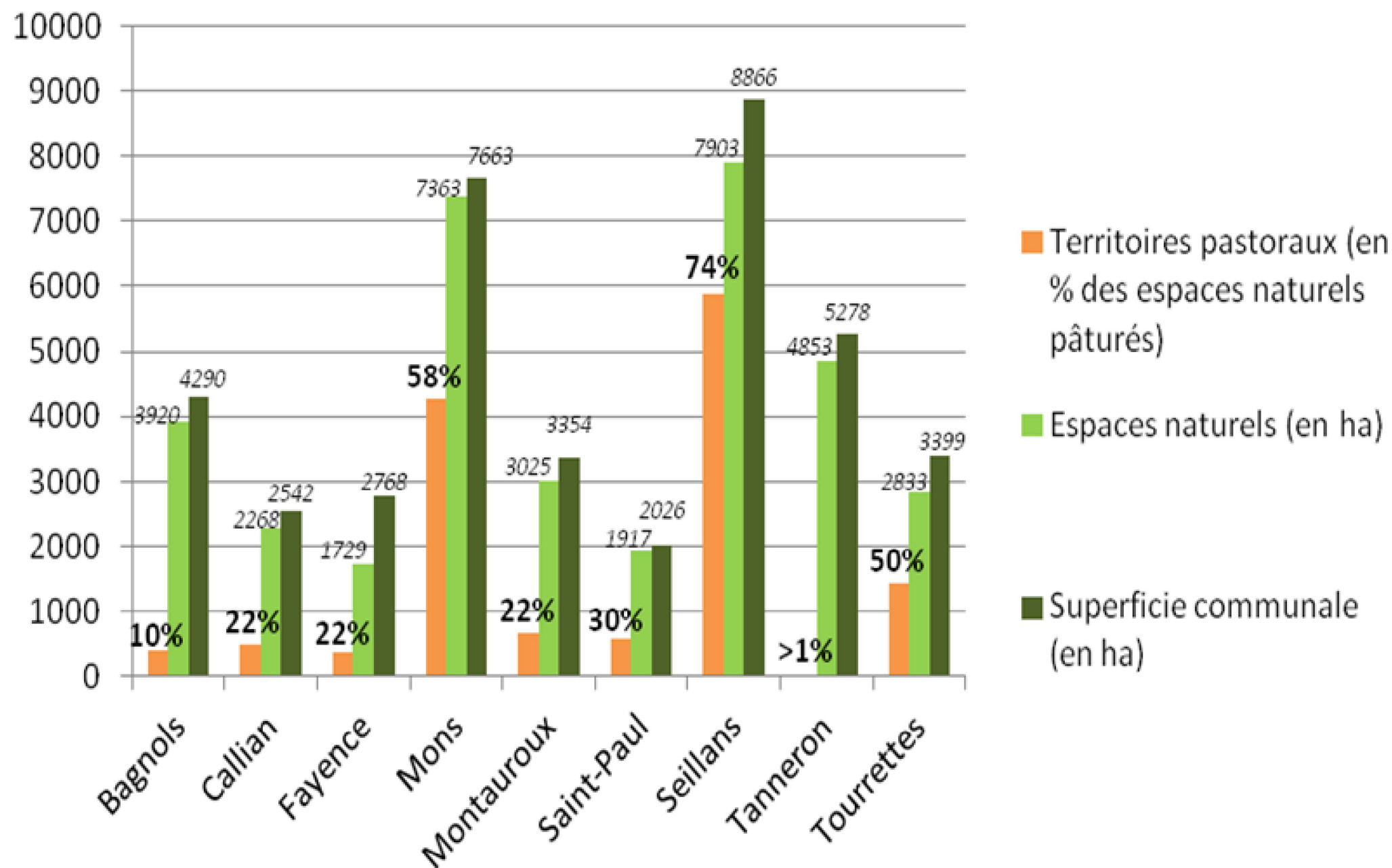
	Surface (ha)	Nombre d'éleveurs	Effectifs d'animaux
1 territoire pastoral utilisé	571.49	1	600
Dont TP ovins	571.49	1	600
Dont TP bovins	0	0	0
Dont TP équins	0	0	0
Dont TP caprins	0	0	0
0 territoire pastoral vacant	0	-	-



Légende

 Limite communale	TP et TV	Siege d'exploitation et bâtiments
 Périmètre du camps de Conjuers	 Fauche exclusivement	 bâtiment uniquement (bergerie, tunnel)
	 Bovins	 bâtiment (bergerie, tunnel, chevrerie, fromagerie) et siège d'exploitation
	 Caprins	 projet de bâtiment (chevrerie et habitation)
	 Equins	
	 Ovins	
	 vacant (sous condition)	

Part des espaces naturels communaux pâturés par les troupeaux



Les contraintes des éleveurs

✓ **Contraintes principales**

- Activité militaire
- Activité de loisir (touristique, cynégétique)
- Installation/transmission d'exploitations
- Urbanisme et difficulté d'accès au foncier

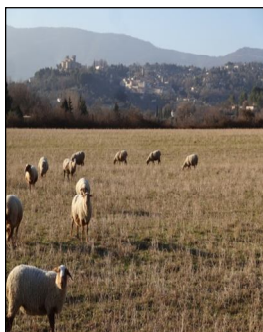
✓ **Contraintes secondaires**

- Conflits d'usages localisée (voisinage, autres activités,...)
- Prédations
- Activité forestière (entretien DFCL, coupes forestières)
- Embroussaillement des milieux: (diminution du foncier)
- Equipements pastoraux (parc, point d'abreuvement)
- Complexité administrative

Les contraintes principales des éleveurs

✓ Activité militaire (2 Communes, 7 TP)

- Prédation
- Fermeture des milieux
- Contrainte équipements pastoraux
- Multi-usage de l'espace sur le camps
- Gestion de l'herbe Urbanisme et difficulté d'accès au foncier



✓ Activité de loisir

- Conflit avec le chien de protection (touristes, cavaliers, chiens)
- Manque de respect des équipements pastoraux par les usagers
- Méconnaissance de l'activité pastorale



28

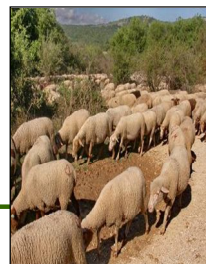
Les contraintes principales des éleveurs

✓ Installer un jeune agriculteur, transmettre son exploitation

- Manque de foncier disponible
- Peu de sécurisation et de garantie foncière
- Difficulté d'« acceptation » de jeunes dans le réseau agricole local

✓ Urbanisme et accès au foncier

- Morcellement cadastrale: mitage de l'espace pastorale en plaine
- Absence de garantie foncière: spéculation foncière des particuliers et « copinage local »
- Intérêts divergents



29

Le règlement communal

Sans aucune valeur juridique mais véritable contrat moral entre la collectivité locale et les éleveurs, il comprend :

- le territoire pastoral (TP) de chaque éleveur concerné, la nature et l'effectif du troupeau , les périodes de pâturage en année moyenne, les modes de gestion, les contraintes et projets.(cf annexes)
- Les zones à enjeux (ZE) ou le pastoralisme joue un rôle clé :
 - **ZE DFCI** issu des plans d'aménagement DFCI(PIDAF).
 - **ZE BIODIVERSITE** extrait des documents d'objectifs (DOCOB).
 - **ZE PROTECTION DES EAUX** : Périmètres de protection immédiats, rapprochés, éloignés.
 - **ZE TOURISME-LOISIR** : schéma des sentiers de randonnée (PDIPR, GR,..)
 - **ZE URBANISME** : PLU, Zonage EBC, PRIF, ...
 - **ZE PREDATION** : ZPP, Diagnostics de vulnérabilité, carte des attaques
 - **ZE CHASSES** : Battues au grand gibier, chasse au petit gibier
 - **ZE MILITAIRE** : Canjuers

Il est précisé par zone, La localisation, le type de propriété, les gestionnaires, les partenaires, , la description de la zone, les équipements existants, les données sources, les contraintes vis-à-vis du pastoralisme, le diagnostic stratégique (Atouts, handicaps, opportunités, menaces), ambition et objectifs, le règlement de la zone mise en œuvre par les éleveurs, et les actions proposées mises en œuvre par la communauté de communes.



***PLAN D'OCCUPATION PASTORALE INTERCOMMUNAL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FAYENCE
REGLEMENT DES ZONES A ENJEUX***

ZONE A ENJEU MILITAIRE

LOCALISATION : Camp militaire de Canjuers (Communes de Seillans et Mons)

PROPRIETE : Etat (Ministère de la Défense)

GESTIONNAIRES : Etat (Commandement du Camp et Service Infrastructure Défense), ONF, CEN PACA, Eleveurs

PARTENAIRES EXTERNES : CERPAM, Société de chasse de Canjuers, DDTM

DESCRIPTION DE LA ZONE : 7 Territoires pastoraux (TP) représentant 6950 ha sur une Zone d'activité militaire (manœuvre terrestre et aérienne, tirs d'artillerie)

DONNEES : Carte limite Canjuers, réceptacles de tirs, zones de manœuvre

EQUIPEMENTS EXISTANTS : Cibleries, camp afghan, Base Opérationnelle Avancée

CONTRAINTES VIS-A-VIS DU PASTORALISME

Activité continue sur l'année des SGTIA (parcours dynamiques) principalement sur le site du Plan de Luby (Seillans)

Cohabitation délicate entre militaires en manœuvre et certains patous agressifs

Problématique des clôtures fixes

DIAGNOSTIC STRATEGIQUE

ATOUTS ➤ Activité pastorale traditionnelle reconnue et appréciée par l'Autorité militaire ➤ Des concessions pluriannuelles de pâturage de 6 ans prenant en compte les contraintes spécifiques dues à l'activité militaire (prix et règles de pâturage adaptés) ➤ La Commission Pastorale Canjuers (besoin de représentant du Pays de Fayence)	HANDICAPS ➤ Zones prioritaires d'activité militaire non pâturables ou fortement réglementées (Réceptacles de tirs, Camp afghan, FOB) ➤ Priorité aux manœuvres entraînant des limites à la mise en place d'équipements pastoraux (clôtures, point d'eau, cabane pastorale, bergerie) ➤ Parcelles réservées aux cultures cynégétiques (emblavures) ➤ Certains parcs fixes gênent les activités militaires (solution = parcs escamotables) ; notamment, parcs du GAEC Jourdan sur Mons ➤ le débroussaillage se fait site par site avec étude pyrotechnique préalable ce qui engendre des surcouts et des délais supplémentaires
OPPORTUNITES ➤ Forte volonté de l'Autorité militaire du camp de maintenir le pastoralisme (maintien du milieu ouvert) ➤ Impact des activités militaires moins important sur la partie Est du Camp et peu susceptible de changer ➤ le plan de Luby va être très impacté par les activités militaires ➤ Mise en place de la commission pastorale consultative ➤ RDV avec le Colonel responsable du camp - en cours	MENACES ➤ L'évolution de l'activité militaire est peu prévisible ce qui crée un certain niveau d'insécurité pour les exploitations pastorales qui sont toutes dépendantes des TP de Canjuers. ➤ Fort impact des activités militaires sur la partie Ouest du Camp pouvant engendrer des variations de gestion globale du système pastoral et potentiellement impacter la partie Est du Camp ➤ Parcs sauvages à l'intérieur du camp, nuisible pour les éleveurs réguliers ➤ embroussaillage de certaines parties du camp, fermeture du milieu zone abandonnée (14 000Ha) ➤ présence de chiens errants qui peuvent appartenir aux éleveurs ou non et qui gênent l'armée

AMBITION-OBJECTIFS

- Soutenir le maintien de l'activité pastorale (pratiques et territoires) sur le Camp de Canjuers
- Favoriser le dialogue entre les élus de la CdC et l'Autorité militaire du camp

REGLEMENT DE LA ZONE (Mise en œuvre par les éleveurs)

Respect scrupuleux des restrictions de pâturage demandées par l'Armée

Recrutement de bergers qualifiés et bien informés des contraintes spécifiques du Camp

Choix des bonnes souches génétiques et bonne éducation des chiens de protection

Baisse ponctuelle et concertée des clôtures des parcs si nécessités dues aux manœuvres militaires ou travaux sur le Camp

ACTIONS PROPOSEES (Mises en œuvre par la CdC)

- Rencontre élus de la CdC et Commandement du Camp (également ONF et CEN PACA)
- Demande à faire auprès de l'autorité militaire de 2 sièges CdC à la commission pastorale (1 technicien et 1 élu-éleveur)

Les sites d'intervention : Plan de Luby /Plan de comps/Préfagoux (cf tableau et carte sites d' intervention)



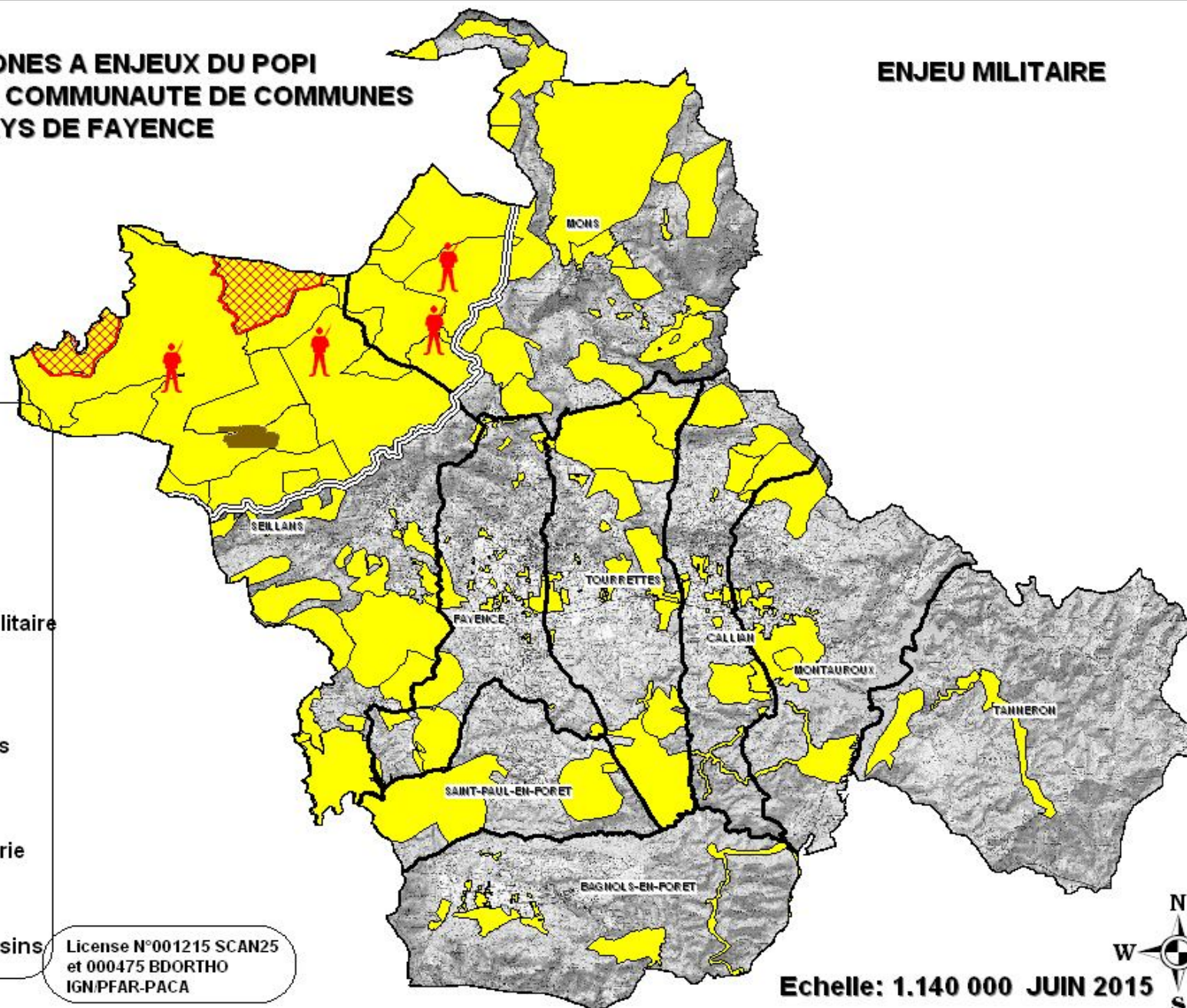
Centre d'Etudes
et de Recherches
Pédagogiques des
Alpes-Méditerranée

LES ZONES A ENJEUX DU POPI DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FAYENCE

ENJEU MILITAIRE



License N°001215 SCAN25
et 000475 BDORTHO
IGN/PFAR-PACA



Echelle: 1.140 000 JUIN 2015



PLAN D'OCCUPATION PASTORALE INTERCOMMUNAL DU PAYS DE FAYENCE REGLEMENT DES ZONES A ENJEUX

ZONE A ENJEU PREDATION

LOCALISATION : Camp militaire de Canjuers et tout territoire CdC PF (ZPP)

PROPRIETE : Etat, communes, Privés

GESTIONNAIRES : DDTM, ONCFS, ONF Canjuers, éleveurs

PARTENAIRES EXTERNES : Sociétés de chasse, ONF UT Esterel

DESCRIPTION DE LA ZONE : Zone où les troupeaux sont soumis à des attaques de loups (ZPP) soit l'ensemble du territoire CdC avec forte concentration des attaques sur le plateau de Canjuers, territoire d'intervention de 2 meutes

DONNEES : Carte des attaques GEOLoup/Diagnostics de vulnérabilité et Parcs de protection (DDTM-CERPAM)/Plan loup 2013/2017

EQUIPEMENTS EXISTANTS : 2 parcs de protection (Seillans et Mons), 1 en projet (Seillans)

CONTRAINTES VIS-A-VIS DU PASTORALISME

Nombreuses victimes en augmentation mettant en valeur la limite de l'efficacité des moyens de protection, insécurité des élevages, conflits avec autres usagers (militaires, chasseurs, promeneurs) dus aux parcs de protection (clôtures) et aux chiens de protection, abandon de secteurs pastoraux très vulnérables, incompréhension et mauvaises informations du grand public concernant la prédation subie par l'élevage

DIAGNOSTIC STRATEGIQUE

ATOUTS ➤ Les aménagements type parcs de protection sont vitaux pour les éleveurs ➤ Canjuers : la pose de panneaux d'informations dans les zones de bivouac et positive surtout pour les troupes venant de l'extérieur (plusieurs langues) ➤ Le classement en cercle 1 des communes les plus attaquées permet d'entrer dans la démarche administrative de tir de prélèvement et d'apporter une aide financière directe aux éleveurs (finance un Berger ou aide Berger, parcs...)	HANDICAPS ➤ Canjuers est une zone de prédation historique et reste la seconde ZPP la plus touchée en France ➤ <u>Canjuers</u> : la présence des chiens de protection est problématique pour les troupes en manœuvre ➤ Sur certains sites les éleveurs ne peuvent pas mettre le nombre de chiens suffisant car trop de présence humaine ➤ dispersions des attaques depuis 2013 vers le sud de la CdC ➤ Le loup est de plus en plus vu par les éleveurs à l'extérieur du camp ➤ les deux communes les plus impactées (dans le camp) par le loup sont Seillans et Mons ➤ la population locale est trop déconnectée de la réalité rurale ce qui engendre une situation socio territoriale problématique pour l'avenir
OPPORTUNITES ➤ Le camp de Canjuers est pour l'instant le seul endroit où il y a eu des prélèvements de loups ➤ Pouvoir classer le loup en espèce protégée régulable ➤ Détermination récente du ministère de l'Ecologie pour réussir la régulation ➤ <u>site internet sur la sensibilisation à la prédation</u> : « on ne vous dit patou » ➤ <u>Coopération chasseurs-éleveurs</u> pour les tirs de prélèvements ➤ <u>En termes de prévention s'inspirer des expériences voisines</u> : exemple des panneaux de la CAD, éducation des jeunes dès l'école primaire, implication des offices tourisme (Verdon) qui sont au contact avec les usagers, communication sur les supports touristiques,...	MENACES ➤ Présence de chiens de défense de plus en plus dangereux ➤ 2 meutes présentes : 1 dans le camp et 1 autre dans le 06 en limite de la CdC ➤ les corridors écologiques (trame verte & bleu) sont des chemins de passage du loup ➤ l'efficacité des outils de protection (chiens, parcs,..) atteignent leurs limites ➤ L'opposition du grand public aux tirs de loup

AMBITION-OBJECTIFS

Abaisser à un niveau soutenable pour les exploitations la pression de prédation

REGLEMENT DE LA ZONE (Mise en œuvre par les éleveurs)

Evolution des modes de gestion pastorale : passage du lâcher-dirigé au gardiennage permanent + parcs (parcs de nuit sécurisés et PAG) + cabane pastorale, ouverture du milieu

Diminution du nombre de lots et des effectifs d'animaux avec fortes conséquences sur les systèmes d'élevage

Amélioration de la sélection et de la conduite des chiens de protection

Embauche de bergers qualifiés pour la garde des troupeaux notamment dans le cadre des GP

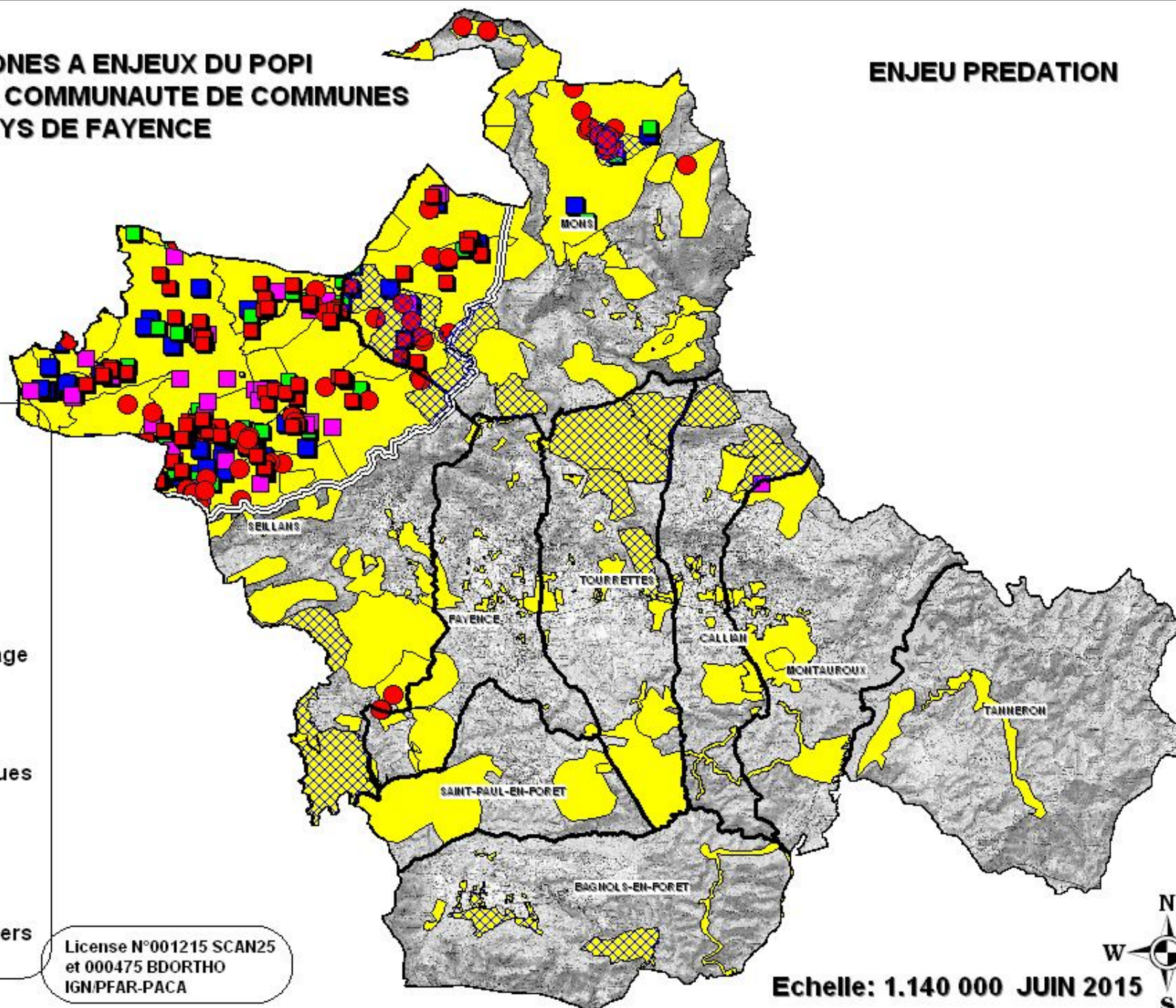
Assurer les tirs de défense pour permettre des prélèvements (coopération active avec la DDTM)

ACTIONS PROPOSEES (Mises en œuvre par la CdC)

- **Positionnement politique des élus de la CdC sur le loup (convention de Berne) : projet de délibération (tirs de prélèvements, associations pro-loup qui tentent de casser les arrêtés de prélèvements, budget plan loup qui grève le budget consacré à l'élevage pastoral)**
- **Concertation avec les chasseurs sur la mise en place des parcs d'appui au gardiennage en cohérence avec Plans de chasse (à demander au représentant de la Société de Chasse concernée, à la DDTM ou la FDC83)**
- **Mise en œuvre d'une gestion concertée locale de la population de loup : localisation des loups, tirs de défense renforcés éleveurs-chasseurs sous autorité DDTM-ONCFS, tirs de prélèvement avec la collaboration de la Fédération Départementale des Chasseurs et des sociétés communales de chasse.**
- **Information auprès de la DDTM06 sur les attaques et la présence des meutes sur le territoire des communes limitrophes de la CdC dans le 06**
- **Actions de communication auprès du grand public (habitants permanents, touristes, excursionnistes, résidents secondaires, scolaires pour valoriser l'élevage pastoral et expliquer la problématique de la prédation avec ses conséquences pour le pastoralisme (écoles, festivités, office de tourisme...). Action commune éventuelle avec la Dracénie et Pays de Grasse**

LES ZONES A ENJEUX DU POPI DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FAYENCE

ENJEU PREDATION





***PLAN D'OCCUPATION PASTORALE INTERCOMMUNAL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FAYENCE
REGLEMENT DES ZONES A ENJEU***

ZONE A ENJEU CHASSES

LOCALISATION : tout le territoire de la CdC, y compris Canjuers

PROPRIETE ; Toutes

GESTIONNAIRES ; Sociétés de chasse communales, militaire (Canjuers) et privés, éleveurs, ONF Canjuers, ONF UT Esterel

PARTENAIRES EXTERNES : FDCV, ONCFS, DDTM

DESCRIPTION DE LA ZONE : Territoires de chasse au gros gibier (sanglier, chevreuil) et au petit gibier (bécasse, lapin, lièvre, perdrix)

DONNEES : liste des présidents de société (FDCV), Cartographie des parcs de pâturage et prédation (CERPAM) et des emblavures sur Canjuers (ONF Canjuers)

EQUIPEMENTS EXISTANTS : parcs de protection et de pâturage des troupeaux

CONTRAINTES VIS-A-VIS DU PASTORALISME

Confrontation avec les chasseurs vis-à-vis de la mise en place de parcs de pâturage et protection (Barrières gênantes pour véhicules pendant la chasse) et des chiens de protection

DIAGNOSTIC STRATEGIQUE

ATOOTS ➤ gestion du bois de l'Ermite en partenariat avec les chasseurs et JP Thimoléon ➤ les parcs à vaches sont très appréciés par les chasseurs (un seul fil) ➤ il n y a plus d'emblavure sur Tourrettes (possibilité de les récupérer pour le pastoralisme ?) ➤ les chasseurs locaux demandent à participer à la lutte contre la prédation, ce qui peut permettre un partenariat efficace avec les éleveurs ➤ certains chasseurs locaux ont reçu la formation ONCFS pour le tir de défense	HANDICAPS ➤ anciens parcs à vache (des années 90) qui gênent les chasseurs surtout sur Seillans ➤ des chiens de chasse disparaissent, les chasseurs ont tendance à accuser les patous (rien d'avéré) ➤ certains petits problèmes d'usage avec un berger sur Bagnols (prévoir les aménagements nécessaires fiche TP Henri FIRN) ➤ des chiens sont retrouvés tous les ans sur Canjuers mais l'info ne redescend par aux sociétés de chasse - pont à créer
OPPORTUNITES ➤ Possibilité de créer un Groupement d'Intérêt Cynégétique (GIC) ➤ Répertorier les éleveurs chasseurs (Locaux et Transhumants hivernaux). ➤ La régulation du loup est un thème qui rapproche éleveurs et chasseurs pour organiser une efficace coopération	MENACES ➤ les autres usagers (extérieurs au Territoire) ne respectent pas les parcs et les barrières ➤ depuis que le loup est là les chasseurs évaluent la perte en gibier à 30 %

AMBITION –OBJECTIFS

Favoriser la bonne cohabitation du pastoralisme avec les activités cynégétiques

REGLEMENT DE LA ZONE (Mise en œuvre par les éleveurs)

Concertation avec les sociétés communales pour la mise en place des parcs, des franchissements (abaissement ponctuel des fils)

Communication entre éleveurs et chefs de battue pendant la période de chasse

Collaboration entre éleveurs et chasseurs pour la réalisation des tirs de défense et de prélèvement dans le cadre de la réglementation

Entretien des équipements mis à disposition par la CdC (clôtures, point d'eau, franchissements)

Retrait des équipements obsolètes (clôtures)

ACTIONS PROPOSEES (Mises en œuvre par la CdC)

Concertation dans le cadre des réunions POPI annuelles entre éleveurs et responsables de chasse

Connaissance des Plans de chasse et lien avec l'activité pastorale

Incitation à la création d'un GIC (Groupement d'Intérêt Cynégétique) pour favoriser la concertation entre partenaires (ONF, éleveurs...)

Information de sociétés de chasse sur le Règlement de la zone (respect des équipements pastoraux, limitation du nombre de véhicules sur les pistes)

Mise en place de franchissements de clôtures pour véhicules sur les pistes principales (cf. carte) Financement EP Mesures 7.6.2

PDRRPACA

Transmission des coordonnées (nom, adresse, tel) des éleveurs aux sociétés de chasse (chefs de battue) et réciproquement

Information sur les chiens de protection auprès des chefs de battue à l'occasion des réunions de secteurs de la FDCV (documents DDTM à diffuser)

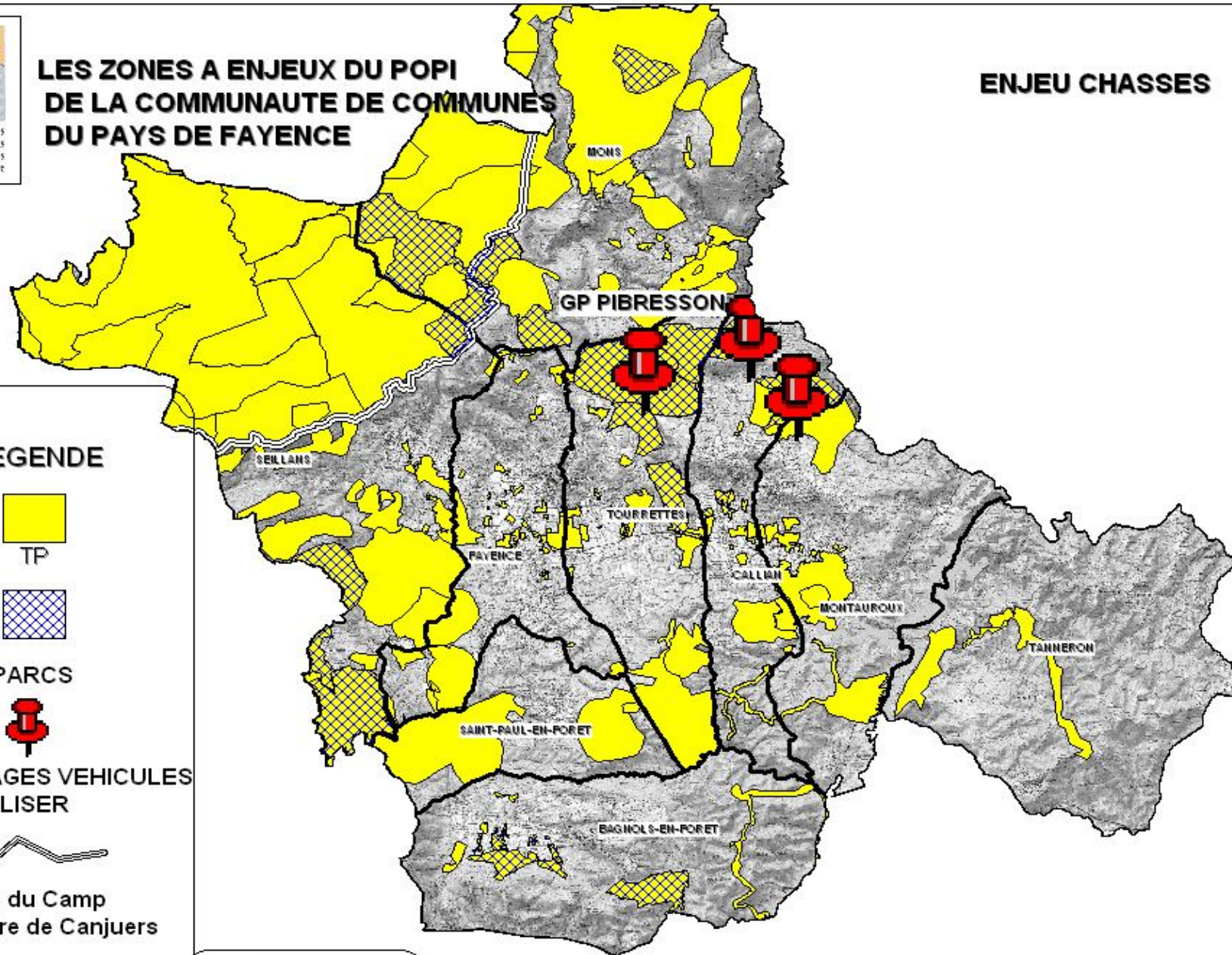
Les sites d'intervention : Forêt domaniale de Tournettes, Garamagnes, Bois communaux du défens de Callian et Montauroux (cf tableau et carte)

LES ZONES A ENJEUX DU POPI DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FAYENCE

ENJEU CHASSES

LEGENDE

-  TP
-  PARCS
-  PASSAGES VEHICULES
A REALISER
-  Limite du Camp
militaire de Canjuers



License N°001215 SCAN25
et 000475 BDORTHO
IGN/PFAR-PACA

Echelle: 1.140 000 JUIN 2015





PLAN D'OCCUPATION PASTORALE INTERCOMMUNAL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FAYENCE REGLEMENT DES ZONES A ENJEUX

ZONE A ENJEU EAU

- **LOCALISATION** : essentiellement plateau de CANJUERS et contreforts ainsi qu'autour du Lac de St Cassien mais Pas de problème à signaler depuis de nombreuses années et en particulier à propos des cadavres de brebis qui sont désormais éliminés en quelques heures par les vautours

PROPRIETE : Etat (Ministère de la défense) et Privés

GESTIONNAIRES : Particuliers, Communes, Etat (Ministère de la défense sur Canjuers), SDIS (citernes DFCI), SAGE SIAGNE, SAGE VERDON, SAGE ARGENS

PARTENAIRES EXTERNES : AMV BPREC, DDTM, SDIS

DESCRIPTION DE LA ZONE: Périmètres de protection des points d'eau (Périmètres immédiats PI, rapprochés PR, éloignés PE) et Points d'eau pouvant permettre l'approvisionnement en eau des troupeaux.

DONNEES : carte des Périmètres de protection des eaux AMV BPREC et des citernes DFCI

EQUIPEMENTS EXISTANTS : clôtures autour des périmètres immédiats, pancartes d'avertissements, sources, forages, citernes

CONTRAINTES VIS-A-VIS DU PASTORALISME

Restriction du pâturage : interdiction dans PI, pas de stabulation (couchades) dans PR.

Approvisionnement des troupeaux en eau limité suivant les secteurs

DIAGNOSTIC STRATEGIQUE

ATOUPS CANJUERS ➤ Passage des animaux autorisé dans les zones de protection rapprochées ➤ pas d'agriculture intensive et quasi absence de culture utilisant des intrants ou traitement chimiques sur le plateau de Canjuers ➤ pas de constat de pollution au glyphosate (AMPA) ➤ mise en place de pédiluves pour les engins militaires (récupération des hydrocarbures) ➤ Aucun exercice militaire à armes chimiques ➤ présence de lentilles d'argile (imperméable) qui peuvent servir de couchades (pas de cartographie existante) ➤ disposition de panneaux d'information sur les périmètres rapprochés dans le camp de Canjuers PAYS DE FAYENCE ➤ pas de pollution constatée en aval du camp ➤ surveillance étroite des activités agricoles depuis 10 ans ➤ les traitements vétérinaires ne sont plus systématiques car suivi par les GDS	HANDICAPS ➤ La géologie du camp (karst) est une vraie éponge où les effluents percolent ➤ Interdiction de parage et de pacage dans les zones de protection rapprochées ➤ 2 captages ne sont pas protégés dans le pays de Fayence (aérodrome et Tassy) ➤ Absence de quantification précise des besoins en eau des troupeaux et de chaque territoire pastoral (voir Ch.Agri83 et DDTM)
OPPORTUNITES ➤ pompage dans les citernes DFCI uniquement toléré dans Canjuers (interdit par le SDIS sur le reste du département) ➤ Le POPI a aussi pour objectif de refaire passer les messages sur les bonnes pratiques notamment sur l'eau ➤ Des financements disponibles (PDRR 7.6.2) pour réaliser des impluviums	MENACES CANJUERS ➤ Voir menaces Enjeu Militaire (évolution de l'activité militaire) HORS CANJUERS ➤ Absence de stratégie départementale pour l'alimentation en eau des troupeaux suite à la décision unilatérale du SDIS, concernant la possibilité d'utiliser l'eau des citernes DFCI

AMBITION-OBJECTIFS

- Sécuriser la qualité de la ressource en eau (brute & potable) issue des Périmètres de protection
- Garantir et faciliter l'approvisionnement en eau des troupeaux toute l'année
- Réduire les effluents provenant des élevages (bâtiments d'élevage) et des ateliers de découpe et de transformation

REGLEMENT DE LA ZONE (Mise en œuvre par les éleveurs)

Interdiction de pénétrer dans l'enceinte des clôtures en Périmètre immédiat (PI)

Pas de stabulation (parcs de nuit, couchades, stockage de fumier, bergerie) pour éviter les pollutions dans les dolines sur Canjuers et dans les Périmètres rapprochés (PR)

Gestion des effluents de bâtiments d'élevage

Pas d'approvisionnement en eau à partir des citernes DFCI sauf accord spécifique avec pompiers (Canjuers)

Préconiser des traitements vermifuges à faible rémanence (ex : Fenbendazole, Oxfendazole)

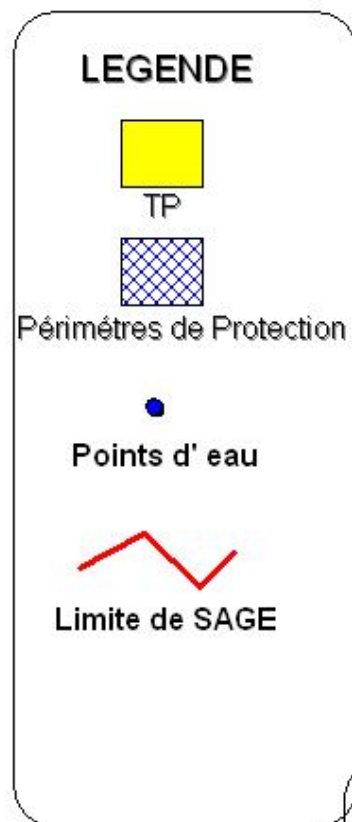
ACTIONS PROPOSEES (Mises en œuvre par la CdC)

- Information des éleveurs locaux et transhumants par l'intermédiaire d'une plaquette de communication sur les Périmètres de protection
- Vérifier que les couchades, bergeries et parcs de nuit ne soient pas en PR surtout sur Canjuers
- Rapprocher le Service Eau de la DDTM et le SPANC de la CdC pays de Fayence – avoir la lecture des projets de modernisation des bâtiments agricoles (PMBE)
- pour les traitements vétérinaire informé les GDS et la DSV de la démarche POPI Pays de Fayence, connaître leur démarche de prévention auprès des éleveurs (animation).
- Appui à l'approvisionnement des troupeaux (réalisation d'équipements pastoraux : impluvium, captage de sources...)
- Elaboration d'une stratégie locale d'alimentation en eau des troupeaux toute l'année et de réduction des effluents
- Site pilote du Bois de l'Ermitte(organiser visite du site avec propriétaires pour développer les CPP)

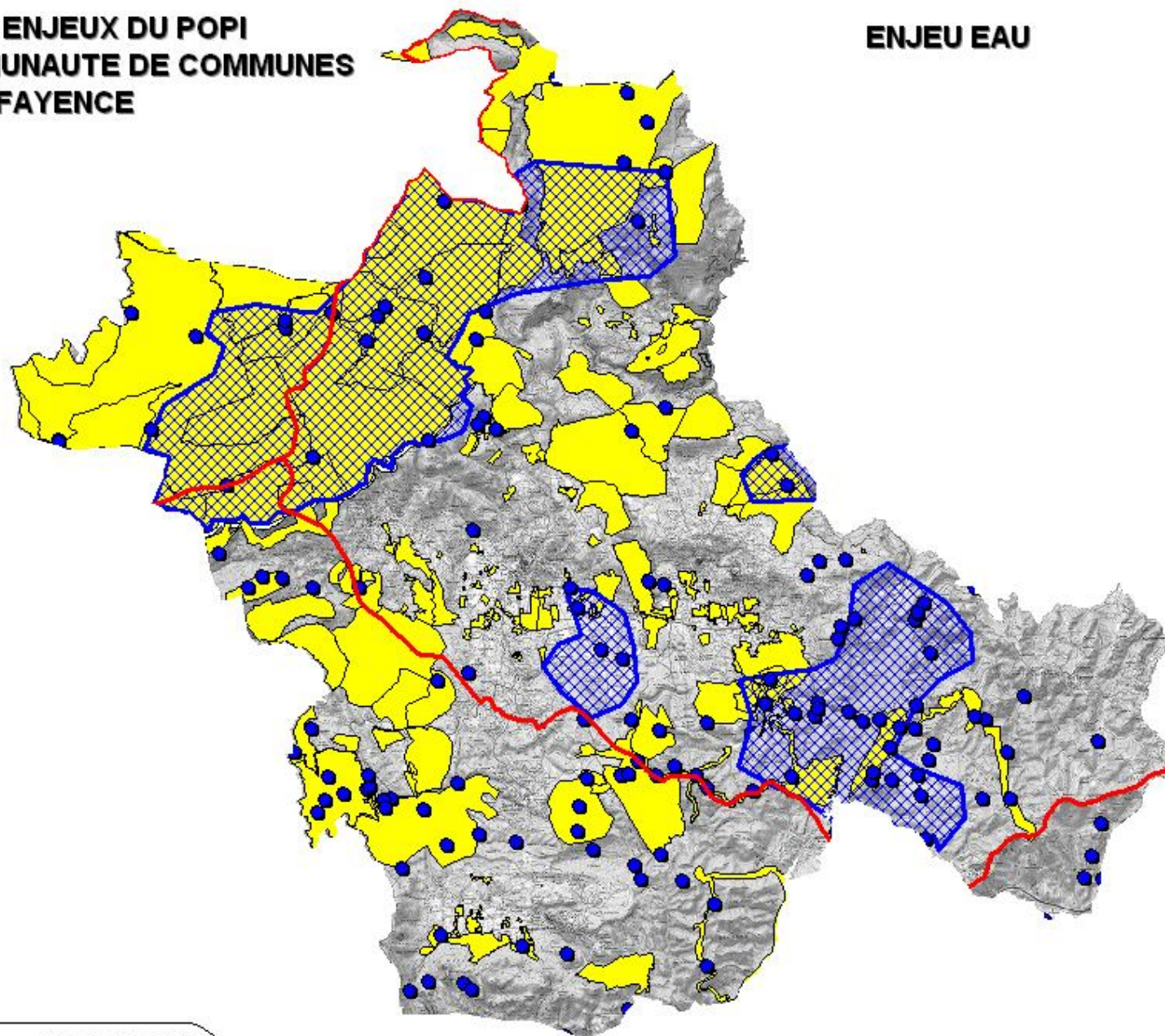
Les sites d'intervention : Canjuers, Bois communal de Mons, Le long –Tanneron, Bois de l' Ermitte -Montauroux (cf tableau et carte sites d' intervention)

LES ZONES A ENJEUX DU POPI DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FAYENCE

ENJEU EAU



License N°001215 SCAN25
et 000475 BDORTHO
IGN/PFAR-PACA



Echelle: 1.140 000 JUIN 2015

N
W E
S



PLAN D'OCCUPATION PASTORALE INTERCOMMUNAL DU PAYS DE FAYENCE REGLEMENT DES ZONES A ENJEUX

ZONE A ENJEU FORET - DFCI

LOCALISATION : OUVRAGES DFCI PIDAF CANJUERS, PIDAF Pays de Fayence et PIDAF SIPMF (Bagnols en Forêt)

PROPRIETE : Toutes

GESTIONNAIRES : ONF (PIDAF), Eleveurs

PARTENAIRES EXTERNES: SEF DDTM, SF DEPARTEMENT DU VAR, SDIS, CERPAM

DESCRIPTION DE L'ENJEU : Entretien des ouvrages DFCI PIDAF (3500 ha de CC pâturées hors Canjuers)

DONNEES: PIDAF CdC PF, SIPMF/ PIDAF Canjuers(ONF) /MAECDFCI (PAEC CERPAM)

EQUIPEMENTS EXISTANTS : ZA_DFCI, citernes, impluvium

CONTRAINTES VIS-A-VIS DU PASTORALISME :

Limite des crédits MAEC

Manque d'équipements pastoraux structurants

Manque de coordination avec maitre d'œuvre DFCI

DIAGNOSTIC STRATEGIQUE

ATOOTS ➤ Le pastoralisme est engagé depuis 30 ans sur l'entretien des coupures de combustible ➤ Le pastoralisme réalise un impact annuel sur la biomasse sans atteinte à la litière forestière et à l'écosystème (Cf retour d'expérience feux 2013 RCC) ➤ Le pastoralisme produit une économie liée à la diminution du nombre de repasses mécaniques (1 à 5 suivant le type de milieu et le système pastoral) ➤ Grande marge de progrès pour développer les conventions sur les propriétés privées	HANDICAPS ➤ approche unisiste du Var pour sa Forêt concentrée depuis 40 ans sur la DFCI (entretien des coupures de combustibles) et pas sur le A d'Aménagement dans les PIDAF. ➤ Modification de la stratégie de lutte des pompiers qui génère un « abandon » de certains ouvrages DFCI
OPPORTUNITES ➤ Pont InterPIDAF à développer avec les Territoires voisins (camp militaire de Canjuers, SIPME, CAD) ➤ MAE-C DFCI possibles seulement si les sites sont inscrits dans un PIDAF ➤ Le Var a été pionné sur les MAE expérimentales (article 19) dans les années 80 et il va poursuivre de 2015 à 2020 cette stratégie ➤ Fin du programme PIDAF actuel prévu en 2017 ce qui va permettre d'avoir toute l'année 2016 pour réaliser la Stratégie Locale de Développement Forestier et préparer le nouveau PIDAF ➤ Construction concertée et cohérentes de la SLDF et du POPI ➤ Nouvelle procédure d'appel à projet pour les travaux PIDAF	MENACES ➤ Chute drastique des financements MAEC (risque après les élections régionales et la mise en œuvre de la loi NOTRE ; la Région et le Département couvrant la moitié du financement)

AMBITION-OBJECTIFS

Conforter et accroître la contribution de l'élevage pastoral à la protection des forêts contre les incendies.

REGLEMENT DE LA ZONE (Mise en œuvre par les éleveurs)

Un raclage annuel des herbacées sur la Zones d'appui DFCI

Entretien des équipements mis à disposition dans le cadre d'une convention avec la CdC

Informier régulièrement les maitres d'ouvrages DFCI (Canjuers, Comcom PF et SIPMF) du calendrier de pâturage prévisionnel sur les coupures de combustible

Contractualisation MAEC DFCI à la demande des éleveurs (volontariat)

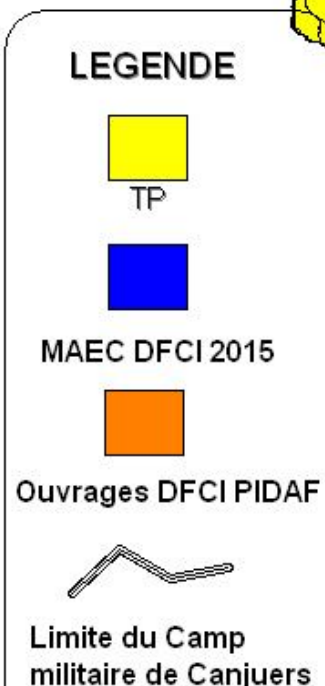
ACTIONS PROPOSEES (Mises en œuvre par la CdC)

- **Accroître la surface en MAEC à enjeu DFCI (1850 ha en MAEC2015, potentiel d'accroissement sur 1500 ha à partir 2016)**
- **Intégration du pastoralisme dans la stratégie PIDAF**
- **Mettre en place des conventions d'entretien des Coupures de combustible entre la CdC et les éleveurs engagés en MAEC DFCI et des conventions pluriannuelles de pâturage avec les propriétaires privés avec la collaboration du CRPF (PSG, stratégie locale de développement forestier)**
- **Revoir le positionnement de certaines clôtures en bordure de pistes avec les éleveurs pour éviter de les démonter lors des travaux d'entretien et informer les éleveurs sur le calendrier de réalisation des travaux d'entretien (piste et débroussaillage)**
- **Réaliser des équipements pastoraux rendant plus attractifs le pâturage sur ouvrage DFCI (Financement EP Mesures 7.6.2 PDRR PACA**
- **Mettre en place des conventions de mise à disposition d'équipements pastoraux entre éleveurs et la CdC(ex site Bois de l' Ermite)**
- **Informier le gestionnaire DFCI sur les nouvelles MAEC DFCI (cartographie, niveau d'engagement)**
- **Réalisation de 3 sites pilotes agrosylvopastoraux**
- **Concertation avec la CAD qui est maitre d'ouvrage DFCI et pilote un POPI.**
- **Rapprochement avec PIDAF voisins (SIPMF,CAD, Pays de Grasse, Canjuers)**

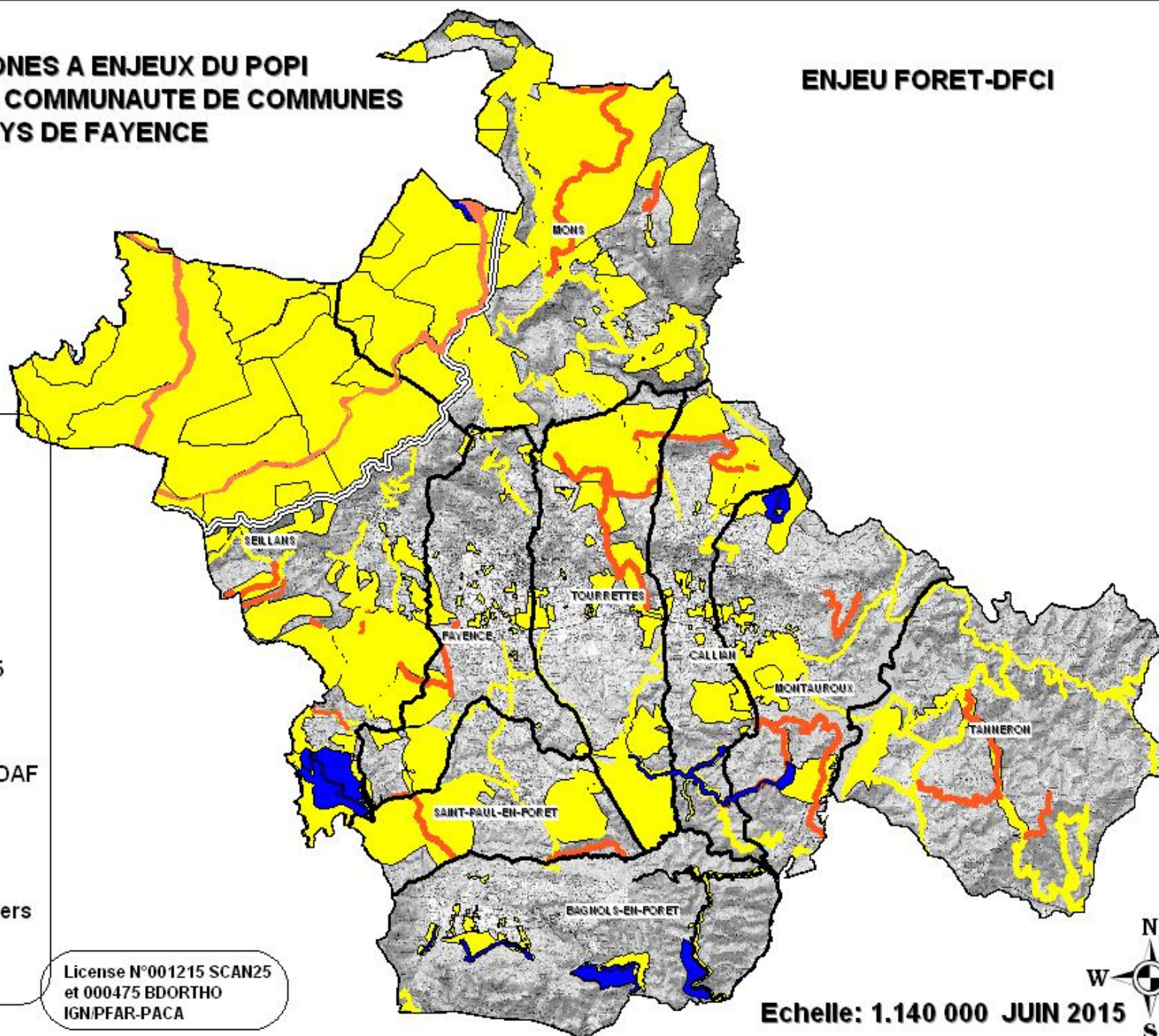
Les sites d'intervention : CANJUERS (3), FORET COMMUNALE MONS,FORET DOMANIALE TOURRETTES,FORETS COMMUNALES DU DEFENS CALLIAN ET MONTAUROUX, LE LONG -TANNERON (cf tableau et carte sites d' intervention)

LES ZONES A ENJEUX DU POPI DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FAYENCE

ENJEU FORET-DFCI



License N°001215 SCAN25
et 000475 BDORTHO
IGN/PFAR-PACA



Echelle: 1.140 000 JUIN 2015



PLAN D'OCCUPATION PASTORALE INTERCOMMUNAL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FAYENCE REGLEMENT DES ZONES A ENJEUX

ZONE A ENJEU BIODIVERSITE

LOCALISATION : Seillans, ST Paul en Forêt, Bagnols en Forêt, Montauroux, Mons

PROPRIETE : Etat (Canjuers) et Particuliers

GESTIONNAIRES : CEN PACA, CAD

PARTENAIRES EXTERNES ; DDTM SEF,DREAL CAD

DESCRIPTION DE LA ZONE: Aires Natura 2000 Forêt Le Rouet, Malay (Canjuers), Gorges de la Siagne, Zone de sensibilité tortue

DONNEES : Aires Natura 2000 et Tortues DDTM

CONTRAINTES VIS-A-VIS DU PASTORALISME

Participer à l'entretien et protection des habitats des milieux ouverts

Limiter l'impact sur les coprophages

Restriction sur les interventions mécaniques d'entretien ou sur la création d'équipements (bâtiments, amélioration pastorale, point d'eau)

DIAGNOSTIC STRATEGIQUE

ATOUPS ➤ Peu d'enjeu Tortue d'Hermann (une toute petite zone sensible vers Méaulx à Seillans) ➤ Potentiel MAE-C biodiversité non négligeable sur les zones Natura2000 (Méaulx - Colle du Rouet et Siagne).	HANDICAPS ➤ pollution potentielle du Riou Blanc en aval de la STEP de Seillans (étude profils de baignade) ➤ l'urbanisation incontrôlée et sauvage
OPPORTUNITES ➤ Les MAE-C biodiversité peuvent aider à la mise en défens de microzones à enjeux (enjeu végétaux, mare temporaire, ...etc.) et à la mise en œuvre par les éleveurs de travaux d'ouverture du milieu et d'entretien. ➤ Les trames vertes et bleues (voir si intérêt pour le pastoralisme – règlement de ces trames)	MENACES ➤ La prédation qui peut faire disparaître le pastoralisme de certains sites ce qui engendrerait une perte de biodiversité et la fermeture des massifs

AMBITION-OBJECTIFS

Inciter les éleveurs à la mise en œuvre de pratiques respectueuses de l'environnement

REGLEMENT DE LA ZONE (Mise en œuvre par les éleveurs)

Raclage des herbacés une fois par an dans les milieux ouverts

Utilisation de produits antiparasitaires internes (vermifuges) peu rémanents (ex : Fenbendazole, Oxfendazole)

Ne pas établir les couchades et parcs de nuit autour des mares et ruisseaux temporaires

Adaptation du calendrier de pâturage et mise en défens temporaires dans certains habitats sensibles en liaison avec l'animateur N2000

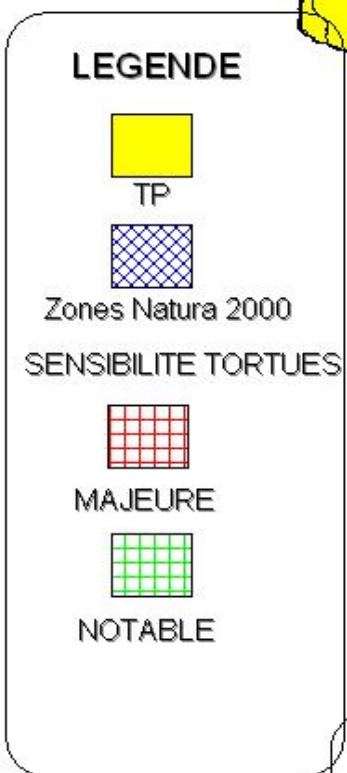
ACTIONS PROPOSEES (Mises en œuvre par la Cdc)

- **Rapprochement avec la CAD sur l'animation N2000 Le Rouet Palayson et CAVEM, pays de Grasse sur animation N2000 SIAGNE**
- **Concertation avec CENPACA sur gestion pastorale du site de Fondurane**
- **Information des éleveurs sur les produits antiparasitaires à faible rémanence (plaquette à réaliser et diffuser)**
- **Concertation entre les éleveurs et l'animateur N2000**
- **Mise en place de contrats MAEC NATURA 2000 ou contrats N2000 (ouverture des milieux) à partir de 2016**
- **Etude d'incidence préalable aux travaux en zone de sensibilité tortue**

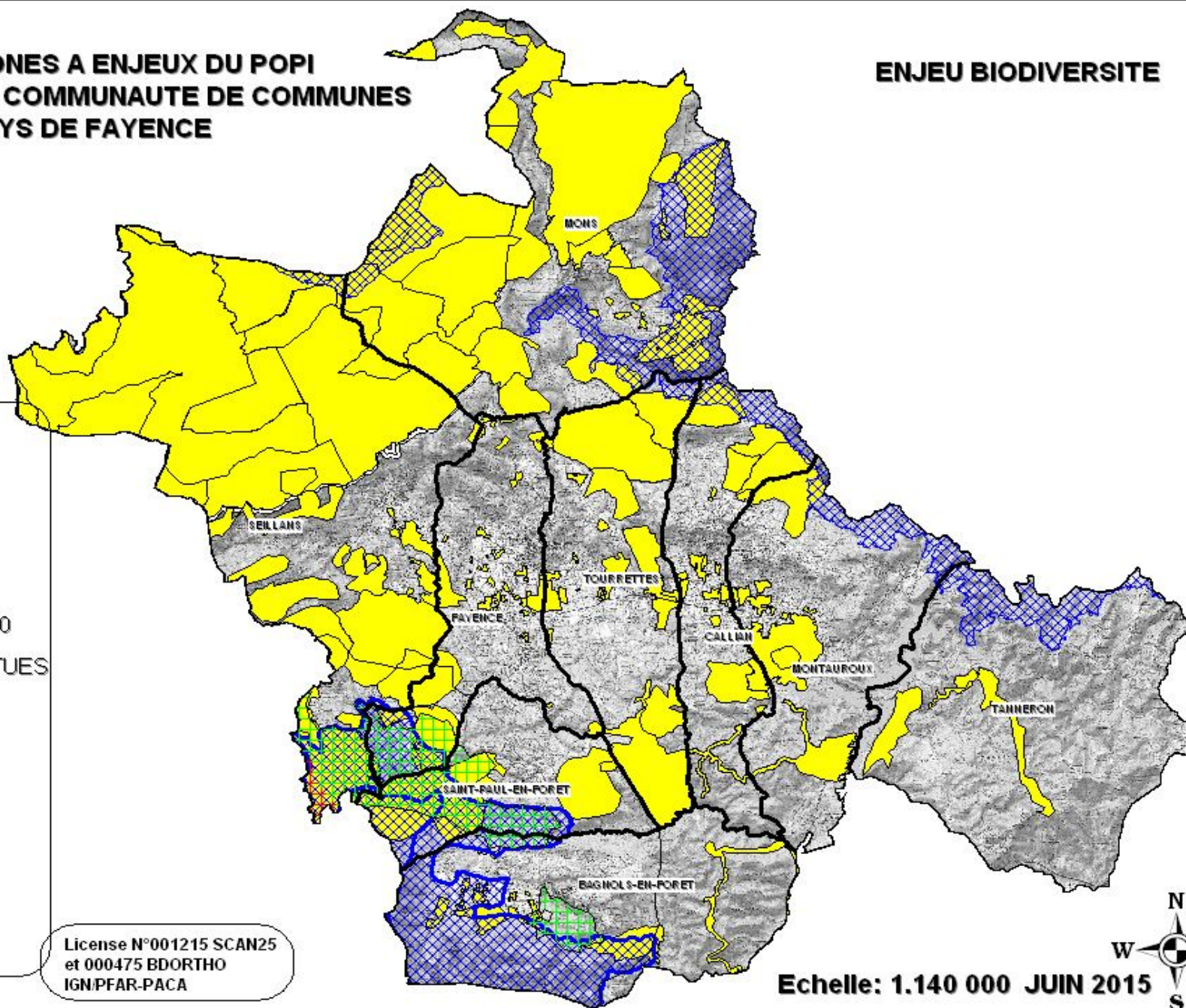
Les sites d'intervention : Meaulx, Fondurane, Malay (cf tableau et carte sites d'intervention)

LES ZONES A ENJEUX DU POPI DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FAYENCE

ENJEU BIODIVERSITE



License N°001215 SCAN25
et 000475 BDORTHO
IGN/PFAR-PACA



Echelle: 1.140 000 JUIN 2015



PLAN D'OCCUPATION PASTORALE INTERCOMMUNAL DU PAYS DE FAYENCE REGLEMENT DES ZONES A ENJEUX

ZONE A ENJEU TOURISME ET LOISIR

LOCALISATION : sentiers balisés pour randonnées pédestre, équestre et VTT

PROPRIETE : Privée hors Canjuers

PARTENAIRES EXTERNES: Associations de randonneurs, Offices de tourisme

DESCRIPTION DE LA ZONE : cohabitation entre le pastoralisme et les activités touristiques et de loisir sur les TP

DONNEES : Carte des chemins de randonnées CdC Pays de Fayence, PDIPR et GR

EQUIPEMENTS EXISTANTS : balisage, pancartes directionnelles, parking, camping

CONTRAINTES VIS-A-VIS DU PASTORALISME

Risque de confrontation des chiens de protection avec les randonneurs/cavaliers/vététistes. Méconnaissance du pastoralisme par le grand public.

Comportement à risque des promeneurs/cavaliers/vététistes face aux chiens de protection

Interrogation des randonneurs sur la présence d'animaux en milieu naturel avec ou sans bergers

DIAGNOSTIC STRATEGIQUE

ATOUTS ➤ Projet de sites pilotes Agro-Sylvo-Pastoraux (Bois de l'Ermite, plus deux autres en recherche...) ➤ le multiusage des ex-pistes DFCI ➤ Les randonneurs apprécient la présence des troupeaux	HANDICAPS ➤ Les nouvelles pratiques d'élevage dues à la prédation (parcs et patous en augmentation) ➤ Absence de balisage spécifique au pastoralisme et à la prédation pour les randonnées (voir service tourisme CdC) ➤ Les randonneurs n'apprécient pas les chiens de protection ➤ Aucune prise en compte du pastoralisme dans les documents touristiques (topoguide, chemins de promenade ...)
OPPORTUNITES ➤ Connaître les retours d'expériences du Mercantour où la fréquentation touristique est très importante ➤ Le site SURICATE (http://sentinelles.sportsdenature.fr/) pratique pour mettre en place un système d'alerte pour localiser les chiens les troupeaux, les battues...etc - application smartphone possible ➤ Les fêtes agricoles peuvent être le support de communication avec possibilité d'organisation commune avec la CAD	MENACES ➤ La population touristique et locale n'est pas au fait des réalités territoriales et en particulier de l'élevage pastoral ce qui appelle une stratégie de communication spécifique

AMBITION-OBJECTIFS

- Favoriser la promotion du pastoralisme en direction du grand public (locaux et touristes)
- Améliorer la cohabitation des randonneurs/vététistes/cavaliers avec les chiens de protection

REGLES DE LA ZONE (Mise en œuvre par les éleveurs)

Conduite appropriée des chiens de protection par les bergers (choix des souches génétiques, mode d'élevage et d'alimentation)
Présence des bergers au gardiennage
Communiquer avec les promeneurs (panneaux informatifs : nom et numéro de l'éleveur)

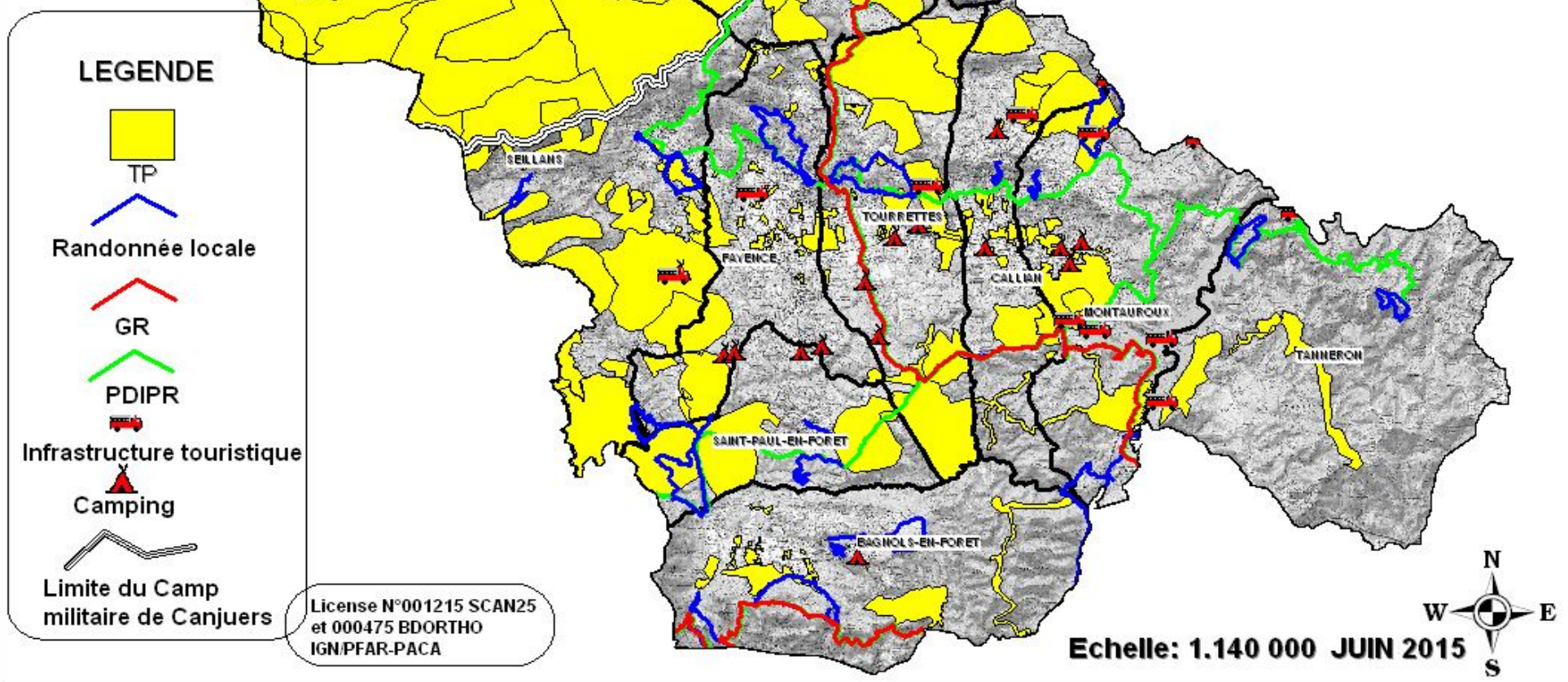
ACTIONS PROPOSEES (Mises en œuvre par la CdC)

- Pose des pancartes d'information fournies par la CdC à l'entrée des sentiers qui croisent les TP
- Mise à disposition des Offices de tourisme d'outils pédagogiques sur les chiens de protection (source DDTM)
- Intégration d'information sur le pastoralisme dans les documents de communication de la CdC (revue, guides touristiques) et association Esterel Cote d'Azur
- Information du public lors des festivités communales (ex : foire agricole de Mons (mai), fête du pastoralisme de Montauroux)
- Harmonisation-collaboration avec la CAD (actions communes, échange d'expérience)
- Utilisation des applications Smartphones spécialisées d'information des utilisateurs de l'espace (randonneurs/vététistes/cavaliers)

Les sites d'intervention : MEAULX, BOIS DE L' ERMITE, DEFENS CALLIAN ET MONTAUROUX, DOMANIALE TOURETTES , COMMUNALE MONS, LA BLAQUE-SEILLANS (cf tableau et carte sites d' intervention)

LES ZONES A ENJEUX DU POPI DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FAYENCE

ENJEU TOURISME-LOISIR





PLAN D'OCCUPATION PASTORALE INTERCOMMUNAL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FAYENCE REGLEMENT DES ZONES A ENJEUX

ZONE A ENJEUX AGRICULTURE, ELEVAGE ET URBANISME

- Surface agricole (étude GIE terres et territoire)=3000ha(7,5% du territoire)dont 400 ha sur Canjuers(13% de la surface agricole du PF)
- Les friches représentent 550 ha soit 21% de la surface agricole du PF.156 ha sont pâturés soit 30%

LOCALISATION : Toutes les communes (espaces agricoles cultivables et zone EBC)

PROPRIETE : Toutes sauf Canjuers

GESTIONNAIRES : Eleveurs, Particuliers, ONF

PARTENAIRES EXTERNES : Chambre d'agriculture du Var, DDTM, service urbanisme de la CdC, Bureaux d'étude SCO/PLU, SAFER, CERPAM

DESCRIPTION DE LA ZONE : Terres agricoles cultivables et friches

DONNEES SOURCES : Etude GIE T et T, PLU

CONTRAINTES VIS-A-VIS DU PASTORALISME

Régression des terres agricoles qui sont indispensables au maintien des systèmes d'élevage pastoraux, impossibilité de défrichement et de création de structures agrosylvopastorales (bâtiments d'exploitation) en zone EBC.

DIAGNOSTIC STRATEGIQUE

ATOOTS

- les terres agricoles permettent aux éleveurs une autonomie en foin et en céréales pour le troupeau
- La sanctuarisation et la création de ZAP amène une conscientisation des propriétaires qui deviennent plus volontaires pour signer des baux ou pour vendre leurs terres agricoles - moins de spéculation
- Le règlement des zones A indiqué dans la Charte départementale de protection et de valorisations de terres à potentiels agronomiques peut donner des outils de gestion foncière agricole
- Suivre l'exemple de Bagnols (PLU) zonage large (patatoïdes) pour préserver un maximum de terres agricoles – reste à travailler sur l'aspect qualitatif
- la sanctuarisation des terres agricoles est pertinente juridiquement car intégrée au SCOT qui est soumis à enquête publique
- Les outils de gestion foncière : la sanctuarisation (SCOT) ; les ZAP (PLU) ; la réglementation sur les terres incultes (propriétaires ou collectivités) – les CAR (convention d'aménagement rural) avec la Safer – ces démarches demandent une grande volonté politique

HANDICAPS

- les EBC sont une énorme contrainte pour l'usage de l'espace (bâtis agricoles interdits), le zonage n'a pas pris en compte l'aspect qualitatif
- Les possibilités d'irrigation (eau agricole-cf. enjeu Eau) sont peu connues. Etude et démarche spécifique nécessaire sur ce thème
- 156 Ha de terres agricoles en friches pâturées (accord verbaux) - comment rendre ces terres exploitables par les agriculteurs - friches spéculatives - sanctuarisation des plaines (Fayence & Bagnols), convention pluriannuelle de pâturage
- L'installation JA éleveur est contrainte par les possibilités d'habitation pour ces nouveaux installés
- Les agriculteurs en fin d'activité spéculent aussi sur la vente de leurs terres et bâtiments ce qui contraint les reprises agricoles

OPPORTUNITES

- Pays de Fayence = 1 des 20 territoires pilote sous observation du ministère de l'Agriculture
- Outils : création d'ateliers et/ou de fermes relais - quels financements (nouveau FEADER-FEDER) ?
- S'inspirer des exemples d'autres territoires (Pays d'Aix, la Roquebrussanne, Trigance, Bargème, Gonfaron)
- Le CRET (Contrat Région d'Intérêt Territoriaux) : Soutiens aux territoires pour du rachat de terres agricoles

MENACES

- La spéculation qui fait gonfler les prix des terrains et des bâtiments est nuisible à l'installation des JA
- Le maintien des EBC dans les PLU en zone d'intérêt pastoral
- La mise en place de PPRIF qui limite les possibilités de réalisation de bâtiments d'habitation pastoral en forêt

AMBITION - OBJECTIFS

Assurer la préservation des espaces agricoles indispensables aux exploitations pastorales et création de structures agrosylvopastorales en zone boisée

REGLEMENT DE LA ZONE (Mise en œuvre par les éleveurs)

Mise en place des garanties foncières entre propriétaires privés et éleveurs (cf. stratégie forestière)

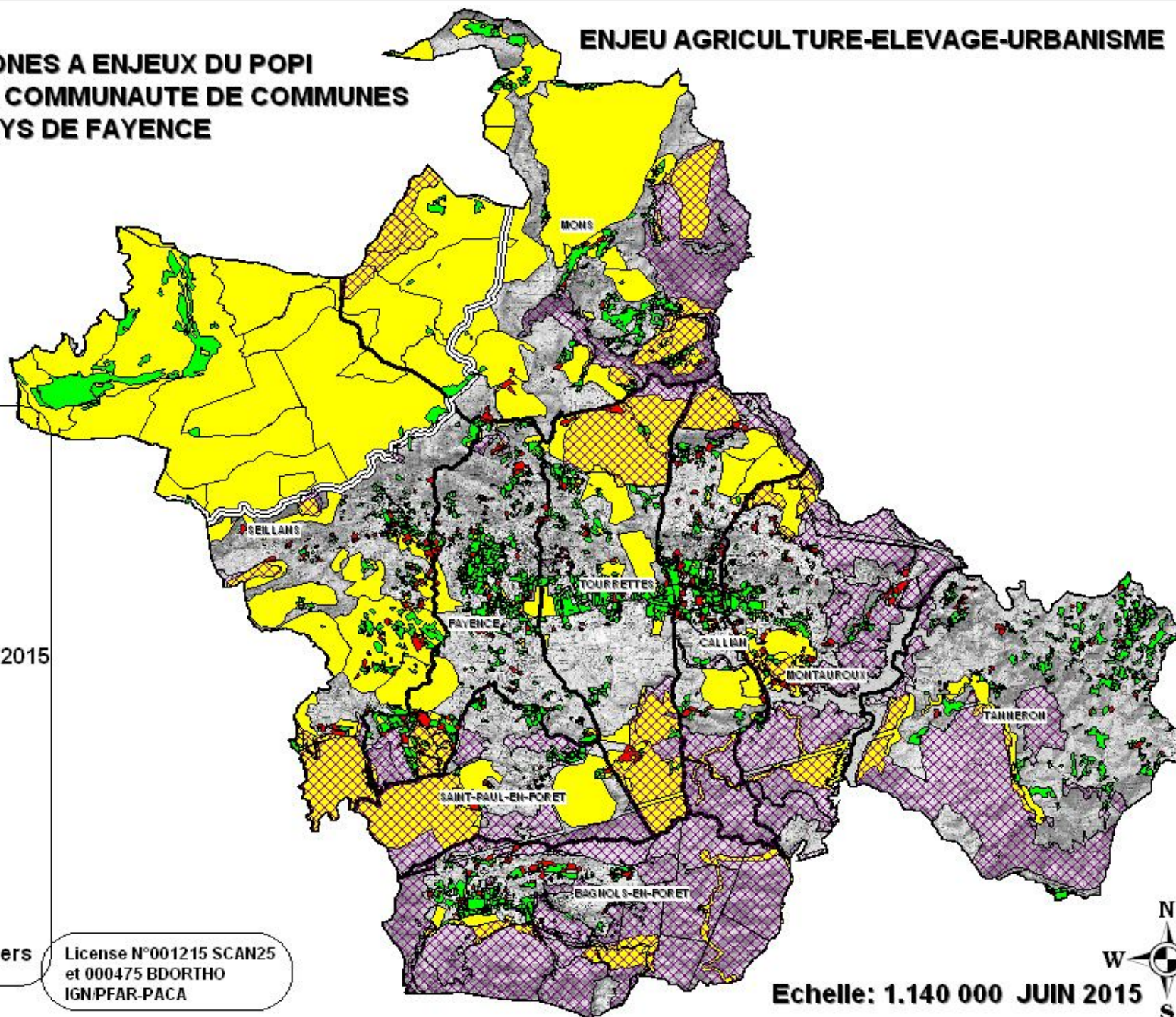
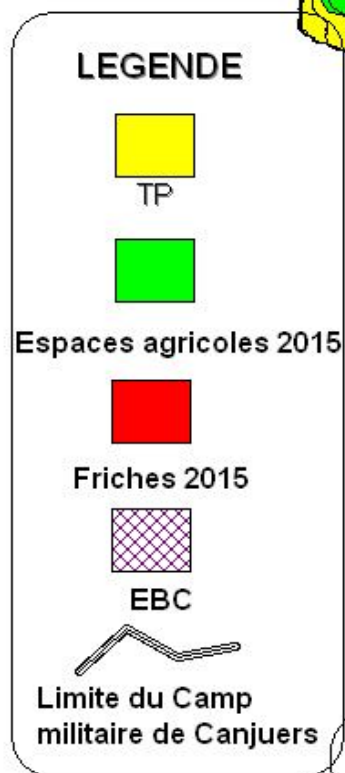
ACTIONS PROPOSEES (Mise en œuvre par la Cdc)

- **Revoir le zonage EBC dans les PLU(en concertation avec le CRPF et syndicat des propriétaires forestiers), ouvrir des fenêtres A ou N avec possibilité d'aménagements pastoraux prenant en compte non seulement les bâtiments d'exploitation mais aussi l'habitation. Sensibilisation des bureaux d'étude chargé PLU et SCOT**
- **Repérer les zones de futurs projets agrosylvopastoraux (ex Forêt domaniale de Tourrettes) en zone EBC**
- **Inciter les propriétaires à louer leur foncier agricole en diminuant les friches spéculatives : mise en œuvre de ZAP, sur-fiscalisation des friches, règlement des zones A proposé par CA83+DDTM+association des Maires, convention SAFER**
- **Développer les fermes relais et communales pour aider à l'installation (création de maisons pastorales intercommunales)**
- **Intégrer ces préconisations dans le SCOT du Pays de Fayence**

Les sites d'intervention : Plaine agricole de Seillans,Fayence,Callian,Montauroux, Forêt domaniale de Tourrettes, Forêts communales de St Paul en Forêt et Bagnols en Forêt (cf tableau et carte sites d' intervention)

LES ZONES A ENJEUX DU POPI DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FAYENCE

ENJEU AGRICULTURE-ELEVAGE-URBANISME

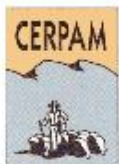


License N°001215 SCAN25
et 000475 BDORTHO
IGN/PFAR-PACA

Echelle: 1.140 000 JUIN 2015

PLAN D'OCCUPATION PASTORALE INTERCOMMUNAL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FAYENCE
SITES D'INTERVENTIONS DU PLAN D'ACTIONS PASTORALES

ENJEUX	COMMUNES	ELEVEURS	PROBLEMATIQUE	TYPED' INTERVENTIONS	CALENDRIER	PARTENAIRES
MILITAIRE	SEILLANS	FABRE P	Accroissement de l' activité militaire	Compensations (parcs)	2016	AM/ONF/COMMISSION
MILITAIRE	SEILLANS	PERRICHON N	Réalisation d' un parc de protection	Type de clôture - voir avec l'éleveur	2016	ONF
MILITAIRE	MONS	GAEC JOURDAN	Inter action clôtures de parcs existants et manoeuvres	modification plan et type de cultures	2017	ONF/AM
CHASSES	TOURRETTES	GP PIBRESSON	Barrières de parcs sur pistes	Réalisation de franchissements de clôtures	2016	ONF/Société de chasse
CHASSES	CALLIAN	GP PIBRESSON	Barrières de parcs sur pistes	Réalisation de franchissements de clôtures	2016	ONF/Société de chasse
CHASSES	CALLIAN	GP PIBRESSON	Barrières de parcs sur pistes	Réalisation de franchissements de clôtures	2016	ONF/Société de chasse
CHASSES	MONTAUX	GP PIBRESSON	Barrières de parcs sur pistes	Réalisation de franchissements de clôtures	2016	ONF/Société de chasse
DFCI	SEILLANS	FABRE P	Entretien de coupures de combustible	Proposition de MAEC DFCI mai 2016	2016	ONF CANJUEURS
DFCI	SEILLANS	PERRICHON N	Entretien de coupures de combustible	Proposition de MAEC DFCI mai 2016	2016	ONF CANJUEURS
DFCI	MONS	GAEC JOURDAN	Entretien de coupures de combustible	Proposition de MAEC DFCI mai 2016	2016	ONF CANJUEURS
DFCI	TOURRETTES	GAEC PIBRESSON	Entretien de coupures de combustible	Proposition de MAEC DFCI mai 2016	2016	ONF
DFCI	CALLIAN	GAEC PIBRESSON	Entretien de coupures de combustible	Proposition de MAEC DFCI mai 2016	2016	ONF
DFCI	TANNERON	A RECRUTER	Entretien de coupures de combustible	Proposition de MAEC DFCI mai 2016	2016	Commune Tanneron (PPRIFF) / DDTMSEF
DFCI	MONS	MERLI- BARACANI	Entretien de coupures de combustible	Proposition de MAEC DFCI mai 2016/GP	2016	ONF
EAU	MONTAUX	THIMOLEON JP	Suivi du site et respect de la convention	Site pilote Sylvo-Pastoral	2015	CERPAM (projet AMO animation)
EAU	CANJUEURS	TOUS	Traitement vermifuge	Sensibilisation traitements peu rémanents	2016	GDS
EAU	TANNERON	A RECRUTER	Approvisionnement en eau	Point d' eau à créer	2018	Commune de Tanneron
EAU	MONS	MERLI-BARACANI	Approvisionnement en eau	Point d' eau à créer	2018	ONF et commune de Mons
BIODIVERSITE	SEILLANS	GP MEAULX	Tortues	Etude incidence si travaux	2017	ONF/DDTM83
BIODIVERSITE	MONTAUX	THIMOLEON-ABONDANCE	Fondurane	Plan de gestion et plan de pâturage	2016	EDF/CENPACA
BIODIVERSITE	MONS	GP des AMANDIERS	Natura2000 Malay	Contrat MAEC	2017	ONF CANJUEURS CEN PACA
TOURISME	SEILLANS	RESSORT LOIS	Information grand public	Pancarte d' info à mettre en place	2017	ONF/CAD
TOURISME	MONS	GAEC JOURDAN	Information grand public	Pancarte d' info à mettre en place	2017	ONF/CAD
TOURISME	TOURRETTES	GP PIBRESSON	Information grand public	Pancarte d' info à mettre en place	2017	ONF/CAD
TOURISME	MONTAUX	THIMOLEON-ABONDANCE	Information grand public	Pancarte d' info à mettre en place	2017	ONF/CAD
TOURISME	SEILLANS	GP MEAULX	Information grand public	Pancarte d' info à mettre en place	2017	ONF/CAD
TOURISME	ST PAUL EN FORET	FIRN	Information grand public	Pancarte d' info à mettre en place	2017	ONF/CAD
TOURISME	MONS	MERLI-BARACANI	Information grand public	Pancarte d' info à mettre en place	2017	ONF/CAD
URBA_AGRI	TOURRETTES	PROJET JAS NEUF	EBC sur terres agricoles en forêt domaniale	Fenêtre agricole à créer à la place EBC	2015	Commune/Bureau d'étude PLU
URBA_AGRI	SELLANS	THIMOLEON/ABONDANCE	Préservation des terres arables	ZAP/mobilisation friches/création GP	2017	CA83/SAFER
URBA_AGRI	FAYENCE	PERRICHON N	Préservation des terres arables	ZAP/mobilisation friches	2017	CA83/SAFER
URBA_AGRI	TOURRETTES	VALLET LUC	Préservation des terres arables	ZAP/mobilisation friches	2017	CA83/SAFER
URBA_AGRI	CALLIAN	DONADEI RENE	Préservation des terres arables	ZAP/mobilisation friches	2017	CA83/SAFER
URBA_AGRI	MONTAUX	PERRICHON NICOLAS	Préservation des terres arables	ZAP/mobilisation friches	2017	CA83/SAFER
URBA_AGRI	BAGNOLS EN FORET	BOURG DAVID	Aliénation de parcours communaux dépendants du régime forestier	Recours pour préservation de l' usage pastoral	2016	ONF/DDTM SEF
URBA_AGRI	SAINT PAUL EN FORET	FIRN HENRI	Ouverture au pâturage en forêt domaniale	Etablissement d' une concession de pâturage	2016	ONF
URBA_AGRI	TOURRETTES	PROJET LA REPUBLIQUE	EBC sur terres agricoles en forêt domaniale	Fenêtre agricole à créer à la place EBC	2015	Commune/Bureau étude PLU



Centre d'Études
et de Réalisations
Pastorales
Alpes-Méditerranée

LES SITES D'INTERVENTIONS DU POPI DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PAYS DE FAYENCE

Légende



EIJEU CHASSES



EIJEU DFCI



EIJEU EAU



EIJEU BIODIVERSITE



EIJEU TOURISME



EIJEU URBA-AGRI



EIJEU MILITAIRE



Limites communales



Territoires Pastoraux



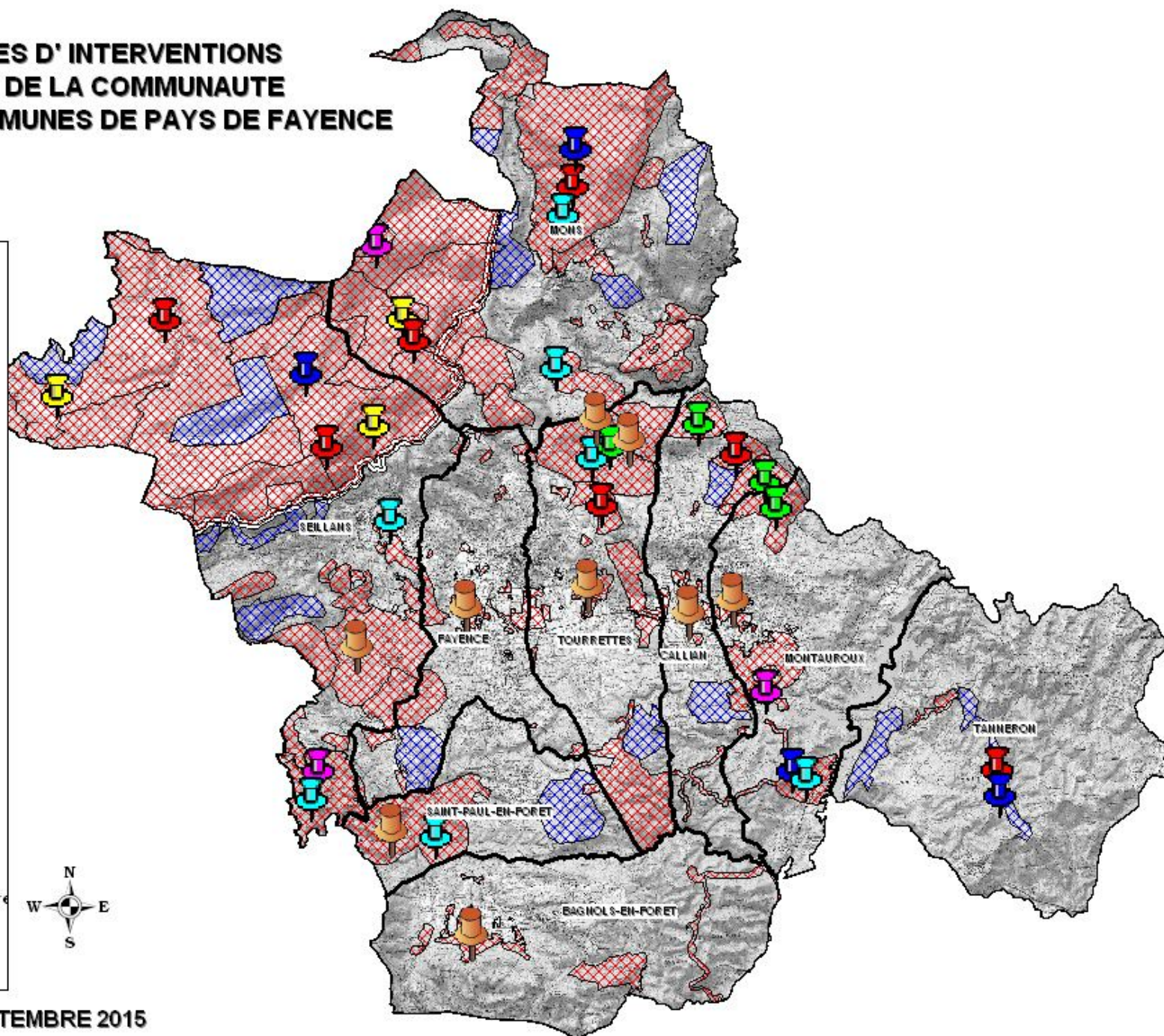
Territoires vacants



Limite du camp militaire



Echelle: 1:140 000 SEPTEMBRE 2015



LE PLAN D' ACTIONS PASTORALES DU POPI DU PAYS DE FAYENCE

L'ensemble des actions proposées dans le Règlement communal pour chaque enjeu est repris dans un plan d'actions pastorales qui constituera la feuille de route du maitre d'ouvrage du POPI dans les années suivant sa signature.

Il s'agit là aussi d'un engagement vis-à-vis des éleveurs et d'une garantie de continuité dans la coopération entre éleveurs et élus.

ENJEUX	OBJECTIFS	ACTIONS	PRIORITES	PARTENAIRES	FINANCEMENTS
MILITAIRE	Soutenir le maintien de l'activité pastorale sur le territoire du camp militaire de Canjuers	➤ Rencontre des élus de la Cdc avec le commandement du Camp ➤ demande de 2 sièges à la commission pastorale de Canjuers	1 1	Autorité militaire de Canjuers ONF Canjuers CERPAM	
CHASSES	Favoriser la bonne cohabitation du pastoralisme avec les activités cynégétiques	➤ Concertation dans le cadre des réunions POPI annuelles entre éleveurs et responsables de chasse ➤ Connaissance des Plans de chasse et lien avec activité pastorale ➤ Incitation à la création d'un GIC (Groupement d'Intérêt Cynégétique) pour favoriser la concertation entre partenaires ➤ Information des sociétés de chasse sur le Règlement de la zone (respect des équipements pastoraux, limitation du nombre de véhicules sur les pistes) ➤ Mise en place de franchissements de clôtures pour véhicules sur les pistes principales ➤ Transmission des coordonnées (nom, adresse, tel) des éleveurs aux sociétés de chasse (chefs de battue) et réciproquement ➤ Information sur les chiens de protection auprès des chefs de battue à l'occasion des réunions de secteurs de la FDCV	2 1 3 2 1 1 2	Eleveurs Sociétés de chasses Communales ONF DDTM FDCV CERPAM	PDRR PACA 2014-2020 Mesure 7.6.2 Docs DDTM Patous
PREDATION	Abaisser à un niveau soutenable pour les exploitations la pression de prédation	➤ Positionnement politique des élus de la CdC sur le loup (convention de Berne) : projet de délibération (cf CAD) ➤ Concertation avec les chasseurs sur la mise en place des parcs d'appui au gardiennage en cohérence avec les Plans de chasse ➤ Mise en œuvre d'une gestion concertée locale de la population de loup : localisation des loups, tirs de défense renforcés éleveurs-chasseurs sous autorité DDTM-ONCFS, tirs de prélèvement	1 3 2	CAD Pays de Grasse CAVEM DDTM83 DDTM06 ONCFS FDC83 CD83 Eleveurs	Crédits Tourisme Culture et agriculture (CRPACA et CD83) Education

		- diffuser) ➤ Concertation entre les éleveurs et l'animateur N2000 ➤ Mise en place de contrats MAEC NATURA 2000 ou contrats N2000 (ouverture des milieux) à partir de 2016 ➤ Etude d'incidence préalable aux travaux en zone de sensibilité tortue	3 1 3	CERPAM DDTM Bureaux d' étude	MAEC N2000
TOURISME ET LOISIR	Favoriser la promotion du pastoralisme auprès du grand public (locaux et touristes) Améliorer la cohabitation des randonneurs et chiens de protection	➤ Pose des pancartes d'information fournies par la CdC à l'entrée des sentiers qui croisent les TP ➤ Mise à disposition des Offices de tourisme d'outils pédagogiques sur les chiens de protection (source DDTM) ➤ Intégration info sur pastoralisme dans les documents de communication de la CdC (revue, guides touristiques) et association Esterel Cote d' azur ➤ Information du public lors des festivités locales (ex foire agricole de Mons (mai), fête du pastoralisme à Montauroux) ➤ Harmonisation-collaboration avec la CAD (actions communes, échange d'expérience)) ➤ Utilisation des applications Smartphones spécialisées d'information des randonneurs	1 1 2 2 2 3	CAD ONF DDTM CERPAM CD83	PDRR 7.6.2
EAU	Sécuriser la qualité de la ressource en eau (brute & potable) issue des Périmètres de protection Garantir et faciliter l'approvisionnement en eau des troupeaux toute l'année Réduire les effluents provenant des élevages (bâtiments d'élevage) et des ateliers de découpe et de transformation	➤ Information des éleveurs locaux et transhumants par l'intermédiaire d'une plaquette de communication sur les Périmètres de protection ➤ Vérifier que les couchades, bergeries et parcs de nuit ne sont pas en PR surtout sur Canjuers ➤ Continuer dans l'amélioration des bonnes pratiques en rapprochant le Service Eau de la DDTM et le SPANC de la CdC pays de Fayence – avoir la lecture des projets de modernisation des bâtiments agricoles (PMBE) – pour les traitements vétérinaire informé les GDS et la DSV de la démarche POPI Pays de Fayence, connaître leur démarche de prévention auprès des éleveurs (animation). ➤ Appui à l'approvisionnement des troupeaux (réalisation d'équipements pastoraux : impluvium, captage de sources...) ➤ Elaboration d'une stratégie locale d'alimentation en eau des troupeaux toute l'année et de réduction des effluents ➤ Site pilote du Bois de l'Ermite (organiser visite du site avec propriétaires pour développer les CPP)	2 3 2 1 2 3	DDTM SPANC GDS DSV CERPAM DDTM CRPF	PDRR 7.6.2

SIGNATURE DES ELUS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FAYENCE

✓ **Mr le Président de la Com com du Pays de Fayence**

✓ **Mr Le Vice-Président délégué à l'agriculture,**

✓ **Mr les maires de :**

Seillans

Fayence

Callian

Mons

Montaours

St Paul en Forêt

Bagnols en Forêt

Tourrettes

Fayence

SIGNATURE DES ELEVEURS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FAYENCE

N°TP	Nom de la structure agricole	Eleveur (gestionnaire de la structure agricole)	Adresse	Telephone	Telephone2	Mail	Signature
1	GP ALPES VAR	BARLES Alain	Les Bas d'Enquet, 83340 CLAVIER	0680474534		alain.barles@aliceadsl.fr	
2	EARL La Gardiette	BOURG David	Bastide La Gardiette, 4340 Route de Fréjus, 83600 BAGNOLS-EN-FORET	0684170884		gardiette@wanadoo.fr	
3	Exploitation individuelle de DONADEY René	DONADEY René	Quartier Tir Bœuf, Ecurie de Baracka, 83440 CAILLAN	0680980605			
4	Exploitation individuelle de FABRE - LAUGIER Lucette	FABRE - LAUGIER Lucette	Le Bas Don, 83840 COMPS-SUR-ARTUBY	0494762084			
5	3 exploitations individuelles de la famille FABRE	FABRE Philippe	Les 4 Vents, Quartier Route, 83840 LA ROQUE-ESCLAPON	0494674907	0621422478	philippe.babette@orange.fr	
6	Exploitation individuelle de FIRN Henri	FIRN Henri	Quartier Magail, 83600 BAGNOLS-EN-FORET	0686743444			
7	GAEC DE L'ADROIT	CHARPENEL Hubert	6 Avenue De La Grande Epervière, 04400 SAINT-PONS	0614109427		martinetitou67@aol.com	
8	GAEC JOURDAN	JOURDAN René	Quartier Les Vennes, 83840 MONS	0671104047	0494841858		
9	GP D'AUVEINE	FABRE Philippe	Chez FABRE Philippe, Les 4 Vents, Quartier Route, 83840 LA ROQUE-ESCLAPON	0494674907	0621422478	philippe.babette@orange.fr	
10	GP BOVIN DE PIBRESSON	CHARPENEL Hubert	Chez M.Charpenel, 6 Avenue De La Grande Epervière, 04400 SAINT-PONS	0614109427		martinetitou67@aol.com	
11	GP DE MEAULX	BOIS-BISOTTO Catherine	Haras de Mairis, Quartier des Contamines, 06450 BELVEDERE	0619334325	0493035546	catherine.bisottobois@sfr.fr	
12	GP DES AMANDIERS	REBUFFEL Jean-Guy	Hameau les Valentins, 83840 LA ROQUE-ESCLAPON	0683314445	0494768272	rebuffel.jean-guy@orange.fr	
13	GP DES CONDAMINES	BENOIT Alain	Campagne Saurin, 83131 Montferrat	0612288790	0494765181	fermedesaurin@gmail.com	
14	Exploitation individuelle de MERLI Jean-Noël	MERLI Jean-Noël	Rue Clément Rolland, 83440 MONS	0609090175	0494853517		
	Exploitation individuelle de BARACANI Corinne	BARACANI Corinne					

N°TP	Nom de la structure agricole	Éleveur (gestionnaire de la structure agricole)	Adresse	Telephone	Telephone2	Mail	Signature
15	Exploitation individuelle de PERRICHON Nicolas	PERRICHON Nicolas	Le Cambarras, 83440 TOURRETTES	0615024504	0494841559	nicolas.perrichon@yahoo.fr	
	Exploitation individuelle de FABRE Julie	FABRE Julie		0617153319			
16	Exploitation individuelle de REBUFFEL Dominique	REBUFFEL Dominique	Le village, 83840 LA BASTIDE		0982558284		
17	Exploitation individuelle de REBUFFEL François	REBUFFEL François	Ferme de L'ESTABLERIE, 227 Chemin de la Fontaine, 83440 CAILLAN		0494477080		
18	Exploitation individuelle de MORIN Fabien	MORIN Fabien	Chez M.Pourret, Quartier Mérigues, 83830 CALLAS	0494766458 (M.Pourret)			
19	Exploitation individuelle de RESSORT Loïs (et FAURE Fanny, en cours d'installation)	RESSORT Loïs	La Ferme des Bouques, 931 Chemin des Bouques, 83440 SEILLANS	0611559403	0494841149 /0952125384	ressortlois@gmail.com	
20	GAEC LOU PASTRE DE SIAGNE	STROZYK- VAPELLARI Angelo	771 Quartier Les Collets, 83440 MONS	0623195247 /0627247014	0494674416		
21	Exploitation individuelle d'ABONDANCE Aurélie	ABONDANCE Aurélie	Ferme de la Barrière, 485 chemin de Chambarot, 83340 MONTAUROUX	0778264061 ☎		fermedelabarriere@live.fr	
	Exploitation individuelle de THIMOLEON Jean-Pierre	THIMOLEON Jean-Pierre		0615939390	0494765137		
22	Exploitation individuelle de VALLET Luc	VALLET Luc	06420 VALDEBLORE	0494841689	0607720694		
23	Exploitation individuelle de DE BELLAY Stéphane (et MARIN Daniel, en cours d'installation)	DE BELLAY Stéphane	Quartier des Marjoris, 83440 TANNERON	0625350865 /0614321397			
24	Exploitation individuelle de BERTRAND Claude	BERTRAND Claude	2804 RD 562, 83340 TOURRETTES	0677076463		sylviealleg@orange.fr	

ANNEXE : LES TERRITOIRES PASTORAUX (TP)

**PLAN D'OCCUPATION PASTORALE INTERCOMMUNAL
DU PAYS DE FAYENCE**

FICHES TERRITOIRES PASTORAUX

TP N° 22

Eleveur : Vallet Luc

Siège d'exploitation en Pays de Fayence : OUI ☐ NON ☒
Adresse du siège : 06420, Valdeblorre

Type d'élevage : ovin viande transhumant hivernal

Effectif troupeau : 360 ovins caprins bovins

Type de production : vente directe ou éleveurs (du 04 et 05)

Main d'œuvre (UTH) : 0,5 (1 berger en alpage)

Mode de gardiennage : Garde ☐ Parcs ☒ Lâcher dirigé ☐

Sites par commune :

Communes	Nbre de Sites	surface (en ha)	Période de pâturage			
			P	E	A	H
FAYENCE	1	18,74	X		X	
SEILLANS	1	9,44	X		X	
TOURRETTES	10	100,74	X		X	
TOTAL TP 22	12	128,92				

Transhumance (l'été) : OUI ☒ NON ☐

Lieu : Valdeblorre (o6)
Camion ☐ A pied ☐

Transhumance hivernale : OUI ☒ NON ☐
Lieu : Pays de Fayence

Bâtiments sur le territoire : OUI ☒ NON ☐
Précision : 1 bergerie (à Tourrettes)

Trajectoire :

Evolution de l'exploitation : proche de la retraite, pas de successeur pour le moment.

Contraintes : Multi-usage de l'espace (touristes, cavaliers)
Urbanisation et mitage de l'espace agricole en plaine

Projets : Achat de foncier pour assurer une stabilité foncière

**PLAN D'OCCUPATION PASTORALE INTERCOMMUNAL
DU PAYS DE FAYENCE**

FICHES TERRITOIRES PASTORAUX

TP N° 23

Eleveurs : De Bellay Stéphane (et M.Marin en cours d'installation en 2015)

Siège d'exploitation en Pays de Fayence : OUI ☐ NON ☐
Adresse du siège : Quartier des Marjoris, 83440 Tanneron

Type d'élevage : caprin laitier local
(Actuellement hors-sol, volonté d'évoluer vers du semi-pastoral)

Effectif troupeau : ovins 80 caprins bovins

Type de production : fromage (vente directe et sur les marchés)

Main d'œuvre (UTH) : 0

Mode de gardiennage : Garde ☐ Parcs ☒ Lâcher dirigé ☐

Sites par commune :

Communes	Nbre de Sites	surface (en ha)	Période de pâturage			
			P	E	A	H
INSTALLATION M.MARIN : surface obtenue en 2015						
TANNERON	2	34,96	X	X	X	X
TOTAL TP 19 (2015)	23	34,96				

Transhumance (l'été) : OUI ☐ NON ☒
Lieu :

Transhumance hivernale : OUI ☐ NON ☒

Bâtiments sur le territoire : OUI ☒ NON ☐
Précision : siège d'exploitation, chèvrerie, fromagerie, point de vente

Trajectoire :

Evolution de l'exploitation : Le système de Stéphane est actuellement hors-sol (installation 2009).

Contraintes : Accès au foncier pour les JA, embroussaillage des surfaces

Projets : M.Marin s'installe en 2015 : projet de GAEC. Augmentation du troupeau de caprin (max. 120) et diversification vers de l'ovin laitier. Recherche de surfaces en parcours pour diminuer le prix de l'alimentation. La Commune de Tanneron propose une convention sur les zones débroussaillées : ces surfaces permettront aux éleveurs de tester le semi-pastoral (adaptation du troupeau au parcours et embroussaillage des milieux).

**PLAN D'OCCUPATION PASTORALE INTERCOMMUNAL
DU PAYS DE FAYENCE**

FICHES TERRITOIRES PASTORAUX

TP N° 1

Eleveurs : ATH Alpes Var

(4 structures agricoles, 5 associés, personne-contact : Alain Barles)

Siège d'exploitation en Pays de Fayence : OUI ☐ NON ☐

Adresse du siège : La Chaumette, 04140 Selonnet

Type d'élevage : transhumant hivernale bovin viande

Effectif troupeau : ovins caprins 25 bovins

Type de production : vente directe ou à des grossistes

Main d'œuvre (UTH) : 0,5 (Alain Barles)

Mode de gardiennage : Garde ☐ Parcs ☒ Lâcher dirigé ☐

Sites par commune :

Communes	Nbre de Sites	surface (en ha)	Période de pâturage			
			P	E	A	H
SEILLANS	1	144,32	X			X
TOTAL TP 1	1	144,32				

Transhumance (l'été) : OUI ☐ NON ☒

Lieu :

Camion ☐ A pied ☐

Transhumance hivernale : OUI ☒ NON ☐

Camion ☒ A pied ☐

Bâtiments sur le territoire : OUI ☐ NON ☒

Précision :

Trajectoire :

Evolution de l'exploitation : maintien de l'activité.

Contraintes : Complexité administrative et activité de loisir (portes des parcs laissées ouvertes par les VTTistes et cavaliers)

Projets : Pérenniser la transhumance inverse (une MAE DFCI est indispensable pour équilibrer le budget)

**PLAN D'OCCUPATION PASTORALE INTERCOMMUNAL
DU PAYS DE FAYENCE**

FICHES TERRITOIRES PASTORAUX

TP N° 2

Eleveur : Bourg David (EARL La Gardiette)

Siège d'exploitation en Pays de Fayence : OUI ☒ NON ☐

Adresse du siège : EARL La Gardiette, Bastide La Gardiette, 4340 Route de Fréjus, 83600 Bagnols-En-Forêt

Type d'élevage : équin de loisir (local)

Effectif troupeau : ovins caprins bovins 22 équins

Type de production : vente à des particuliers et des centres équestres

Main d'œuvre (UTH) : 0,2 (2 mois pour fanage)

Mode de gardiennage : Garde ☐ Parcs ☒ Lâcher dirigé ☐

Sites par commune :

Communes	Nbre de Sites	surface (en ha)	Période de pâturage			
			P	E	A	H
BAGNOLS EN FORET	7	258,52	X	X	X	X
BAGNOLS EN FORET	11	20,41	X	X	X	X
TOTAL TP 2	18	278,93				

Transhumance (l'été) : OUI ☐ NON ☒

Lieu :

Transhumance hivernale : OUI ☐ NON ☒

Camion ☐ A pied ☐

Bâtiments sur le territoire : OUI ☒ NON ☐

Précision : habitation et écurie

Trajectoire :

Evolution de l'exploitation : maintien de l'activité.

Contraintes : Urbanisation de la plaine, embroussaillage, non respect du matériel par les autres activités (forestières, loisir)

Projets : /

**PLAN D'OCCUPATION PASTORALE INTERCOMMUNAL
DU PAYS DE FAYENCE**

FICHES TERRITOIRES PASTORAUX

TP N° 3

Eleveur : Donadey René (aide du fils de sa femme, et de sa femme) (1 structure agricole, 1 éleveur, 1 aide-familiale)

Siège d'exploitation en Pays de Fayence : OUI ☐ NON ☐
Adresse du siège : Les Launes, 06470 Beuil

Type d'élevage : ovin viande transhumant hivernal

Effectif troupeau : 700 ovins caprins bovins

Type de production : vente directe

Main d'œuvre (UTH) : 0,5 (1 berger en alpage)

Mode de gardiennage : Garde ☐ Parcs ☐ Lâcher dirigé ☐

Sites par commune :

Communes	Nbre de Sites	surface (en ha)	Période de pâturage			
			P	E	A	H
CALLIAN	6	49,6	X		X	
MONS	1	66,14	X		X	
MONTAOUROUX	1	4,74	X		X	
TOTAL TP 3	8	120,48				

Transhumance (l'été) : OUI ☐ NON ☐

Lieu : Roubion (06)
Camion ☐ A pied ☐

Transhumance hivernale : OUI ☐ NON ☐
Lieu : Roubion (06)

Bâtiments sur le territoire : OUI ☐ NON ☐
Précision : 1 tunnel sur Callian

Trajectoire :

Evolution de l'exploitation : transmission de l'exploitation au fils de sa femme

**Contraintes : Prédation sur Mons
Urbanisation et mitage de l'espace agricole en plaine**

Projets : Installation et transmission de l'exploitation au fils de sa femme

**PLAN D'OCCUPATION PASTORALE INTERCOMMUNAL
DU PAYS DE FAYENCE**

FICHES TERRITOIRES PASTORAUX

TP N° 4

Eleveur : Fabre-Langier Lucette

Siège d'exploitation en Pays de Fayence : OUI ☐ NON ☐
Adresse du siège : Le Bas Don, 83840 Comps-Sur-Artuby

Type d'élevage : ovin viande local

Effectif troupeau : 400 ovins caprins bovins

Type de production : vente à un grossiste (maquignon local)

Main d'œuvre (UTH) : 1 (un berger)

Mode de gardiennage : Garde ☐ Parcs ☐ Lâcher dirigé ☐

Sites par commune :

Communes	Nbre de Sites	surface (en ha)	Période de pâturage			
			P	E	A	H
MONS	1	435,2	X		X	
SEILLANS	2	243,31	X		X	
TOTAL TP 4	3	678,51				

Transhumance (l'été) : OUI ☐ NON ☐

Lieu : Beuil/Pirelas (06)
Camion ☐ A pied ☐

Transhumance hivernale : OUI ☐ NON ☐
Camion ☐ A pied ☐

Bâtiments sur le territoire : OUI ☐ NON ☐
Précision :

Trajectoire :

Evolution de l'exploitation : maintien, pas de réflexion de transmission pour le moment.

**Contraintes : Prédation, activité militaire (contrainte en équipements),
embroussaillage**

Projets : /

**PLAN D'OCCUPATION PASTORALE INTERCOMMUNAL
DU PAYS DE FAYENCE**

FICHES TERRITOIRES PASTORAUX

TP N° 5

Eleveur : Famille Fabre (Fabre Philippe, sa compagne Elisabeth Littardi, leur fils Fabre Guillaume)
(3 structures agricoles, pâturent ensemble : cf.GP Auveine)

Siège d'exploitation en Pays de Fayence : OUI ☐ NON ☐
Adresse du siège : Les 4 Vents, Quartier Route, 83840 La Roque-Esclapon

Type d'élevage : ovin viande local et diversification (bovins et caprins viandes)

Effectif troupeau : 1800 ovins 50 caprins 50 bovins

Type de production : vente directe (GIE du Brouis)

Main d'œuvre (UTH) : 2 (1 boucher et 1 emballeuse, salariés du GIE)

Mode de gardiennage : Garde ☐ Parcs ☐ Lâcher dirigé ☐

Sites par commune :

Communes	Nbre de Sites	surface (en ha)	Période de pâturage			
			P	E	A	H
SEILLANS	2	2513,43	X		X	Canjuers
TOTAL TP 5	2	2513,43				

Transhumance (l'été) : OUI ☐ NON ☐
Lieu :

Transhumance hivernale : OUI ☐ NON ☐
Camion ☐ A pied ☐

Bâtiments sur le territoire : OUI ☐ NON ☐
Précision :

Trajectoire :

Evolution de l'exploitation : pérenniser l'activité et transmettre l'exploitation aux jeunes

Contraintes : Prédation, activité militaire (contrainte en équipements), embroussaillage

Projets : développer l'activité de vente directe vers une diversification (porcin, ferme auberge)

**PLAN D'OCCUPATION PASTORALE INTERCOMMUNAL
DU PAYS DE FAYENCE**

FICHES TERRITOIRES PASTORAUX

TP N° 6

Eleveur : Firn Henri

Siège d'exploitation en Pays de Fayence : OUI ☐ NON ☐
Adresse du siège : Quartier Magail, 83600 Bagnols-en-Forêt

Type d'élevage : ovin viande local

Effectif troupeau : 600 ovins caprins bovins

Type de production : vente directe

Main d'œuvre (UTH) : 0,2 (en période d'agnelage)

Mode de gardiennage : Garde ☐ Parcs ☐ Lâcher dirigé ☐

Sites par commune :

Communes	Nbre de Sites	surface (en ha)	Période de pâturage			
			P	E	A	H
BAGNOLS EN FORET	1	132,78	X		X	MAE DFCI
FAYENCE	3	38,74	X		X	
SAINT PAUL EN FORET	2	571,49	X		X	
SEILLANS	1	6,83	X		X	
TOURRETTES	1	387,68	X	X	X	
TOTAL TP 6	8	1137,52				

Transhumance (l'été) : OUI ☐ NON ☐
Lieu : La Grave (05)
Camion ☐ A pied ☐

Transhumance hivernale : OUI ☐ NON ☐

Bâtiments sur le territoire : OUI ☐ NON ☐
Précision : couchades + bergerie + habitation

Trajectoire :

Evolution de l'exploitation : Pas de successeur pour le moment.

Contraintes : Prédation
Conflit local avec le forestier
Multi-usage de l'espace (cavaliers, activités cynégétique et forestière)

Projets : /

**PLAN D'OCCUPATION PASTORALE INTERCOMMUNAL
DU PAYS DE FAYENCE**

FICHES TERRITOIRES PASTORAUX

TP N° 7

Eleveurs : GAEC de l'Adroit

(3 associés, personne-contact : Hubert Charpenel)

Siège d'exploitation en Pays de Fayence : OUI ☐ NON ☒

Adresse du siège : 6 Avenue De La Grande Epervière, 04400 Saint-Pons

Type d'élevage : **transhumant hivernale bovin viande**

Effectif troupeau : ovins caprins **135 bovins**

Type de production : **vente de reproducteurs (génisses) et de veaux à 6 mois**

Main d'œuvre (UTH) : **0,5** (Charpenel Hubert ou un des associés)

Mode de gardiennage : Garde ☐ Parcs ☒ Lâcher dirigé ☐

Sites par commune :

Communes	Nbre de Sites	surface (en ha)	Période de pâturage			
			P	E	A	H
MONS	2	303,44	X		X	
TOTAL TP 7	2	303,44				

Transhumance (l'été) :

Lieu :

Camion ☐ A pied ☐

Transhumance hivernale :

Camion ☒ A pied ☐

Bâtiments sur le territoire :

Précision :

Trajectoire :

Evolution de l'exploitation : maintien de l'activité et transmission au jeune associé du GAEC.

Contraintes : Vol de matériel et conflit avec un éleveur local

Projets : Pérenniser la transhumance inverse, forte pression des éleveurs ovins environnants

**PLAN D'OCCUPATION PASTORALE INTERCOMMUNAL
DU PAYS DE FAYENCE**

FICHES TERRITOIRES PASTORAUX

TP N° 8

Eleveurs : GAEC Jourdan (2 frères Jourdan)

(1 structure agricole, 2 éleveurs)

Siège d'exploitation en Pays de Fayence : OUI ☐ NON ☒

Adresse du siège : Quartier Léouve, 06260 La Croix

Type d'élevage : **ovin viande transhumant hivernal**

Effectif troupeau : **1000 ovins** caprins bovins

Type de production : **grossiste**

Main d'œuvre (UTH) : **0,5** (1 berger en alpage et parfois l'hiver)

Mode de gardiennage : Garde ☐ Parcs ☒ Lâcher dirigé ☐

Sites par commune :

Communes	Nbre de Sites	surface (en ha)	Période de pâturage			
			P	E	A	H
MONS	2	645,59			X	Canjuers (1)
SEILLANS	2	117,93			X	Canjuers (1)
TOTAL TP 8	4	763,52				

Transhumance (l'été) :

Lieu : Castellet les Sausses (04)

Camion ☒ A pied ☐

Transhumance hivernale :

Lieu : Mons/Seillans

Bâtiments sur le territoire :

Précision : 1 bergerie, 1 habitation

Trajectoire :

Evolution de l'exploitation : /

**Contraintes : Prédation, activité cynégétique (irrespect du matériel),
Embroussaillement généralisé
Précarité foncière : si foncier en héritage, sera vendu**

Projets /

**PLAN D'OCCUPATION PASTORALE INTERCOMMUNAL
DU PAYS DE FAYENCE**

FICHES TERRITOIRES PASTORAUX

TP N° 9

Eleveur : GP Auveine (Cf. TP 5)
Famille Fabre (Fabre Philippe, sa compagne Elisabeth
Littardi, leur fils Fabre Guillaume, sa compagne Pressi Tiffany)
(4 structures agricoles)

Siège d'exploitation en Pays de Fayence : OUI ☐ NON ☒
 Adresse du siège : Campagne le Carton, 83840 La Roque-Esclapon

Type d'élevage : ovin viande local et diversification (caprins viandes)

Effectif troupeau : 1400 ovins 50 caprins bovins

Type de production : vente directe (GIE du Brouis)

Main d'œuvre (UTH) : 2 (1 boucher et 1 emballeuse, salariés du GIE)

Mode de gardiennage : Garde ☐ Parcs ☐ Lâcher dirigé ☒

Sites par commune :

Communes	Nbre de Sites	surface (en ha)	Période de pâturage			
			P	E	A	H
SEILLANS	2	122,95	X		X	Canjuers
TOTAL TP 9	2	122,95				

Transhumance (l'été) : OUI ☐ NON ☒
 Lieu :

Transhumance hivernale : OUI ☐ NON ☒
 Camion ☐ A pied ☐

Bâtiments sur le territoire : OUI ☐ NON ☒
 Précision :

Trajectoire :

Evolution de l'exploitation : pérenniser l'activité et transmettre l'exploitation aux jeunes

Contraintes : Prédation, activité militaire (contrainte en équipements), embroussaillage

Projets : développer l'activité de vente directe vers une diversification (porcin, ferme auberge)

**PLAN D'OCCUPATION PASTORALE INTERCOMMUNAL
DU PAYS DE FAYENCE**

FICHES TERRITOIRES PASTORAUX

TP N° 10

Eleveurs : GP Bovin de Pibresson (4 éleveurs)
(2 structures d'élevage : GAEC de l'Adroit et Alibert Jean-Louis)

Siège d'exploitation en Pays de Fayence : OUI ☐ NON ☒
 Adresse du siège : Chez M.Charpenel, 6 Avenue De La Grande Epervière, 04400 Saint-Pons

Type d'élevage : transhumant hivernale bovin viande

Effectif troupeau : ovins caprins 140 bovins

Type de production : vente de reproducteurs (génisses) et de veaux à 6 mois

Main d'œuvre (UTH) : 0,5 (Charpenel Hubert ou un des associés)

Mode de gardiennage : Garde ☐ Parcs ☒ Lâcher dirigé ☐

Sites par commune :

Communes	Nbre de Sites	surface (en ha)	Période de pâturage			
			P	E	A	H
CALLIAN	3	333,7	X			X
FAYENCE	1	4,41	X			X
MONS	1	107,37	X			X
TOURRETTES	3	750,14	X			X
TOTAL TP 10	8	1195,62				

Transhumance (l'été) : OUI ☐ NON ☒
 Lieu :
 Camion ☐ A pied ☐

Transhumance hivernale : OUI ☒ NON ☐
 Camion ☒ A pied ☐

Bâtiments sur le territoire : OUI ☐ NON ☒
 Précision :

Trajectoire :

Evolution de l'exploitation : maintien de l'activité.

Contraintes : Vol de matériel et conflit avec un éleveur local

Projets : Pérenniser la transhumance inverse, forte pression des éleveurs ovins environnants

**PLAN D'OCCUPATION PASTORALE INTERCOMMUNAL
DU PAYS DE FAYENCE**

FICHES TERRITOIRES PASTORAUX

TP N° 11

Éleveurs : GP de Meaulx (3 éleveurs)
(3 structures d'élevage : Bois-Bisotto Catherine, Bois Philippe, Megtert Emilie)

Siège d'exploitation en Pays de Fayence : OUI ☐ NON ☒

Adresse du siège : Haras de Mairis, Quartier des Contamines, 06450 Belvédère

Type d'élevage : **Transhumance hivernale équine**

Effectif troupeau : ovins caprins bovins **25 équins**

Type de production : **chevaux de Merens (vente et randonnées)**

Main d'œuvre (UTH) : **0,5** (Bois-Bisotto Catherine ou un des associés)

Mode de gardiennage : Garde ☐ Parcs ☒ Lâcher dirigé ☐

Sites par commune :

Communes	Nbre de Sites	surface (en ha)	Période de pâturage			
			P	E	A	H
SEILLANS	2	389,76	X		X	MAE DFCI
TOTAL TP 11	2	389,76				

Transhumance (l'été) : OUI ☐ NON ☒

Lieu :

Camion ☐ A pied ☐

Transhumance hivernale : OUI ☒ NON ☐

Camion ☒ A pied ☐

Bâtiments sur le territoire : OUI ☐ NON ☒

Précision :

Trajectoire :

Evolution de l'exploitation : maintien de l'activité.

Contraintes : Irrespect du matériel (lors de travaux forestiers) et embroussaillage

Projets : Pérenniser la transhumance inverse (MAE DFCI et projet d'ouverture du milieu)

**PLAN D'OCCUPATION PASTORALE INTERCOMMUNAL
DU PAYS DE FAYENCE**

FICHES TERRITOIRES PASTORAUX

TP N° 12

Éleveur : GP des Amandiers
Famille Belisaire (Bélisaire Alain, Nelly et Marion), Rebuffel Jean-Guy, Roustan George, Rouvier Georges
(6 structures agricoles)

Siège d'exploitation en Pays de Fayence : OUI ☐ NON ☒

Adresse du siège : Hameau les Valentins, 83840 La Roque-Esclapon

Type d'élevage : **ovin viande local**

Effectif troupeau : **2000 ovins** caprins bovins

Type de production : **grossiste**

Main d'œuvre (UTH) : **0**

Mode de gardiennage : Garde ☒ Parcs ☒ Lâcher dirigé ☐

Sites par commune :

Communes	Nbre de Sites	surface (en ha)	Période de pâturage			
			P	E	A	H
MONS	2	620,18		X	X	Canjuers
TOTAL TP 12	2	620,18				

Transhumance (l'été) : OUI ☐ NON ☒

Lieu :

Transhumance hivernale : OUI ☐ NON ☒

Camion ☐ A pied ☐

Bâtiments sur le territoire : OUI ☐ NON ☒

Précision :

Trajectoire :

Evolution de l'exploitation : pérenniser l'activité et transmettre l'exploitation aux jeunes

Contraintes : Prédation, activité militaire (contrainte en équipements), embroussaillage

Projets : /

**PLAN D'OCCUPATION PASTORALE INTERCOMMUNAL
DU PAYS DE FAYENCE**

FICHES TERRITOIRES PASTORAUX

TP N° 13

**Eleveurs : GP des Condamines (Benoit Alain et sa compagne,
Franca Karine) (2 structures agricoles)**

Siège d'exploitation en Pays de Fayence : OUI ☐ NON ☐
Adresse du siège : Campagne Saurin, 83131 Montferrat

Type d'élevage : ovin et caprin viande local

Effectif troupeau : 970 ovins 100 caprins bovins

Type de production : vente directe lors du l'Aïd et grossiste

Main d'œuvre (UTH) : 0,5 (1 berger en estive)

Mode de gardiennage : Garde ☐ Parcs ☐ Lâcher dirigé ☐

Sites par commune :

Communes	Nbre de Sites	surface (en ha)	Période de pâturage			
			P	E	A	H
SEILLANS	1	305,73			X	Canjuers
TOTAL TP 13	1	305,73				

Transhumance (l'été) : OUI ☐ NON ☐
Lieu : Allos (04)
Camion ☐ A pied ☐

Transhumance hivernale : OUI ☐ NON ☐

Bâtiments sur le territoire : OUI ☐ NON ☐
Précision :

Trajectoire :

Evolution de l'exploitation : développer l'activité de vente directe (meilleure valorisation du produit fini et diminution du troupeau)

**Contraintes : Prédation, activité militaire (contrainte en équipements),
embroussaillage, activité forestière (les rémanents sont laissés sur place)**

Projets : améliorer la valorisation de la viande en vente directe

**PLAN D'OCCUPATION PASTORALE INTERCOMMUNAL
DU PAYS DE FAYENCE**

FICHES TERRITOIRES PASTORAUX

TP N° 14

Eleveurs : Baracani Corinne et Merli Jean-Noël

Siège d'exploitation en Pays de Fayence : OUI ☐ NON ☐
Adresse du siège : Rue Clément Rolland, 83440 Mons

Type d'élevage : ovin viande local

Effectif troupeau : 350 ovins caprins bovins

Type de production : vente à un grossiste (maquignon local)

Main d'œuvre (UTH) : 1 (un berger)

Mode de gardiennage : Garde ☐ Parcs ☐ Lâcher dirigé ☐

Sites par commune :

Communes	Nbre de Sites	surface (en ha)	Période de pâturage			
			P	E	A	H
MONS	6	1454,67	X	X	X	X
TOTAL TP 14	6	1454,67				

Transhumance (l'été) : OUI ☐ NON ☐
Lieu :

Transhumance hivernale : OUI ☐ NON ☐
Camion ☐ A pied ☐

Bâtiments sur le territoire : OUI ☐ NON ☐
Précision : Bergerie près du village

Trajectoire :

Evolution de l'exploitation : Prédation impactant fortement le système d'exploitation.

Contraintes : Prédation, embroussaillage, manque d'équipement (citerne et parcs)

Projets : aménager l'espace au mieux pour lutter contre la prédation (diagnostic de vulnérabilité réalisé) et remise en question de la pérennité de l'exploitation. Si continuité de l'activité, création d'un GP à deux .

**PLAN D'OCCUPATION PASTORALE INTERCOMMUNAL
DU PAYS DE FAYENCE**

FICHES TERRITOIRES PASTORAUX

TP N° 15

Eleveurs : Perrichon Nicolas et sa compagne, Fabre Julie
(2 structures agricoles, projet de création d'un GP ou GAEC)

Siège d'exploitation en Pays de Fayence : OUI ☒ NON ☐
Adresse du siège : Le Cambarras, 83440 Tourrettes

Type d'élevage : ovin et caprin viande local

Effectif troupeau : 950 ovins 50 caprins bovins

Type de production : vente directe

Main d'œuvre (UTH) : 0,5 (1 berger en alpage)

Mode de gardiennage : Garde ☐ Parcs ☒ Lâcher dirigé ☐

Sites par commune :

Communes	Nbre de Sites	surface (en ha)	Période de pâturage			
			P	E	A	H
CALLIAN	1	1,81	X	X	X	
FAYENCE	23	102,9	X	X	X	
MONS	2	236,16	X	X	X	
MONTAOUROUX	1	12,31	X	X	X	
SEILLANS	1	1053,53	X	X	X	Canjuers
TOURRETES	5	42,69	X	X	X	
TOTAL TP 15	33	1449,4				

Transhumance (l'été) : OUI ☒ NON ☐
Lieu : Isolais (06)
Camion ☐ A pied ☐

Transhumance hivernale : OUI ☐ NON ☒

Bâtiments sur le territoire : OUI ☒ NON ☐
Précision : 3 bergeries + hangar + 1 abattoir temporaire l'Aid (près du siège d'exploitation)

Trajectoire :

Evolution de l'exploitation : /

Contraintes : Prédation et embroussaillage sur Canjuers (UP de Seillans)
Urbanisation et mitage de l'espace agricole en plaine
Conflit local avec l'aérodrome (incompatibilité du calendrier des 2 activités)

Projets : Régulariser le statut des exploitations en créant un GP ou un GAEC

**PLAN D'OCCUPATION PASTORALE INTERCOMMUNAL
DU PAYS DE FAYENCE**

FICHES TERRITOIRES PASTORAUX

TP N° 16

Eleveur : Rebuffel Dominique (aide de la fille)
(1 structure agricole, 1 éleveur, 1 aide-familiale non officielle)

Siège d'exploitation en Pays de Fayence : OUI ☐ NON ☒
Adresse du siège : Hameau de l'Etang, 83840 BARGEME

Type d'élevage : ovin viande local et diversification (bovins et caprins viandes)

Effectif troupeau : 500 ovins 30 caprins 10 bovins

Type de production : grossiste et vente directe

Main d'œuvre (UTH) : 1 (1 berger sur Canjuers et 1 berger en alpage)

Mode de gardiennage : Garde ☒ Parcs ☐ Lâcher dirigé ☐

Sites par commune :

Communes	Nbre de Sites	surface (en ha)	Période de pâturage			
			P	E	A	H
MONS	1	41,74	X		X	
TOTAL TP 3	1	41,74				

Transhumance (l'été) : OUI ☒ NON ☐
Lieu : Saint Etienne de Thinet (06)
Camion ☐ A pied ☐

Transhumance hivernale HORS PAYS DE FAYENCE : OUI ☒ NON ☐
Lieu : La Roquebrussanne (83)
Camion ☐ A pied ☐

Bâtiments sur le territoire : OUI ☐ NON ☒
Précision :

Trajectoire :

Evolution de l'exploitation : potentielle transmission de l'exploitation à la fille

Contraintes : Prédation et embroussaillage des milieux sur Canjuers
Limite des concessions de Canjuers à revoir

Projets : Retraite et potentielle transmission de l'exploitation à sa fille

**PLAN D'OCCUPATION PASTORALE INTERCOMMUNAL
DU PAYS DE FAYENCE**

FICHES TERRITOIRES PASTORAUX

TP N° 17

Eleveurs : Rebuffel François

Siège d'exploitation en Pays de Fayence : OUI ☐ NON ☐
Adresse du siège : Ferme de L'ESTABLERIE, 227 Chemin de la Fontaine, 83440 CAILLAN

Type d'élevage : **bovin laitier local avec diversification (bovin viande/porcin/volailles)**

Effectif troupeau : ovins caprins 100 bovins

Type de production : **vente directe ou restaurants ou revendeurs**

Main d'œuvre (UTH) : 4 (3 salariés et 1 saisonnier)

Mode de gardiennage : Garde ☐ Parcs ☐ Lâcher dirigé ☐

Sites par commune :

Communes	Nbre de Sites	surface (en ha)	Période de pâturage			
			P	E	A	H
CAILLAN	3	23,19	X	X	X	X
MONS	1	219,48	X	X	X	X
TOURRETTES	3	121,48	X	X	X	X
TOTAL TP 17	7	364,15				

Transhumance (l'été) : OUI ☐ 40 bovins NON ☐
Lieu : Beuil/Saint-Auban (06)
Camion ☐ A pied ☐

Transhumance hivernale : OUI ☐ NON ☒
Camion ☐ A pied ☐

Bâtiments sur le territoire : OUI ☐ NON ☐
Précision : siège d'exploitation, stabulation et matériels, fromagerie, point de vente

Trajectoire :

Evolution de l'exploitation : réflexion pour une transmission de l'exploitation (à son fils ?).

Contraintes : Accès au foncier (prix à la hausse) et urbanisation croissante

Projets : Pérenniser et transmettre l'exploitation (au fils ?)

**PLAN D'OCCUPATION PASTORALE INTERCOMMUNAL
DU PAYS DE FAYENCE**

FICHES TERRITOIRES PASTORAUX

TP N° 18

Eleveur : Morin Fabien (et son associé Anjoy Christian)

Siège d'exploitation en Pays de Fayence : OUI ☐ NON ☐
Adresse du siège : Chez M.Pourret, Quartier Mérigues, 83830 Callas

Type d'élevage : **ovin viande local**

Effectif troupeau : 450 ovins caprins bovins

Type de production : **vente directe ou « bouche-à-oreille »**

Main d'œuvre (UTH) : 0

Mode de gardiennage : Garde ☐ Parcs ☐ Lâcher dirigé ☐

Sites par commune :

Communes	Nbre de Sites	surface (en ha)	Période de pâturage			
			P	E	A	H
SEILLANS	1	102				X
TOTAL TP 18	1	102				

Transhumance (l'été) : OUI ☐ NON ☐
Lieu : Tinée (06)
Camion ☐ A pied ☐

Transhumance hivernale : OUI ☐ NON ☒
Camion ☐ A pied ☐

Bâtiments sur le territoire : OUI ☐ NON ☒
Précision :

Trajectoire :

Evolution de l'exploitation : Reconstitution du troupeau (perte de l'ensemble des brebis en 2010)

Contraintes : Difficulté d'accès au foncier et conflits locaux avec les propriétaires et les éleveurs locaux

Projets : /

**PLAN D'OCCUPATION PASTORALE INTERCOMMUNAL
DU PAYS DE FAYENCE**

FICHES TERRITOIRES PASTORAUX

TP N° 19

Eleveurs : Ressort Lois et Faure Fanny (en cours d'installation)

Siège d'exploitation en Pays de Fayence : OUI ☐ NON ☐

Adresse du siège : 931 Chemin des Bouques, 83440 Seillans

Type d'élevage : caprin/ovin laitier local

Effectif troupeau : 35 ovins 45 caprins bovins

Type de production : fromage/yaourt/glace/pâtisserie fromagère/viande en vente directe (magasin à Seillans) et GMS

Main d'œuvre (UTH) : 0

Mode de gardiennage : Garde ☐ Parcs ☐ Lâcher dirigé ☐

Sites par commune :

Communes	Nbre de Sites	surface (en ha)	Période de pâturage			
			P	E	A	H
FAYENCE	1	47,95	X	X	X	X
SEILLANS	6	293,48	X	X	X	X
TOTAL TP 19 (2015)	7	341,43				
INSTALLATION FAURE FANNY						
SEILLANS	1	112	X	X	X	X
TOTAL TP 19 (2016)	8	453,43				

Transhumance (l'été) : OUI ☐ NON ☒

Lieu :

Transhumance hivernale : OUI ☐ NON ☒

Bâtiments sur le territoire : OUI ☐ NON ☐

Précision : siège d'exploitation, tunnel, fromagerie, point de vente

Trajectoire :

Evolution de l'exploitation : Fanny en cours d'installation (+40 caprins et 2-6 bovins laitiers), projet de construction d'une bergerie et d'une maison (Seillans), projet de GP/GAEC avec Fanny.

Contraintes : Accès au foncier et urbanisation croissante, soutien JA nécessaire (construction bergerie et plan d'urbanisme), conflits avec des éleveurs locaux

Projets : Installation de sa compagne Faure Fanny : cf. « évolution de l'exploitation »

**PLAN D'OCCUPATION PASTORALE INTERCOMMUNAL
DU PAYS DE FAYENCE**

FICHES TERRITOIRES PASTORAUX

TP N° 20

**Eleveurs : GAEC Lou Pastre de Siagne
(STROZYK-VAPELLARI Angelo et Muriel)**

Siège d'exploitation en Pays de Fayence : OUI ☐ NON ☐

Adresse du siège : 771 Quartier Les Collets, 83440 Mons

Type d'élevage : ovin laitier local avec diversification (porcin)

Effectif troupeau : 130 ovins caprins bovins

Type de production : vente directe

Main d'œuvre (UTH) : 0

Mode de gardiennage : Garde ☐ Parcs ☐ Lâcher dirigé ☐

Sites par commune :

Communes	Nbre de Sites	surface (en ha)	Période de pâturage			
			P	E	A	H
FAYENCE	3	21,07	X	X	X	X
MONS	7	163,51	X	X	X	X
SEILLANS	1	13,75	X	X	X	X
TOURRETTES	1	9,4	X	X	X	X
TOTAL TP 20	12	207,73				

Transhumance (l'été) : OUI ☐ NON ☒

Lieu :

Transhumance hivernale : OUI ☐ NON ☒

Camion ☐ A pied ☐

Bâtiments sur le territoire : OUI ☐ NON ☐

Précision : siège d'exploitation, habitation, bergerie, fromagerie

Trajectoire :

Evolution de l'exploitation : assoir son exploitation, améliorer les ventes

Contraintes : Accès au foncier (prix à la hausse, peu de surface disponible)
Peu de soutien local pour l'installation JA (des collectivités par exemple)
Conflit local avec Charpenel Hubert

Projets : Diminuer les brebis laitières (50-60) et diversifier vers des vaches à viandes pour la vente directe (10). Pour ce faire besoin en équipements (salle de découpe et de stockage)

**PLAN D'OCCUPATION PASTORALE INTERCOMMUNAL
DU PAYS DE FAYENCE**

FICHES TERRITOIRES PASTORAUX

TP N° 21

Eleveurs : Thimoléon Jean-Pierre et Abondance Aurélie
(2 structures agricoles, projet de création d'un GP)

Siège d'exploitation en Pays de Fayence : OUI ☐ NON ☐
Adresse du siège : 485 chemin de Chambarot, 83340 Montauroux

Type d'élevage : ovin viande local

Effectif troupeau : 1010 ovins caprins bovins

Type de production : vente directe

Main d'œuvre (UTH) : 0

Mode de gardiennage : Garde ☐ Parcs ☐ Lâcher dirigé ☐

Sites par commune :

Communes	Nbre de Sites	surface (en ha)	Période de pâturage			
			P	E	A	H
CALLIAN	7	115,36	X	X	X	
FAYENCE	2	144,19	X	X	X	
MONTAUXOUX	7	637,59	X	X	X	
SEILLANS	5	667,78	X	X	X	
TOTAL TP 21	21	1564,92				

Transhumance (l'été) : OUI ☐ NON ☐
Lieu : Beuil (06)
Camion ☐ A pied ☐

Transhumance hivernale : OUI ☐ NON ☐

Bâtiments sur le territoire : OUI ☐ NON ☐
Précision : bergerie + habitation

Trajectoire :

Evolution de l'exploitation : manque de surface pour terminer l'installation d'Aurélien

Contraintes : Prédation et embroussaillage (Seillans et Montauroux)
Urbanisation et mitage de l'espace agricole en plaine
Multi-usage de l'espace (chien de protection)

Projets : Régulariser le statut des exploitations en créant un GP

**PLAN D'OCCUPATION PASTORALE INTERCOMMUNAL
DU PAYS DE FAYENCE**

FICHES TERRITOIRES PASTORAUX

TP N° 22

Eleveur : Vallet Luc

Siège d'exploitation en Pays de Fayence : OUI ☐ NON ☐
Adresse du siège : 06420, Valdeblère

Type d'élevage : ovin viande transhumant hivernal

Effectif troupeau : 360 ovins caprins bovins

Type de production : vente directe ou éleveurs (du 04 et 05)

Main d'œuvre (UTH) : 0,5 (1 berger en alpage)

Mode de gardiennage : Garde ☐ Parcs ☐ Lâcher dirigé ☐

Sites par commune :

Communes	Nbre de Sites	surface (en ha)	Période de pâturage			
			P	E	A	H
FAYENCE	1	18,74	X			X
SEILLANS	1	9,44	X			X
TOURRETTES	10	100,74	X			X
TOTAL TP 22	12	128,92				

Transhumance (l'été) : OUI ☐ NON ☐
Lieu : Valdeblère (06)
Camion ☐ A pied ☐

Transhumance hivernale : OUI ☐ NON ☐
Lieu : Pays de Fayence

Bâtiments sur le territoire : OUI ☐ NON ☐
Précision : 1 bergerie (à Tourrettes)

Trajectoire :

Evolution de l'exploitation : proche de la retraite, pas de successeur pour le moment.

Contraintes : Multi-usage de l'espace (touristes, cavaliers)
Urbanisation et mitage de l'espace agricole en plaine

Projets : Achat de foncier pour assurer une stabilité foncière

**PLAN D'OCCUPATION PASTORALE INTERCOMMUNAL
DU PAYS DE FAYENCE**

FICHES TERRITOIRES PASTORAUX

TP N° 23

**Éleveurs : De Bellay Stéphane (et M.Marin en cours
d'installation en 2015)**

Siège d'exploitation en Pays de Fayence : OUI ☐ NON ☐
Adresse du siège : Quartier des Marjoris, 83440 Tanneron

Type d'élevage : **caprin laitier local**
(Actuellement hors-sol, volonté d'évoluer vers du semi-pastoral)

Effectif troupeau : ovins **80 caprins** bovins

Type de production : **fromage (vente directe et sur les marchés)**

Main d'œuvre (UTH) : 0

Mode de gardiennage : Garde ☐ Parcs ☐ Lâcher dirigé ☐

Sites par commune :

Communes	Nbre de Sites	surface (en ha)	Période de pâturage			
			P	E	A	H
INSTALLATION M.MARIN : surface obtenue en 2015						
TANNERON	2	34,96	X	X	X	X
TOTAL TP 19 (2015)	23	34.96				

Transhumance (l'été) : OUI ☐ NON ☐
Lieu :

Transhumance hivernale : OUI ☐ NON ☐

Bâtiments sur le territoire : OUI ☐ NON ☐
Précision : siège d'exploitation, chèvrerie, fromagerie, point de vente

Trajectoire :

Evolution de l'exploitation : Le système de Stéphane est actuellement hors-sol (installation 2009).

Contraintes : Accès au foncier pour les JA, embroussaillage des surfaces

Projets : M.Marin s'installe en 2015 : projet de GAEC. Augmentation du troupeau de caprin (max. 120) et diversification vers de l'ovin laitier. Recherche de surfaces en parcours pour diminuer le prix de l'alimentation. La Commune de Tanneron propose une convention sur les zones débroussaillées : ces surfaces permettront aux éleveurs de tester le semi-pastoral (adaptation du troupeau au parcours et embroussaillage des milieux).